



R003347707 (Rossel, C) (1954)
R004'160'923 (Rossel, C) (1953)

BPU Neuchâtel *



1031104431



**BIBLIOTHÈQUES
ET MUSÉES
DE LA
VILLE DE NEUCHÂTEL**

1953

INSTALLATIONS SANITAIRES
TRANSFORMATIONS - RÉPARATIONS
TRAVAUX DE FERBLANTERIE
BAUERMEISTER FRÈRES

Maison fondée en 1883

Place d'Armes 8 - NEUCHÂTEL - Tél. 5 17 86

CLAIRVUE

Livraison directe
aux particuliers

FABRIQUE DE LUNETTES

Exécution d'ordonnances de MM. les oculistes

NEUCHÂTEL

Portes-Rouges 163

Tél. 5 41 09



LA NEUCHÂTELOISE

TOUTES ASSURANCES

Agent général: W. GUGGER, rue du Seyon 6, Immeuble « Central », Neuchâtel



CLICHÉS NUSSBAUMER

Neuchâtel



BIBLIOTHÈQUES


ET MUSÉES

DE LA

VILLE DE NEUCHÂTEL

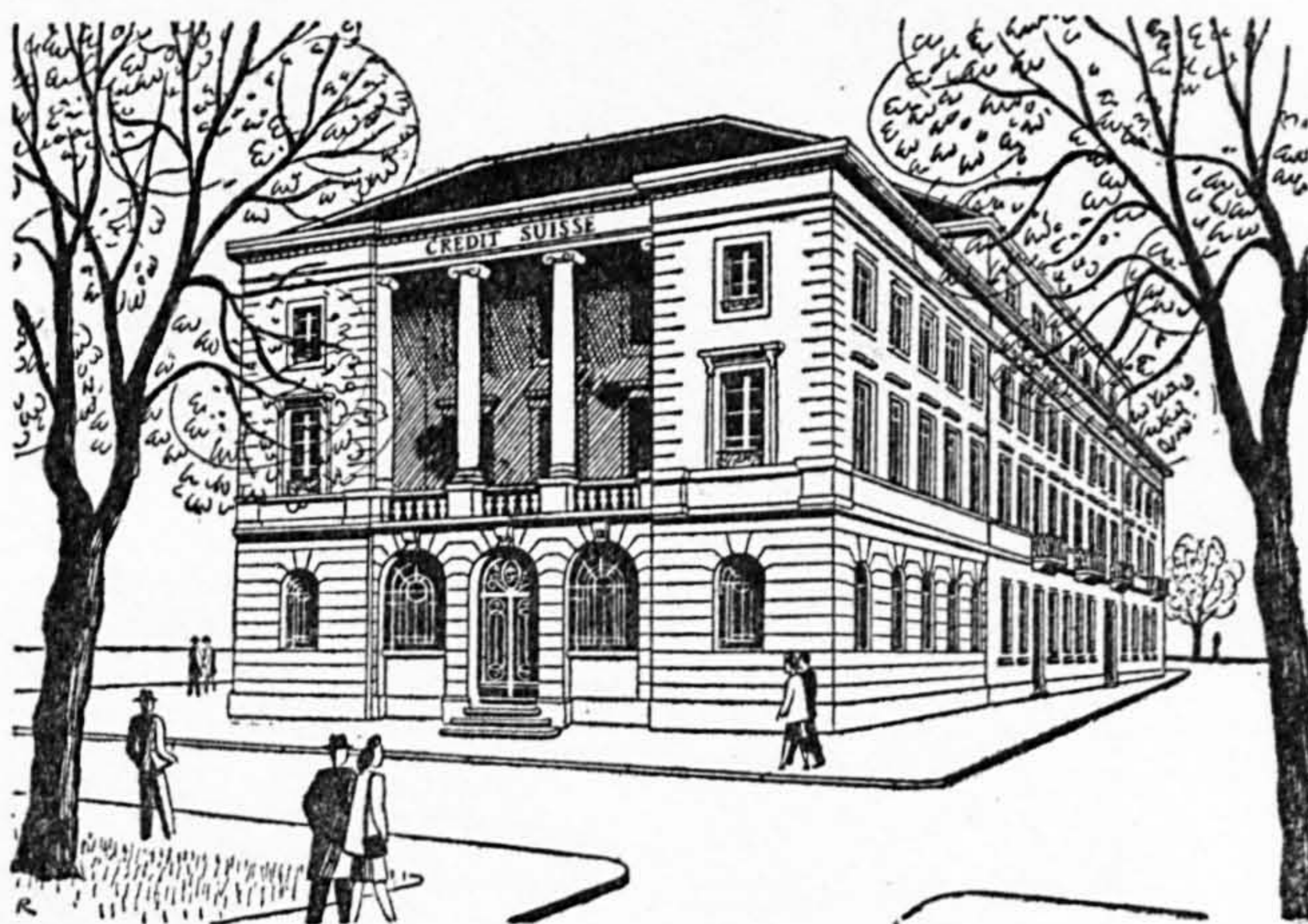
1953





En trois ans, le Conseil général a bien voulu accorder au Conseil communal les crédits nécessaires pour la modernisation et l'agrandissement de la Bibliothèque de la ville et des Musées d'histoire, des Beaux-Arts, d'histoire naturelle et d'ethnographie. Nous ne voulons pas nous féliciter seulement de tant de compréhension et de générosité à l'égard de ces institutions culturelles, mais aussi du véritable courage dont a fait preuve le Conseil général en ces circonstances. Nous en conviendrons volontiers : la coupe des crédits en faveur de cette section de l'administration communale est pleine. Du reste, la rénovation complète de la section Bibliothèque et Musées est désormais accomplie conformément au plan présenté par le Conseil communal en 1950. Aux directeurs de ces institutions à savoir maintenant mettre la communauté tout entière au bénéfice de ces magnifiques instruments de culture. L'avenir montrera ainsi que ces crédits considérables n'ont pas été accordés en vain et qu'ils constituent en réalité le meilleur des placements.

*Le conseiller communal,
directeur des bibliothèques et musées
Jean LINIGER.*



Hôtel de la Banque Place Purry.

Depuis près d'un siècle, une
nombreuse clientèle trouve auprès
de notre Banque un concours éclairé
en matière financière, ainsi qu'un
service courtois et toujours empressé.

CRÉDIT SUISSE

NEUCHÂTEL

Place Purry - Téléphone 038 / 5 73 01

Siège social à Zurich - 20 filiales en Suisse - Agence à New-York

Correspondants dans tous les pays du monde

Fondé en 1856

Capital et réserves :
Fr. 220,000,000.—

Bibliothèque de la Ville

Autorités. — La Commission de la Bibliothèque s'est réunie cinq fois au cours de l'exercice 1953. Elle a approuvé une nouvelle organisation du travail assurant une plus grande concentration des tâches et une division plus rigoureuse des différents services. Dans cet ordre d'idées, elle a fixé la fermeture de la Salle de lecture à 12 h. au lieu de 12 h. 30, à partir de l'année 1954. Après avoir examiné attentivement la question du catalogue de matières, elle a estimé qu'il devait être continué avec des modifications propres à alléger le travail et permettre la suppression du catalogue méthodique. A plusieurs reprises, elle s'est penchée sur le problème de l'agrandissement des locaux. Un poste d'assistante-bibliothécaire étant devenu vacant, elle a procédé à une nouvelle nomination. Le budget de l'année 1954 a été soumis à son examen. Enfin, soucieuse d'établir une collaboration étroite avec la Bibliothèque de la Société des Pasteurs, la Commission a fait des ouvertures dans ce sens au Comité chargé de diriger cette institution.

Personnel. — Nous avons eu le grand chagrin de perdre notre fidèle collaborateur, M. John Jeanprêtre, qui, de 1937 au printemps de 1953, a mis ses forces et ses connaissances au service de la Bibliothèque. Oui, bien sûr, M. Jeanprêtre avait atteint un grand âge, sa santé s'était gravement altérée les derniers temps, l'obligeant à prendre du repos à plusieurs reprises, sa mort ne nous a pas moins douloureusement touchés et a creusé un grand vide parmi nous. Depuis tant d'années, nous avons l'habitude de le voir arriver de son petit pas et s'asseoir devant sa table de travail près d'une fenêtre, où, par les jours de beau temps, il jouissait frileusement des caresses du soleil. Nous dirons, dans l'article que nous lui consacrons, ce que fut son activité et quels droits il s'est acquis à notre reconnaissance.

M^{lle} Ruth Langenstein, assistante-bibliothécaire, attachée au service des périodiques pendant quatre ans et demi, a donné sa démission et nous a quitté à la fin de juin. Elle a été remplacée par M^{lle} Rose-Marie Brodbeck, élève diplômée de l'École de bibliothécaires de Genève, à titre d'employée surnuméraire, tandis que M^{lle} Denise Nagel et M. Jean-Louis Coulot étaient promus au rang de fonctionnaires titularisés. Notons un autre changement

dans le personnel : M. Jean-Louis Coulot, qui, dans ses loisirs s'adonnait à la peinture, a été honoré par le Gouvernement français d'une bourse d'études. Un congé d'une année qu'il passera en France lui permettra de suivre l'enseignement des maîtres de la peinture contemporaine. Son remplacement a été assuré par M. Francis Roulin, engagé à titre d'employé surnuméraire pendant une année. A la fin de 1953, M. Louis Convert, occupé au service des périodiques depuis vingt ans, a offert sa démission pour la fin de janvier 1954. Enfin, la situation financière de plusieurs membres du personnel a été améliorée.

Profitant d'un solde actif au chapitre des traitements, nous avons occupé M. Gaston Benguerel pendant deux mois au service du prêt, pendant l'absence d'un employé appelé au service militaire, et à des travaux de dactylographie et d'entretien des volumes de la division des lectures récréatives. A la fin de l'année, sur ce même solde, nous avons engagé M. Silvère Willemin, bibliothécaire, à titre de surnuméraire. Nous avons pu ainsi éviter le retard dans le service des périodiques qu'aurait occasionné l'absence de M^{lle} Brodbeck, obligée de prendre un congé de maladie.

M. Bernard Clerc, élève de l'École de bibliothécaires de Genève, a poursuivi, pendant les mois de janvier et de février, le stage qu'il avait commencé chez nous l'année précédente.

Finances et comptes. — Les comptes de l'exercice 1953 ne présentent pas de différences notables avec ceux des années précédentes. Nous nous bornerons à signaler l'augmentation, ces dernières années, des crédits pour le mobilier et la reliure, permettant de doter nos bureaux de meubles modernes et de faire face, en partie, aux dépenses élevées de la reliure. Les frais d'administration peuvent paraître excessifs, mais, diminués des recettes diverses, se montant à un millier de francs, et du coût d'impression de deux numéros du Bulletin des acquisitions récentes et du supplément au Catalogue des lectures récréatives, ils se ramènent à des chiffres normaux.

Les legs J. Leidecker et P. de Meuron, joints aux anciens fonds de la Bibliothèque, forment un appoint sensible à nos revenus.

Locaux. Mobilier. Installations. — Dans notre rapport de l'année dernière, nous n'annoncions que des promesses concernant l'agrandissement des locaux. Aujourd'hui, nous sommes entré, à notre grande satisfaction, dans la voie des réalisations.

Le projet ancien de couper un certain nombre de salles dans leur hauteur, au niveau des galeries, par des planchers intermédiaires a été repris. Les travaux ont commencé à la fin de novembre. Nous gagnerons ainsi près de 900 m. de rayons.

Une quatrième étagère destinée aux ouvrages de références a été installée dans la Salle de lecture. L'éclairage de celle-ci a été amélioré par la pose de lampes de tables. Cette mesure a été accueillie avec satisfaction par les lecteurs. Nous avons acquis trois nouveaux classeurs à fiches nécessaires à nos différents catalogues.

Accroissement. Achats. — Nous avons consigné dans le tableau ci-dessous les chiffres représentant l'accroissement de nos collections :

	<i>Vol.</i>	<i>Broch.</i>	<i>Rapp.</i>	<i>Thèses</i>	<i>Cartes</i>	<i>Ms.</i>	<i>Totaux</i>
Achats	892	78			20	15	1005
Dons	928	225	250				1403
Échanges	601	50					651
Dépôts	38			893			931
Totaux	2459	353	250	893	20	15	3990

Les achats se répartissent comme suit :

Ouvrages neufs	Fr. 5,498.40	30 %
Ouvrages d'occasion	» 1,942.87 ¹	10,6 %
Ouvrages en cours de publication	» 4,374.31	24 %
Périodiques, abonnements	» 4,266.04	23,4 %
Subventions et cotisations	» 2,135.80	12 %
Totaux	Fr. 18,217.42	100 %

Comme on le voit, les ouvrages en cours de publication, ainsi que les abonnements absorbent une grande partie de nos crédits d'achats. Et pourtant nous sommes loin encore de posséder tous les périodiques principaux et les collections si nécessaires aux recherches. En revanche, le poste achats d'ouvrages neufs a diminué de moitié, conséquence logique de l'augmentation indiquée plus haut.

Soucieuse d'utiliser au mieux les crédits d'achats, la Commission de la Bibliothèque a confié à une délégation de quelques-uns de ses membres le soin d'examiner les acquisitions proposées par la Direction ou recommandées par les professeurs de l'Université. La délégation a commencé par établir quelques principes directeurs et fixer les disciplines sur lesquelles son choix devrait porter. C'est ainsi qu'elle a décidé d'écarter les ouvrages qui doubleraient sans profit ceux des autres bibliothèques de la Ville, de laisser aux Instituts et séminaires le soin d'acquérir les ouvrages spéciaux de leurs domaines, et à la Bibliothèque de la Société des Pasteurs la théologie. Elle

¹ Dont Fr. 1,205.40 pour le solde du prix du *Künstler Lexikon* publié par Thieme Becker.

accordera désormais son attention, en dehors des ouvrages généraux, à la philosophie, aux sciences sociales et économiques, à la linguistique générale, la langue et la littérature françaises, les langues et les littératures anciennes et étrangères, l'histoire et la préhistoire, les beaux-arts et l'archéologie, la géographie et l'ethnographie.

Nous indiquons ci-dessous quelques titres particulièrement intéressants de nos achats.

Ouvrages généraux. — Audin, *Le livre, son architecture, sa technique*, Paris, 1924. *Short-title catalogue of books printed in France and of French books printed in other countries from 1470 to 1600 now in the British Museum*, London, 1924. Larousse médical, Paris, 1952. Taylor and Mosher, *The bibliographical history of anonyma and pseudonyma*, Chicago, 1951.

Philosophie. — *L'angoisse du temps présent et les devoirs de l'esprit (Rencontres internationales de Genève 1953)*, Neuchâtel, 1954. Bacon, *Rogeri Baconis Moralis philosophia*, Turici, 1953. Mesnard, *L'essor de la philosophie politique au 16^e s.*, Paris, 1951. Ziegenfuss, *Philosophen-Lexikon*, Berlin, 1949.

Sciences sociales. Economie politique. — Bénard, *Vues sur l'économie et la population de la France*, Paris, 1953. Chombart de Lauwe, *Paris et l'agglomération parisienne*, Paris, 1952, 2 vol. Girard-Stoetzel, *Français et immigrés*, Paris, 1953. Girod, *Attitudes collectives et relations humaines*, Paris, 1953. Mackenroth, *Bevölkerungslehre, Theorie, Soziologie und Statistik der Bevölkerung*, Berlin, 1953. Monbeig, *Pionniers et planteurs de Sao Paulo*, Paris, 1952.

Langues et littérature. — Adam le Bossu, *Le jeu de la feuillée*, Paris, 1951. Apollinaire, *Textes inédits*, Genève, 1952. Bollery, *Léon Bloy*, Paris, 1947-1949, 2 vol. *La Chevalerie Vivien, chanson de geste*, Paris, 1923. Etiemble, *Le mythe de Rimbaud. I.* Paris, 1952. Frank, *Répertoire métrique de la poésie des troubadours, I.* Paris, 1953. Gordon and Torrey, *The censoring of Diderot's Encyclopédie*, New York, 1947. Jean d'Arras, *Mélusine*, Dijon, 1932. Klein, *Die altfranzösischen Minnefragen, I.* Marburg, 1911. Lancaster, *A history of French dramatic literature*, Paris, 1929-1942, 9 vol. Långfors, *Miracles de Gautier de Coinci*, Helsinki, 1937. Lotte, *Dictionnaire des personnages fictifs de la Comédie humaine*, Paris, 1952. Marouzeau, *Lexique de la terminologie linguistique*, Paris, 1951. Meillet et Cohen, *Les langues du monde*, Paris, 1952. Philippe de Thaon, *Le bestiaire*, Paris, 1900. Plan, *Table de la Correspondance générale de J.-J. Rousseau*, Genève, 1953. Vendryes, *Choix d'études linguistiques et celtiques*, Paris, 1952. *Voltaire's correspondence*, Genève, 1953, 3 vol.

Enchiridion patristicum, Fribourg Br., 1951. Leumann, *Homerische Wörter*, Bâle, 1951. *Boswell on the Grand Tour*, London, 1953. Legouis et Cazamian, *Histoire de la littérature anglaise*, Paris, 1952-1953, 2 vol. Olzien, *Bibliographie zur deutschen Literatur-Geschichte*, Stuttgart, 1953.

Histoire. — *Neue deutsche Biographie*, I. Berlin, 1953. Doncœur, *La minute française des interrogatoires de Jeanne la Pucelle*, Melun, 1952. Glotz, *La civilisation égéenne*, Paris, 1952. Las Cases, *Le Mémorial de Sainte-Hélène*, Paris, 1951, 2 vol. Mathiez, *Le Club des Cordeliers pendant la crise de Varennes*, Paris, 1910-1913, 2 vol. Mousnier et Labrousse, *Le XVIII^e siècle*, Paris, 1953. Spuler, *Iran in früh-islamischer Zeit*, Wiesbaden, 1952. *Staat und Kirche in Frankreich*, Bern, 1953, 2 vol. Williams, H. F. *An index of medieval studies*, Berkeley, 1951.

Archéologie. Beaux-Arts. — *Histoire générale de l'art*, Paris, 1950-1951, 2 vol. Lasteyrie, *L'architecture religieuse en France*, Paris, 1929. Lorimer, *Homer and the monuments*, London, 1950. *Die irischen Miniaturen der Stiftsbibliothek St. Gallen*, Olten, 1953. Pincherle, *Antonio Vivaldi*, Paris, 1948, 2 vol.

Géographie. — Chevalier, *Madagascar, populations et ressources*, Paris, 1952. *La mer*, Paris, 1953. Pittard, *Les races et l'histoire*, Paris, 1953. Roth, *Londres et ses environs* (Guide bleu), Paris, 1952.

Dans une vente aux enchères, organisée par la librairie Rauch à Genève au mois de novembre, nous avons eu le bonheur d'enlever à la convoitise d'amateurs qui nous les disputaient avec assez d'acharnement, deux lettres autographes de Rousseau. La première, magnifique pièce admirablement conservée, datée du 28 octobre 1757, est adressée à Saint-Lambert. Ce qui en faisait le prix, c'est qu'elle forme le complément de celle qui figure dans notre fonds sous la date du 5 septembre 1754. Dans la lettre d'octobre, J.-J. Rousseau, dont la position d'amoureux de M^{me} d'Houdetot, l'amante de Saint-Lambert, est assez singulière, après avoir absout les deux amants de leurs relations coupables, s'explique sur son refus d'accompagner M^{me} d'Epinaï dans son voyage à Genève. On sait que ce fut le début d'une querelle qui eut un grand retentissement sur la vie de Jean-Jacques.

La seconde lettre, datée du 8 mars 1776, n'est à proprement parler qu'un billet d'une dizaine de lignes, mais elle a le mérite d'appartenir à une époque où le Citoyen de Genève, égaré par sa manie de la persécution, avait cessé presque toutes ses relations épistolaires. La *Correspondance générale* publiée par Th. Dufour et P.-P. Plan en 1925, ne renferme que neuf lettres portant le millésime de 1776. De plus, la destinataire, M^{me} Delessert, est la fille de M^{me} Boy de la Tour, née Roguin, l'hôtesse et l'amie dévouée de Rousseau. La Bibliothèque conserve un bon nombre de ses lettres et plusieurs écrites

par ses enfants. Il valait la peine d'acquérir ce billet original, d'autant plus qu'il n'était connu jusqu'ici que par une copie publiée pour la première fois par Philippe Godet et Maurice Boy de la Tour dans les *Lettres inédites de J.-J. Rousseau à M^{mes} Boy de la Tour et Delessert, comprenant ses Lettres sur la botanique*, Paris, 1911.

La Maison Ebauches S. A. a généreusement couvert près de la moitié du prix d'achat. Nous lui renouvelons ici l'expression de notre vive gratitude.

Dons. — En abordant ce chapitre, nous nous sentons pressée de rappeler la mémoire du généreux donateur et du bibliophile qu'était M. Maurice Robert. Sa mort a privé la Bibliothèque d'un ami véritable, dont l'intérêt éclairé pour le Fonds des manuscrits de Rousseau s'est manifesté à plusieurs reprises.

Fidèle à une tradition déjà ancienne, la Fabrique de Câbles de Cortaillod nous a remis une somme de Fr. 500.—. Sur notre sollicitation, la Société académique de Neuchâtel nous a accordé une subvention de Fr. 500.— afin de nous faciliter l'achat des tomes manquant à notre collection des *Monumenta Germaniae historica*. Nous sommes heureux de voir cette Société inclure la Bibliothèque au nombre des institutions universitaires qu'elle soutient, et reconnaître ainsi notre rôle à côté de la haute école de notre canton. Ainsi que nous l'avons mentionné plus haut, la Maison Ebauches S. A. nous a octroyé une subvention de Fr. 1000.— destinée à l'acquisition de manuscrits de Rousseau. Métaux précieux S. A. a bien voulu encourager notre effort pour mettre à la portée des habitants du quartier de La Coudre le service du prêt des lectures récréatives, par un don de Fr. 100.—. C'est une même somme que Studio 31 S. A. a versée en faveur de la Bibliothèque du Cinéma.

Plusieurs personnes nous ont invité à choisir dans leur bibliothèque les ouvrages qui pourraient figurer utilement dans nos collections. C'est ainsi que nous avons reçu de M^{mes} Dorette Berthoud, M. Berthoud-Perrier, Elisabeth Borel, André Bovet, Rose et Geneviève Henriod, et de MM. R. de Coulon, Eug. Hotz, W. Schmid, Ph. Sjöstedt, des lots considérables d'ouvrages d'histoire et de littérature. A côté de livres sur la théosophie, M^{me} Paul Baillo nous a offert un incunable magnifiquement conservé, imprimé sur deux colonnes, portant la date de Ferrare, 1480. C'est l'œuvre du fameux jurisconsulte italien Paulo de Castro. M^{me} Jeanne Perrochet, à La Chaux-de-Fonds, nous a remis des volumes et des manuscrits provenant du professeur Prince, M^{me} Leloir des volumes dédiés par leurs auteurs, et M^{me} Schneider un certain nombre d'ouvrages de littérature.

Nous avons été particulièrement sensible au geste des héritiers de M. Arthur Piaget, qui nous ont mis en possession d'un ensemble d'ouvrages et de périodiques sur l'histoire du moyen âge, avec des manuscrits laissés par

leur père. Les Archives de l'Etat ont enrichi notre fonds de cartes géographiques de quinze cartes régionales de la France. M. Louis Thévenaz, ancien archiviste d'Etat, s'est défait en notre faveur d'une série complète du *Bulletin de la Société des historiens du théâtre et des Travaux* publiés par cette même Société.

M. Philippe Muller, professeur à l'Université et président du Groupe d'études psychologiques, a bien voulu abandonner à la Bibliothèque la propriété de vingt-neuf revues américaines de psychologie qu'il a obtenues grâce à ses relations personnelles avec des collègues américains.

Aux portraits ornant la Salle de lecture s'est ajouté, grâce à la générosité de M. Pierre Bovet, le buste en bas-relief en plâtre de Félix Bovet. L'Union commerciale de Neuchâtel nous a abandonné la plus grande partie de sa bibliothèque. La Literarische Vereinigung de Winterthour continue de nous envoyer ses publications. Il serait trop long d'entrer dans le détail des revues qui nous sont remises à titre gracieux, et des journaux dont le service gratuit nous est fait par les administrations.

Malgré les circonstances difficiles où se trouvent les auteurs et les éditeurs de notre pays, nous rencontrons généralement auprès d'eux un accueil favorable à nos demandes en dons. Est-il nécessaire de rappeler que leur appui ne profite pas seulement à la Bibliothèque, mais à eux aussi, car ils assurent, par le dépôt de leurs publications, la constitution de collections où ils seront heureux de venir puiser.

La bienveillance de M. Henri Guillemin, attaché culturel, nous a valu de l'Ambassade de France le don d'une centaine de volumes, parmi lesquels figurent des ouvrages d'archéologie richement illustrés, publiés par des sociétés savantes de France.

Les légations étrangères nous envoient pour la plupart leur bulletin d'information ou des ouvrages. La Légation des Etats-Unis nous a fait tenir un lot considérable de livres d'histoire, d'actualité politique, d'art et de littérature. Nous continuons à recevoir régulièrement du Gouvernement des Etats-Unis les deux grands journaux américains : le *New York Times* et le *New York Herald Tribune*.

Enfin, la Yale University Library, New Haven, Connecticut, nous a fait don des publications tirées des papiers laissés par Boswell, un ami de M^{me} de Charrière et un admirateur de Rousseau.

La place dont nous disposons nous oblige à arrêter ici le détail des libéralités dont notre institution a été l'objet. Nous assurons tous les donateurs mentionnés ici ou dans la liste publiée ci-dessous, de notre vive reconnaissance.

LISTE DES DONATEURS DES ANNÉES 1952 ET 1953

M^{me} F. Mounsinho de Albuquerque ; MM. J. Amez-Droz ; P. Ancenis ; S. Arnold ; C. Attinger ; J.-G. Baer ; M^{me} P. Bailod ; M^{lle} R. Banderet ; MM. J. Barrelet ; P. Barrelet ; E. Bauer ; A. Baur ; A. Béguin ; M^{lle} M. Benoit (succession) ; M^{me} D. Berthoud ; M. S. Berthoud ; M^{me} M. Berthoud-Perrier ; MM. R. Blanchard ; P. Blanchenay ; M.-E. Blattner ; M. Blumenthal ; M^{lle} J. Bohy ; M^{me} L. Bolle ; M. J.-M. Bonhôte ; M^{me} P. Bonhôte ; MM. Eug. Borel ; J. Borel ; P. Borel ; C. Bourquin ; E. Bourquin ; M^{me} A. Bovet ; M. P. Bovet ; M^{mes} N. Bovet-Dubois ; L. Brandt-Duvanel ; MM. Th. Bringolf ; C. Bron ; O. Brühlmann ; M. Buret ; L. Burgener ; A. Burger ; J.-D. Burger ; L. L. Caligaris ; A. Caraco ; M^{me} F. Cartier ; MM. J. N. Casavis ; B. Cendrars ; J.-E. Chable ; M^{me} Th. de Chambrier ; MM. A. Chapuis ; E. Chapuisat ; A. Chédel ; F. Chiappelli ; Ch. Clerc ; F. Clerc ; F. Comtesse ; M^{me} A. de Coulon ; MM. M. de Coulon ; P. de Coulon ; R. de Coulon ; J.-L. Coulot ; J. Courvoisier ; A. Cuisenier ; E. de Dardel ; G. de Dardel ; L. Defossez ; R. Derathé ; M^{lle} C. Dessoulavy ; MM. P. Dubied ; F. Dubois ; M. Eigeldinger ; A. Elser ; C. Favarger ; A. Ferrazzini ; J. Gabus ; B. Gagnebin ; M^{lle} D. Gardy ; M. F. Gardy ; M^{lle} L. Garnier ; MM. A. Gehri ; H. Glardon ; R. Godet ; M. et M^{me} E. Gretilat ; MM. A. Grosclaude ; W. Günther ; Ch.-E. Guye ; Ch. Guyot ; M^{lles} G. et R. Henriod ; M. et M^{me} J. Henriod ; M. et M^{me} J. Herbert ; M. J. Hercourt ; M^{lle} Hoehn ; MM. M. Hofstetter ; E. Hotz ; A. Houriet ; M^{lles} M. Houriet ; S. Houriet ; MM. L. Huguenin ; P. Humbert ; F. Ivaldi ; W. Jacot ; M^{me} E. Jeanneret ; MM. M. Jeanneret ; L. Jenny ; H. G. Keller ; Ch. Knapp ; L. Kollros ; M^{me} Dr. Koninx ; M. P. Konrad ; M^{lle} A. Kurz ; MM. M. Kurz ; W. Lachat ; A. Langie ; E. Lardy ; F. von Lepel ; M^{me} L. Lenoir ; M. B. Lévy ; M^{me} E. G. Lindfors-Nordin ; MM. E. Lugin ; A. de Maday ; A. Mathys ; Ch. Mayer ; G. Méautis ; Ph. Menoud ; G. Mentha ; M^{lle} P. Micheloud ; MM. R. Moll ; J.-P. Monnier ; M. Monnier ; F. Montandon ; L. Montandon ; G. de Montmollin ; L. de Montmollin ; René de Montmollin ; Roger de Montmollin ; J.-L. Nagel ; L. Neipp ; M. Niedermann ; C. Ott ; M^{me} F. D. Parrado ; MM. P.-L. Pelet ; A. Perregaux ; M. Perregaux ; M^{me} Ch. Perrochet ; MM. H. Perrochon ; A. de Perrot ; B. de Perrot ; M. Petitpierre ; A. Piaget (les héritiers de) ; G. Piroué ; P.-J. Pointet ; L. Pollen ; J.-P. Porret ; R. Porret ; F. Pottle ; W.-A. Prestre ; E. Privat ; P. de Pury ; R. de Pury ; A. Rais ; P. Ramseyer ; G. Redard ; M^{lle} R. Renaud ; MM. H. Reverdin ; M. Reymond ; M^{me} M.-L. Reymond ; MM. E. de Reynier ; M. Ricca Berberis ; M. Rimet ; W. Ritter ; A. Rollier ; P. Rosselet ; M^{lles} G. Roud ; G. de Rougemont ; MM. C. Roulet ; H. H. Rowley ; J. F. Ruegg ; W. Russ ; M^{me} A. Rychner ; MM. G. Sauser-Hall ; P. Sauvin ; W. Schmid ; M^{me} Ch. Schneider ; M. A. Schütz ; M^{me} W. Sebes ; MM. W. Senft ; L. Seylaz ; M^{me} H. Seyrig de Saus-

sure ; MM. Ph. Sjöstedt ; A. Stalder ; M. Staub ; D. Strémooukhoff ; L. Thévenaz ; P. Thévenaz ; M. Thiébaud ; Ch. Thomann ; F. Thomet ; Ph. Tripet ; L. Vauthier ; M^{lle} E. Vessaz ; M. J. Violette ; M^{lle} H. Weber ; M. B. Weil.

Les Editions V. Attinger ; Editions de la Baconnière ; Boehringer et Söhne ; Delachaux et Niestlé S. A. ; Editions des Groupes Missionnaires ; Guilde du Livre ; C. Hanser Verlag ; Ides et Calendes ; Editions de l'Imprimerie nouvelle L.-A. Monnier ; Editions Jeheber S.A. ; Editions Labor ; librairie H. Lang et C^{ie} ; H. Messeiller, imprimeur-éditeur ; Editions M. S. Metz S. A. ; Verlag der Monatschrift Nellys Kalender ; Editions La Palatine ; Payot et C^{ie} ; Editions du Seuil ; Editions des Terreaux ; Vogt Schild A. G.

Service des périodiques. — Il a contrôlé l'arrivée de 1123 titres représentés par 5565 fascicules. 664 titres, soit 2114 fascicules sont reçus en échange par :

la Société des sciences naturelles	354 titres, ou 938 fasc.
la Société de géographie	239 titres, ou 545 fasc.
la Société suisse de chronométrie	14 titres, ou 168 fasc.
la Société d'histoire et d'archéologie	35 titres, ou 45 fasc.
Bibliothèques et Musées de la Ville de Neuchâtel	3 titres, ou 10 fasc.
Dépôts	19 titres, ou 408 fasc.

Les relations avec les sociétés suisses et étrangères ont donné lieu à une correspondance suivie. 68 nouveaux échanges ont été noués. En outre, le service des périodiques a reçu 893 thèses suisses.

Catalogues. — La statistique nous fournit les chiffres suivants sur le travail accompli durant l'année :

	<i>Bibl. Ville</i>	<i>Bibl. collab.</i>
Ouvrages catalogués	1995 (3102)	— —
Fiches établies	2683 (4844)	4427 (4746)
	dont 828 (1417) renvois	311 (174) renvois

Papiers pour l'industrie, l'artisanat, le commerce,
les hôtels et les restaurants

R. Mauerhofer

Téléphone
038 / 7 53 70

MEUBLES ET MACHINES DE BUREAUX

MACHINES D'ENREGISTREMENT

En outre, le service du cataloguement a pu consacrer une partie de son temps à la revision des T. I-III du Catalogue imprimé. Interrompue aux lettres « Mi », elle a été menée jusqu'aux lettres « Mont » comprenant 440 ouvrages, soit 507 vol., pour lesquels il a été établi ou corrigé 454 fiches et 317 renvois.

Fiches insérées dans les catalogues.

Catalogue alphabétique	9.094 (10.453)	
Catalogue des publ. neuch.	255 (315)	
Catalogue Rousseau	14 (15)	
Catalogue des impr. neuch.	126 (939)	
Catalogue analytique jusqu'à fin avril . .	1.340	
Catalogue méthodique jusqu'à fin avril . .	609	
Catalogue de matières. Nouv. cadre depuis fin avril	2.268	
Catalogue de la Salle de lecture	158 (195)	
Catalogue de la Soc. du livre cont.	283 (325)	
Catalogue de la Bibl. Rott.	33 (125)	5.086
		<hr/>
		14.180 (14.312)

Les deux numéros du Bulletin des acquisitions récentes, particulièrement fournis cette année, ont annoncé 2012 (1649) titres, répartis comme suit :

Bibliothèque de la Ville	1440 (935)
Bibliothèque de l'Université	543 (381)
Bibliothèque des Pasteurs	— —
Autres bibliothèques	29 (227)

Notre collaboration au Catalogue général de la Bibliothèque nationale à Berne se traduit par l'envoi de 1258 (1291) fiches ; nous en avons fourni 1285 à la Bibliothèque de l'Université.

Département des manuscrits. — C'est ici que se marque particulièrement la disparition de notre collaborateur M. Jeanprêtre. Dans l'inventaire topographique des manuscrits, sous la date de 1953, six lignes de sa main consignent le fonds laissé par le pasteur Jean-François-Daniel Andrié, 1792-1866, qui exerça son ministère aux Ponts de 1816 à 1830, au Locle de 1830 à 1843, et dès cette date à Berlin jusqu'à sa mort. Ce fonds est composé d'une centaine de lettres adressées au pasteur Andrié par ses nombreux correspondants neuchâtelois et suisses. Quant au classement d'un solde des papiers de la famille Chaillet, M. Jeanprêtre n'a pu l'achever. L'inventaire de la correspondance de Philippe Godet a été interrompu par la force des choses, car il a fallu donner la préférence à des travaux plus urgents. Toutefois, près de 1400 fiches provisoires ont été établies pour le répertoire des correspondants.

Le Fonds des manuscrits de Rousseau a attiré plusieurs visiteurs étrangers, de passage à Neuchâtel, ainsi que des spécialistes venus d'Allemagne, d'Amérique, du Danemark, d'Ecosse, de France, d'Italie et du Liban. Certains d'entre eux, retenus par leurs recherches, ont fait un séjour prolongé dans notre ville.

Un descendant de la famille de Thuyll a retrouvé avec un vif intérêt les papiers de son ancêtre, M^{me} de Charrière.

Division des lectures récréatives. — Un regard jeté en arrière sur le passé des lectures récréatives nous fera mesurer les progrès accomplis par cette division. En 1923, paraissait le premier catalogue imprimé. Epais de 32 pages, il annonçait 1550 titres, soit 1615 volumes. Le prêt s'élevait, cette année-là, à 6444 volumes. Trente ans plus tard, le catalogue refondu et ses deux suppléments mentionnent 3585 titres, soit 3600 volumes, tandis que le prêt se chiffre par 39.279 volumes, marquant une augmentation de 131 %. Et pourtant les sommes affectées aux nouvelles acquisitions ont été pendant longtemps quasi inexistantes ou nettement insuffisantes. C'est seulement depuis 1944 que les autorités ont accordé un crédit d'achats de Fr. 1000.—, porté exceptionnellement à Fr. 4000.— en 1952, pour être ramené à Fr. 2000.— cette année.

Chargé d'examiner les livres destinés aux lectures récréatives, M. Eric Berthoud a offert ses analyses aux *Entscheidungen von Volks- und Bildungsbibliotheken über Neuerscheinungen*, dont il est devenu un collaborateur actif et apprécié.

Afin de donner un aspect plus engageant à nos livres, nous les avons munis d'une couverture protectrice en papier transparent, lavable, sur laquelle les doigts ne laissent pas d'empreintes. Cette amélioration est fort appréciée de nos lecteurs.

Reliure et conservation des volumes. — Nous avons fait relier au dehors 1185 volumes, au nombre desquels figure une série de volumes de la *Gazette de Lausanne* et du *Journal de Genève*, qu'il était dangereux de conserver en feuilles. Dans notre atelier, de nombreux travaux de réparation et d'entretien ont été exécutés. Les portefeuilles confectionnés se chiffrent par 183, le brochage du Bulletin des acquisitions récentes et du Catalogue des lectures récréatives par 1800 exemplaires. 69.758 pages, 12.096 fiches ont été tirées sur la ronéo. Nous renonçons à continuer l'énumération des mille petites besognes accomplies dans ce service.

Photocopies. — Il a été établi 347 photocopies. Ce genre de reproduction se fait de plus en plus apprécier. L'appareil de lecture de microfilms a été employé par 4 lecteurs en 37 séances.

Expositions. Visites. — La Bibliothèque a organisé deux expositions dans ses locaux. Nous avons participé à l'exposition Neuchâtel-Hollande, tenue au Musées des Beaux-Arts, où nous avons groupé autour de M^{me} de Charrière, qui en était naturellement la figure centrale, des documents littéraires attestant nos liens avec les Pays-Bas. M. Jacques Petitpierre a bien voulu se charger de rassembler les documents manuscrits et iconographiques sur l'histoire et l'économie, et, pour cela, il a fait un large appel à ses propres collections.

La Société de graphologie, désirant marquer le 25^e anniversaire de sa fondation par une manifestation publique, nous a demandé l'hospitalité pour une exposition d'autographes. C'est ainsi que près de quatre cents pièces ont été offertes à la curiosité du public. La plupart nous ont été prêtées par des collectionneurs ou des bibliothèques. Une conférence de M. G.-E. Magnat, expert graphologue, a précédé l'ouverture de l'exposition.

Enfin, nous avons tenu à rendre hommage, pour le cinquantième anniversaire de sa mort, à la mémoire de Félix Bovet, qui fut bibliothécaire de notre institution de 1848-1855, et dont la Salle de lecture porte le nom, par une exposition rassemblant ses manuscrits, ses publications annotées, des portraits et des vues des lieux qu'il a fréquentés. Nous y avons joint des documents sur la première Académie, dont Félix Bovet a été le premier étudiant à obtenir le diplôme de licence ès lettres. MM. Pierre Bovet et Louis Meylan, professeur à l'Université de Lausanne, ont parlé, devant un auditoire nombreux, de la personnalité remarquable qu'était Félix Bovet, l'un retraçant sa biographie, l'autre analysant sa pensée à la fois hardie et profonde.

Nous avons eu la visite de plusieurs classes de l'Ecole de commerce venues s'initier à la consultation et aux formalités exigées pour l'accès à la Salle de lecture et à l'usage du prêt à domicile. Sur un vœu de M. Adolphe Ischer, nous avons exposé aux élèves de l'Ecole normale l'histoire et l'activité de notre institution. Cette causerie a été répétée devant les Dames de Morges, en qui nous avons trouvé l'auditoire le plus attentif.

Enfin, nous avons rassemblé quelques pièces de choix de nos collections, et, en particulier, des lettres autographes de Rousseau, à la demande des gymnasiens de la volée de 1928, réunis à Neuchâtel pour fêter le 25^e anniversaire de leur sortie du Gymnase.

Relations avec l'Université et les sociétés. — L'année 1953 ne se signale pas par des faits dignes d'être notés. La collaboration entre la Bibliothèque de l'Université et la nôtre se poursuit dans les conditions les meilleures. A la demande de M. Jean Rychner, nous avons rendu à l'Université pour la bibliothèque de séminaire de langues romanes, deux collections déposées chez nous : la *Romanische Bibliothek* et l'*Altfranzösische Bibliothek*.

Pour des raisons de convenances, le Groupe d'études psychologiques a

repris le contrôle et la circulation des périodiques auxquels il est abonné, à l'exception des revues américaines, qui nous parviennent directement.

L'Association des écrivains neuchâtelois et jurassiens a tenu ses séances publiques dans nos locaux ; elles nous ont attiré chaque fois un public de cinquante à soixante personnes.

La Société d'histoire a convoqué ses membres à la Bibliothèque à l'occasion de l'exposition Félix Bovet.

Assemblée à Lucerne, l'Association des bibliothécaires suisses a pris pour sujet de ses travaux les tâches du service moyen dans les Bibliothèques. Elle nous a demandé de répondre à une enquête sur les traitements du personnel employé dans les bibliothèques.

La mort de M. Antoine Aubert, le bibliothécaire dévoué de la Bibliothèque de la Société des Pasteurs, nous a privé d'un collègue avec lequel nous entretenions les relations les plus agréables.

Consultation et prêt à domicile. — Le nombre très élevé des volumes communiqués dans la Salle de lecture ou prêtés à domicile dépasse tous les résultats atteints jusqu'ici, marquant une augmentation sensible sur 1952, et même sur l'année 1951 que distinguait une statistique particulièrement forte. Cette recrudescence de notre activité s'est marquée partout, aussi bien dans le prêt des ouvrages d'études que des ouvrages récréatifs ou des volumes demandés en communication dans la Salle de lecture.

	<i>Consultation</i>	
	1953	1952
A. Dans la Salle de lecture	6.574 vol.	5.509 vol.
B. Prêt à domicile	61.698 vol.	54.537 vol.
C. Volumes prêtés à d'autres bibliothèques	674 vol. ¹	659 vol.
	<hr/>	<hr/>
	68.946 vol.	60.705 vol.
D. Volumes empruntés à d'autres bibl. . .	918 vol.	984 vol.
E. Cartes de demandes expédiées :		
1. Par la Bibliothèque	1.196	1.362
2. A la Bibliothèque	2.948	2.659
	<hr/>	<hr/>
	4.144	4.021
F. Paquets expédiés :		
1. A la Bibliothèque	2.922	2.960
2. Par la Bibliothèque	1.503	1.712
	<hr/>	<hr/>
	4.425	4.672

¹ De ce nombre, 60 volumes ont été prêtés par la Bibliothèque de l'Université, 41 proviennent de nos dépôts, 26 de la Bibliothèque des Pasteurs et 19 d'autres institutions. 17 volumes ont été prêtés à l'étranger.

	1953	1952
G. Nombre de lecteurs dans la Salle de lecture	12.500	11.830

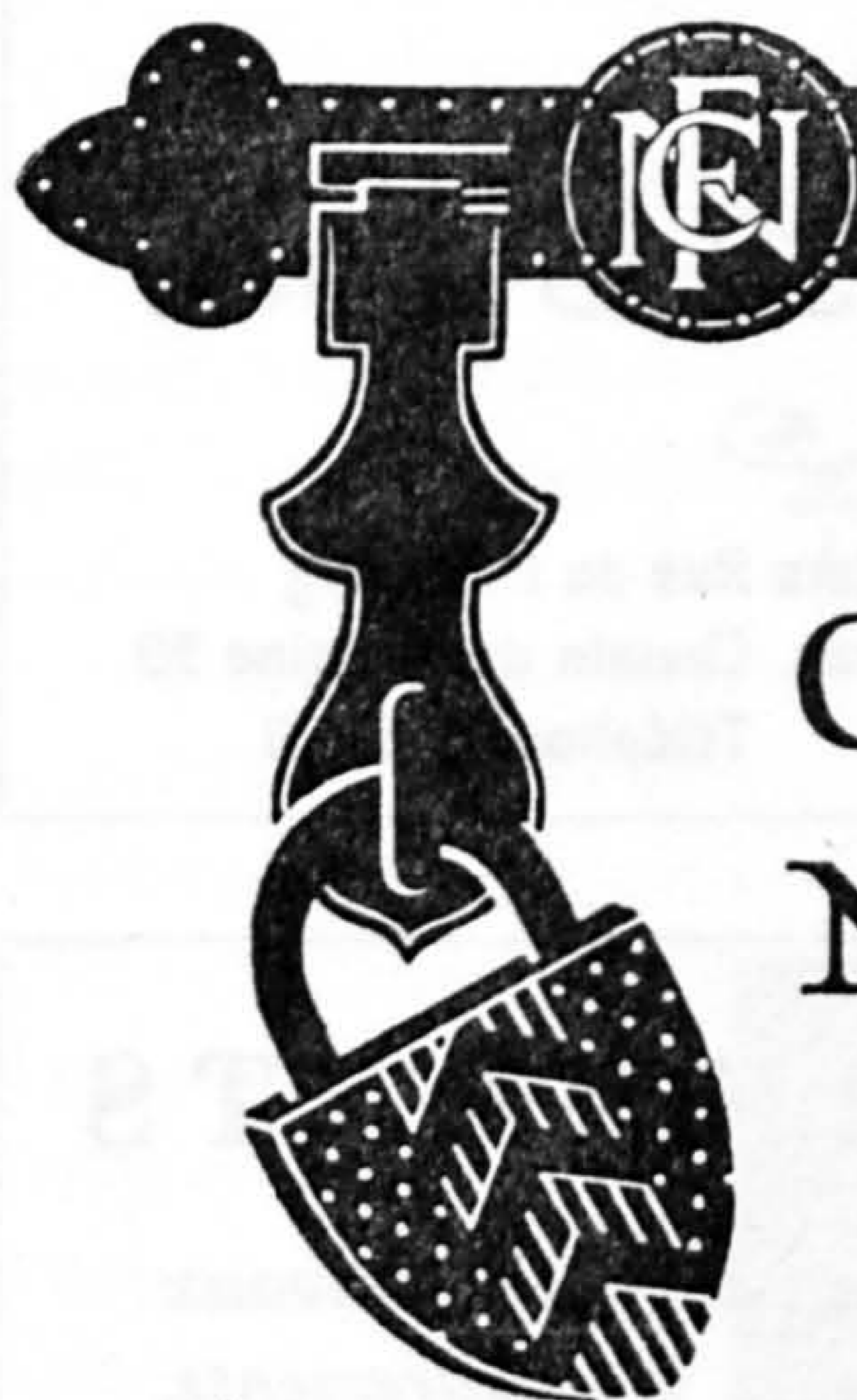
Sur le vœu de la Direction du séminaire de français moderne, nous avons abrégé la période de fermeture de la Bibliothèque. De trois semaines elle a été réduite à une. Pendant les deux suivantes, le service de prêt à domicile a été ouvert deux heures par jour. Tandis que cette mesure laissait indifférents les étudiants du cours de vacances, pour lesquels elle était prise, elle fut largement appréciée par notre public habituel, qui n'était pas visé spécialement. De sorte que cet essai a réussi, mais autrement que nous l'entendions.

Profitant du répit laissé par la fermeture, nous avons révisé les volumes des divisions B et C, et serré dans des boîtes à brochures une partie des fascicules de périodiques non reliés.

La directrice :
C. ROSSELET

	<p>RELIURE ET DORURE HODEL E. VOGEL Succ. RELIURES en tous genres Rue du Musée Neuchâtel Tél. 5 26 35</p>	
---	--	---

<p><i>Sauvart</i></p>		
<p>Horlogerie - Bijouterie - Orfèvrerie</p>		
Rue du Seyon 12	NEUCHATEL	Téléphone 5 22 81



CRÉDIT FONCIER NEUCHATELOIS

Société anonyme au capital de fr. 6.000.000.-

La plus ancienne banque du canton spécialisée dans les
PLACEMENTS HYPOTHÉCAIRES

Prêts en 1^{er} et 2^{me} rangs

CRÉDITS DE CONSTRUCTION

OBLIGATIONS DE CAISSE - LIVRETS D'ÉPARGNE

Avances sur nantissement de titres

Siège social: **NEUCHATEL** Rue du Môle 6

27 correspondants dans le canton

FONDÉ EN 1863

SÉCURITÉ

DISCRÉTION

Travaux de
PLATRERIE-PEINTURE
INTÉRIEURS DE STYLES
PAPIERS PEINTS
FAÇADES
DÉCORATION
ENSEIGNES

exécutés par

Entreprise **BUSSE**

NEUCHÂTEL : Ateliers Rue du Neubourg
Bureau Chemin de la Boine 39
Téléphone 5 58 29

RELIURE - ENCADREMENTS

O. BRUN

SEYON 28
NEUCHÂTEL

*Exécution de tous travaux
de reliure et d'encadrements.*

*Grand choix de
Tableaux - Gravures
Cadres pour photos*

Vve Paul Rod & Fils

NEUCHÂTEL - SABLONS 7 - TÉLÉPHONE 5 46 23

Ferblanterie - Appareillage

Travaux sanitaires

Réparations en tous genres

MARTIN

OPTIQUE PHOTO CINÉ

LUTHER

MAÎTRE - OPTICIEN

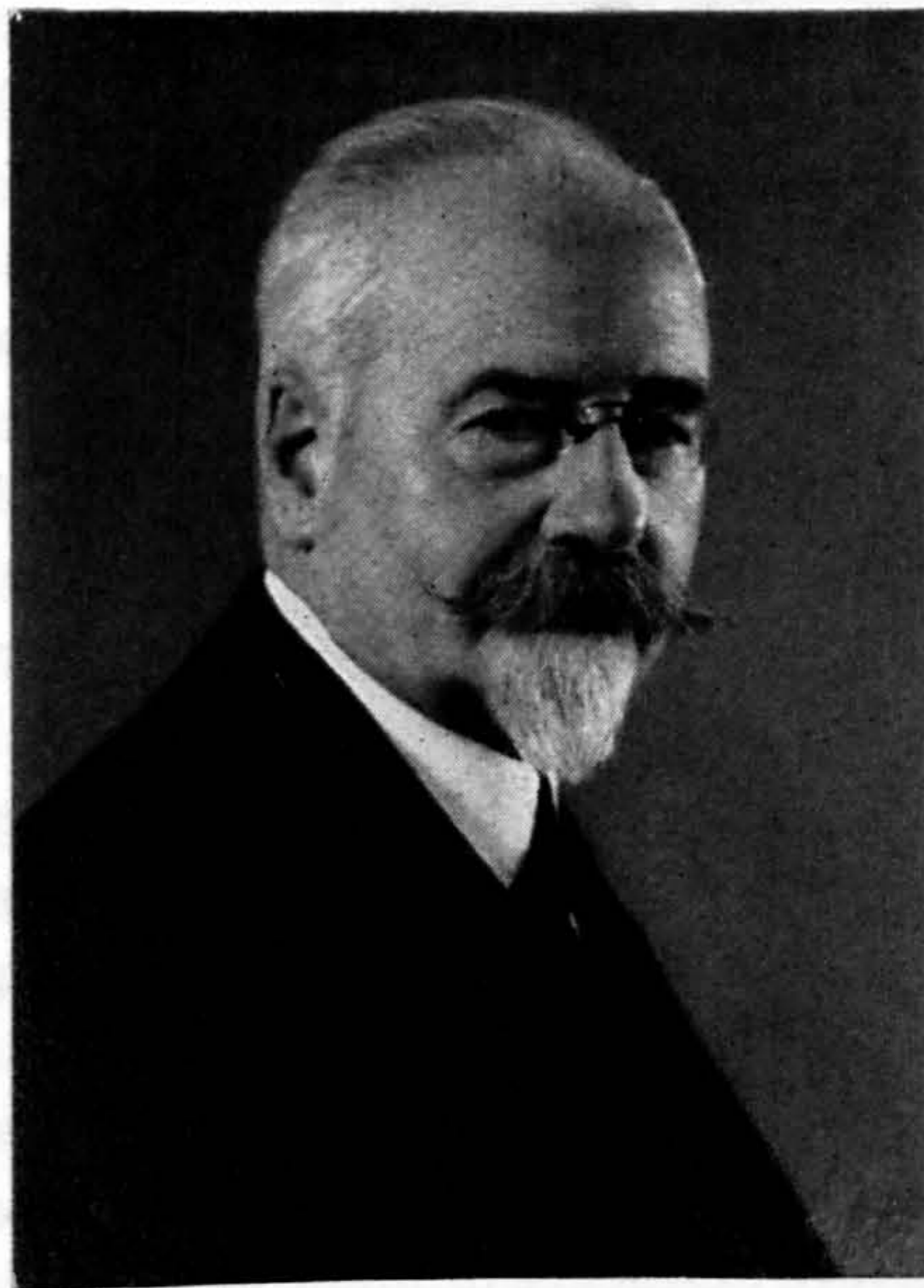
Maison fondée en 1852

1852-1954

NEUCHÂTEL PLACE PURRY 7
TÉLÉPHONE 5 13 67

✠ John Jeanprêtre

1869-1953



Né à Genève, le 30 décembre 1869, M. John Jeanprêtre y passa son enfance, sa jeunesse, et y fit toutes ses études, de l'école primaire au Collège et à l'Université. Ses goûts le portaient vers la profession de bibliothécaire, sa santé l'obligea à prendre une tout autre direction. Et c'est à la Faculté des sciences qu'il s'inscrivit pour y poursuivre des études de chimie. En 1892, le titre de docteur lui était décerné pour sa thèse intitulée : *Recherches sur quelques dérivés de l'acide phénylglycolique et son nitrille...* Après un séjour en Angleterre d'où il rapporta une connaissance approfondie de l'anglais, et au Danemark, où il acquit des notions de suédois, il accepta en 1897 un poste de professeur à l'Ecole cantonale de viticulture, à Auvernier. C'est la première étape de sa carrière qui se déroulera tout entière dans notre pays. En 1907,

M. Jeanprêtre était appelé aux fonctions de chimiste cantonal, et chargé d'organiser le contrôle des denrées alimentaires. Domicilié à Auvernier, il se rendait chaque jour à Neuchâtel par le tramway. Au temps où j'en étais une habituée, je n'avais pas manqué de remarquer les habitudes de ce petit homme, tranquille et peu bavard. Aussitôt installé, il tirait de sa poche non un journal, mais le mince cahier d'un catalogue de livres d'occasions ou de numismatique, et s'absorbait dans sa lecture. J'étais loin d'imaginer le monde enchanté dans lequel la description d'un livre rare, d'une édition originale, ou d'une antique pièce de monnaie le transportait. Aucune prémonition non plus ne m'avertit qu'un jour cet inconnu, portant canne et pince-nez, deviendrait un collaborateur et un ami. Il se passa bien des années avant que cet événement se réalise.

Ce fut en 1937. M. John Jeanprêtre, atteint par la limite d'âge, se trouva libre de toute obligation, maître de son temps. Qu'allait-il en faire ? Avait-il déjà une idée, caressée, entretenue depuis longtemps ? Enfin lui serait-il permis, aurait-il cette chance inespérée de réaliser un rêve de jeunesse ? Avec sa modestie innée, il offrit ses services à la Bibliothèque, sollicita comme une faveur la permission d'y travailler, omettant soigneusement de faire valoir ses connaissances de bibliographe et de bibliophile. C'est ainsi qu'il arriva un jour de 1937, et qu'il revint chaque jour jusqu'au printemps de 1953.

Rien de ce qui touchait au livre ne lui était étranger. Comme un amoureux, il s'était informé de tout ce qui le concernait, son histoire comme sa technique. Il savait apprécier un beau papier aussi bien qu'une typographie soignée, une belle illustration et une reliure signée d'un artisan réputé. Notre futur collaborateur relégua avec bonheur, dans un compartiment de sa mémoire, ses connaissances de chimiste, pour ne s'en souvenir qu'au moment de débarrasser une gravure de taches d'humidité dégradantes. Heureux d'être admis dans la cité des livres, de pouvoir vivre au milieu de tant d'amis, il ne demandait qu'à se rendre utile et ne voulut être traité dès l'abord que comme un débutant. Il accepta les besognes les plus modestes, pourvu qu'elles servissent à quelque chose. Le registre des donateurs lui fut confié. Que de pages sont couvertes de sa fine écriture ! Les longs récolements ne le rebutaient pas ; il poursuivit avec une patience et une exactitude exemplaires celui du catalogue manuscrit et des catalogues imprimés I-III, établissant des fiches, reportant des inscriptions dans l'un et des cotes sur les autres.

Combien utile la collation de ces répertoires qui en fit des instruments de travail complets et sûrs. Le report des cotes fut la première opération en vue de l'insertion des titres dans le catalogue alphabétique d'auteurs.

Chaque année, le Rapport sur l'activité de la Bibliothèque mentionne un fruit nouveau de la collaboration de M. Jeanprêtre. En 1938, il entreprend

de réunir la matière nécessaire à l'établissement d'un répertoire biographique et d'un répertoire géographique, en dépouillant les catalogues imprimés IV et V ainsi que les Bulletins des acquisitions récentes. L'identification des personnages relevés et la détermination de leurs noms et prénoms l'entraînèrent dans de multiples recherches. Nos lecteurs savent quels services leur ont déjà rendus et leur rendent encore ces répertoires ; quoique le second soit resté inachevé, il nous a fourni cependant bien souvent des renseignements sur tel ou tel pays.

Depuis longtemps, le besoin d'un inventaire des manuscrits conservés à la Bibliothèque se faisait sentir. A l'aide du registre des dons, M. Jeanprêtre a comblé cette lacune. Comme il aimait la besogne bien faite, il a établi un index des auteurs et un index des mots de matière. Là aussi il a dû faire appel à sa patience et à tout son savoir, particulièrement pour certains manuscrits du moyen âge. En attendant que nous trouvions le temps de pousser plus à fond le cataloguement de cette partie de nos collections, nous disposons d'un moyen de nous y retrouver facilement.

Dans ce même genre de travail, quoique son exécution se place beaucoup plus tard, s'inscrit le répertoire sur fiches du *Musée neuchâtelois*. Non seulement les noms d'auteurs, mais les mots des sujets traités, les noms des personnages étudiés ont été relevés. M. Jeanprêtre ne s'est pas contenté pour ce faire de lire attentivement la table des matières, bien souvent il s'est reporté aux articles, afin d'en exploiter toutes les ressources. Il a constitué ainsi le complément de la table des matières imprimée arrêtée à l'année 1889. C'est une mine de renseignements aussi riche que facile à consulter. Encouragé par une si belle moisson, il a abordé, non sans quelque scepticisme, le dépouillement, selon les mêmes principes, du *Véritable Messager boiteux de Neuchâtel*. Là encore, son effort a été récompensé au-delà de son attente. Le vénérable almanach, sous ses dehors frustes, contient d'abondants renseignements et souvent de grande valeur pour notre histoire neuchâteloise.

Ces deux répertoires comptent environ sept à huit mille fiches.

Ces différentes occupations n'absorbaient pas tout le temps de notre collaborateur. Il ne faudrait pas croire non plus que le collectionneur, le bibliophile qu'il était, avait cédé entièrement le pas au bibliographe. Il avait garde au contraire de noter au passage une édition illustrée par un artiste de renom, une belle reliure faite de noble matière, ornée de fers ou d'armoiries. Un jour, tous les éléments d'une exposition de nos belles reliures se trouvèrent réunis. Nous avons découvert dans ses papiers un cahier de « Notes diverses » accompagnées de calques de reliures datées et identifiées, classés par motifs. Il nous en a donné la substance dans un bref article publié dans le *Musée neuchâtelois* de 1939.

Les livres illustrés du XV^e et du XVI^e siècle conservés à la Bibliothèque

ont été réunis par ses soins et exposés en 1941. L'introduction qu'il a rédigée à cette occasion témoigne à la fois de l'étendue de ses connaissances et de ses recherches.

Le public lui doit encore une autre exposition, celle des ex-libris, dont il a constitué une collection neuchâteloise et une autre suisse.

Méthodique dans son travail qu'il poursuivait jour après jour, et avec un plaisir tel qu'il redoutait les vacances, il nous tenait en haleine. Deux fonds attendaient depuis longtemps d'être classés et catalogués, celui des proclamations et celui des publications officielles. Le dernier, par son caractère rébarbatif, réclamait une grande abnégation. Il s'y attaqua courageusement et y apporta ordre et clarté, comme il vint à bout du classement des premières.

Nous ne nous sommes pas astreinte à suivre un ordre chronologique, ni à une énumération complète des travaux accomplis par M. Jeanprêtre, nous réservant de terminer cet article par ce qui a été le couronnement de l'activité de notre collaborateur à la Bibliothèque, nous voulons dire le classement des manuscrits neuchâtelois.

Il commença par les papiers de Louis Bourguet, ce Français réfugié en Suisse pour cause de religion, et à Neuchâtel, ce savant universel, ce premier professeur de philosophie en notre ville. Après ce fonds, il poursuivit son entreprise par la mise en ordre des manuscrits provenant de Madame de Charrière, pour aborder enfin le classement des Archives de la Société typographique, travail de longue haleine, dont l'achèvement paraissait au premier abord un peu chimérique. Comment venir à bout de cet amas de paperasses où régnait le plus complet désordre ? Certes, notre collaborateur montra au début un peu de scepticisme sur la valeur de ces lettres commerciales aux formules stéréotypées, adressées par des libraires à la Société typographique. Manie de bibliothécaire, pensait-il, qui attache de l'importance à des papiers dignes de la corbeille. Il se soumit pourtant, en bougonnant, à sa façon bonhomme. Et voici qu'à mesure que le travail avançait, apparaissait l'intérêt immense de cette « collection, unique en son genre, de précieux renseignements sur la vie économique neuchâteloise, sur la typographie et le commerce de librairie en Europe au XVIII^e siècle », devait-il écrire plus tard. M. Jeanprêtre eut le grand mérite de le reconnaître. « Plus on étudie ces documents, plus on se félicite qu'ils nous aient été conservés.

» De quoi se composent ces archives ? D'abord de la correspondance, soit d'environ 24.000 lettres provenant de 2300 correspondants répartis dans plus de 450 localités de l'Europe, de Lisbonne à Moscou et de Naples à Stockholm ; puis, comme complément aussi heureux qu'indispensable, de 11 volumes in-folio de copies de lettres. Ensuite une douzaine de livres de comptes in-folio : brouillards, main courante, journaux, livres de commissions et de notes diverses ; 9 registres de « rencontre du magasin », soit d'inventaire

annuel des livres en stock et enfin, ce qui est particulièrement intéressant pour les libraires et typographes, les comptes de l'atelier d'imprimerie représentés par la banque des ouvriers où sont relevés chaque semaine les travaux des compositeurs et pressiers, enfin les livres des papiers délivrés indiquant pour les ouvrages en cours d'impression la quantité, la nature et la provenance du papier. A tout cela il faudrait encore ajouter plus d'un millier de quittances, lettres de voitures, lettres de change et protêts. »

Dès lors, il s'attacha à en faire ressortir toute la richesse, tous les aspects, examinant avec attention livres d'atelier et catalogues d'assortiment, livres de magasin et copie de lettres, s'efforçant par des recoupements de dater les lettres sans date, d'identifier les correspondants anonymes ou inconnus, pestant parfois contre leur négligence. Avec une persévérance admirable, M. Jeanprêtre a tout lu, relevant des noms de personnages curieux ou célèbres, des renseignements sur l'histoire de l'imprimerie et du commerce. Afin de mettre en évidence ces trésors cachés, notre collaborateur compléta l'inventaire et le catalogue sur fiches qu'il avait dressés, par des répertoires soigneusement établis.

Une exposition d'un choix des documents tirés des Archives de la Société typographique marqua l'achèvement de leur classement. M. Jeanprêtre publia, à cette occasion, dans le *Musée neuchâtelois* de 1949, une étude très condensée, *Histoire de la Société typographique de Neuchâtel, 1769-1798*, qui servira désormais de point de départ aux recherches futures. Il y traite plus spécialement du commerce et de l'impression des livres.

Bien qu'il ait voué ses soins à plusieurs autres collections de manuscrits importantes, celles de la famille Chaillet, de Léopold Robert, d'Auguste Bachelin, de Louis Favre, c'est au classement des Archives de la Société typographique qu'il a attaché son nom. Il s'est acquis par ce travail des droits à notre admiration et à notre reconnaissance. C'est sur ce fleuron que nous terminerons la revue de l'activité de notre ami et collaborateur.

Le vide creusé par son départ n'est pas près de se combler. Nous garderons longtemps le souvenir de cet homme cultivé, charmant, foncièrement pacifique et bienveillant. Souvent encore notre premier mouvement est d'aller le consulter au sujet d'une question bibliographique. Il avait vu et savait tant de choses ! Nous regrettons aussi sa gaîté, ses francs éclats de rire au récit d'une histoire amusante, car son érudition n'avait rien de sévère. Il a participé à la vie tout entière de la Bibliothèque avec cordialité et simplicité, observant une réserve et une discrétion dictées par un tact et une délicatesse qui lui ont acquis l'affection et le respect de ceux qui ont eu le privilège de passer de longues années avec lui.

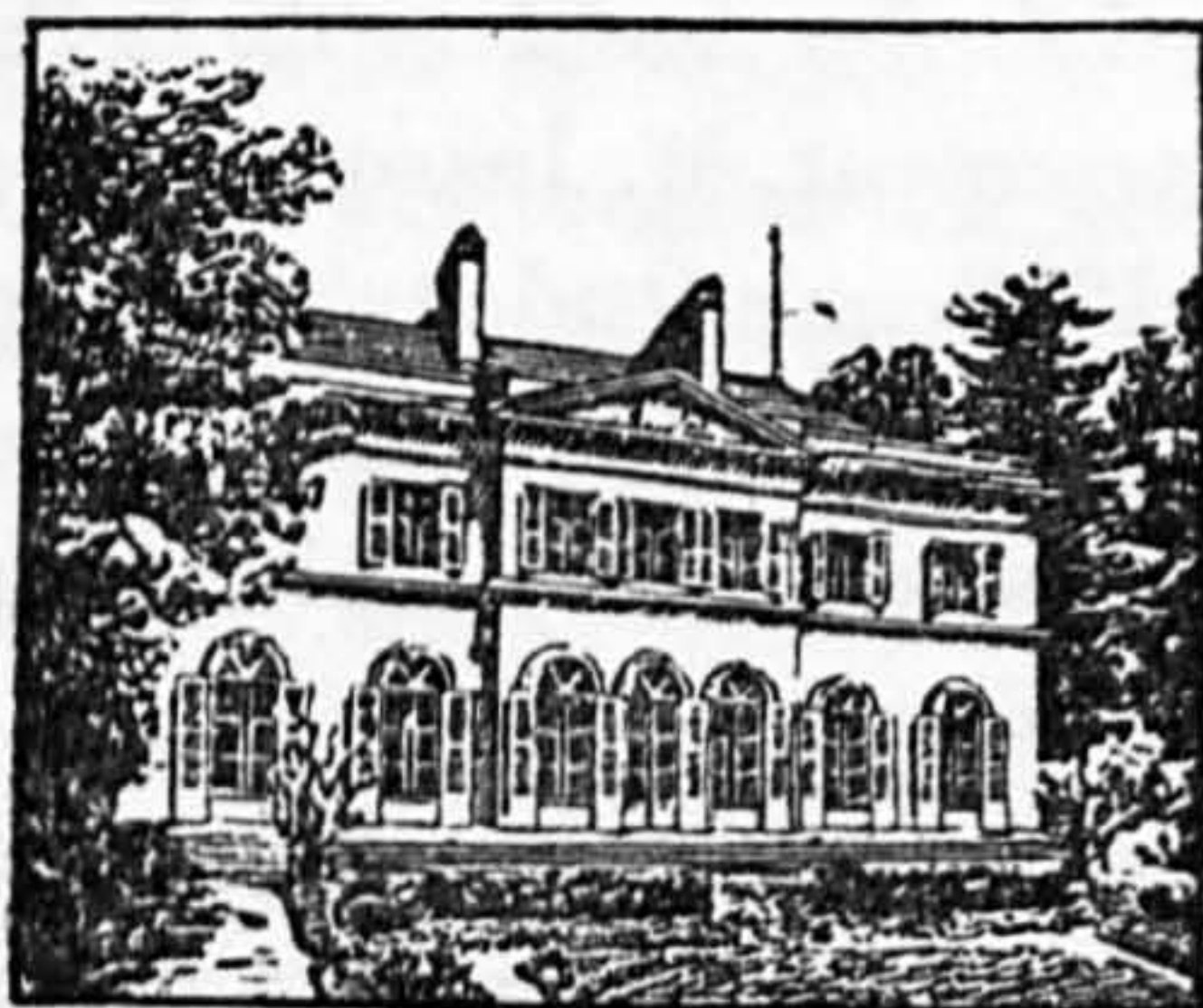
C. ROSSELET

BANQUE
COURVOISIER & C^{ie}

NEUCHÂTEL

Fbg de l'Hôpital 21

Tél. 5 12 07 / 08



TOUTES OPÉRATIONS

DE

B O U R S E

T I T R E S

C O U P O N S

LOCATION de SAFES

● Le seul magasin de chaussures qui ne se contente pas seulement d'un service consciencieux dans la vente de chaussures, mais qui cherche à soulager les maux de pieds de ses clients...

● avec ses consultations gratuites et en permanence par la spécialiste diplômée M^{me} Huber (cabine privée)...

● avec son magnifique choix dans tous les genres de chaussures à des prix avantageux.

●
Royal

A. HUBER

NEUCHÂTEL

CENTRE - VILLE

TEMPLE - NEUF 4

Bibliothèque Pestalozzi

(Institution subventionnée par la Ville de Neuchâtel)

<i>Statistiques</i>	1953	1952
Livres prêtés	13.519	13.343
Enfants ayant emprunté des livres	8.707	8.772
Enfants ayant fréquenté la salle de lecture	10.747	11.013
Nouveaux enfants inscrits en 1953	264	419
Achats : 325 volumes	} 375 volumes au total	
Dons : 50 volumes		
Reliure : 650 volumes		

Les chiffres de prêt et de fréquentation de la Bibliothèque Pestalozzi pour 1953 sont à peu de chose près les mêmes que ceux des deux années précédentes ; nous en concluons qu'ils ont atteint un plafond qu'il sera difficile de dépasser à moins que nos moyens de propagande ne s'intensifient, que notre local soit assez grand pour y recevoir davantage d'enfants, que la bibliothécaire puisse consacrer davantage de son temps à la Bibliothèque enfantine et que notre budget augmente en proportion.

Grâce au don généreux de Fr. 5000.— du Comité de la Fête nationale 1952, nous avons pu acheter les ouvrages nécessaires, soit de nouveaux titres, soit d'anciens qu'il fallait remplacer et nous avons pu, surtout, faire relier un nombre beaucoup plus considérable d'ouvrages, ce qui représente un grand avantage et une économie. Nous tenons à redire ici notre très vive reconnaissance au Comité de la Fête nationale.

Parmi les donateurs, nous relevons plusieurs noms de jeunes lecteurs et lectrices, ainsi que ceux d'adultes et d'institutions qui ont pensé à offrir à notre bibliothèque des livres, des brochures et des journaux : Editions Spes (Lausanne), Avanti-Club (Neuchâtel), M^{me} Droz, M. F. Gardy. Nous les en remercions de tout cœur.

Notre gratitude va aussi à M. J.-V. Degoumois, industriel, qui continue à mettre ses locaux gratuitement à la disposition de la Bibliothèque.

Aides. — Le travail dépassant décidément les possibilités d'une bibliothécaire à demi-temps, nous avons fait appel, avec l'appui du comité, tout d'abord à deux aides bénévoles : M^{lles} Elisabeth Salzmänn et Priscille Perret, puis à une auxiliaire permanente et rétribuée : M^{lle} Marianne Berner ; cette dernière, étudiante au Gymnase, consacre ses mercredis et samedis après-midi à la bibliothèque et nous lui sommes très reconnaissante des services précieux qu'elle nous rend et de l'intérêt qu'elle apporte à son travail. Les lectrices et lecteurs eux-mêmes se sont aussi rendus utiles en exécutant divers petits travaux pratiques.

Visites. — Diverses personnes sont venues voir la Bibliothèque Pestalozzi cette année : un groupe d'éducateurs de Sicile et Sardaigne, quelques institutrices, dont une avec sa classe, M. André Tissot, M. L. Burgener.

A propos des visites de classes, nous regrettons que, malgré nos invitations répétées, si peu aient répondu, cette année à notre appel. Alors que dans d'autres pays, les visites de classes aux bibliothèques enfantines sont une chose toute naturelle et organisée d'office, il semble que chez nous, on n'en comprenne pas encore tout l'intérêt. De même, notre fichier par sujets est très peu consulté par les éducateurs et trop souvent des élèves nous arrivent, à la veille d'un travail important, pour demander de la documentation qu'il est difficile de leur procurer immédiatement. Nous serions heureuse de connaître d'avance et de façon plus précise les programmes d'études en collaborant mieux avec le corps enseignant : il nous semble que cette méthode de travail serait plus profitable aux élèves, dès lors assurés de trouver leur documentation préparée.

Activités diverses. — La bibliothécaire a répondu à diverses demandes de renseignement concernant des titres de livres, des bibliographies, ou l'organisation de la bibliothèque, et elle continue à échanger une correspondance intéressante avec des spécialistes de la littérature de jeunesse ou des auteurs pour les jeunes, de Suisse et de l'étranger. Elle a en outre participé à une réunion internationale de littérature de jeunesse organisée à Zurich, du 1^{er} au 4 octobre 1953, par le Conseil international des lectures pour la jeunesse, le Pestalozzianum de Zurich et la Bibliothèque internationale pour les jeunes de Munich. Elle a assisté, le 10 décembre 1953, à l'inauguration de la Bibliothèque des jeunes de La Chaux-de-Fonds. Enfin, elle a donné des causeries sur « La lecture et la jeunesse » au sein de quelques groupes éducatifs de la ville et du canton.

Heure du conte. — Grâce à la collaboration d'une jeune collègue, M^{lle} Brodbeck, une « Heure du conte » a été organisée pendant six mercredis, de 17 h. à 17 h. 45, en octobre, novembre et décembre. Chaque fois, trente

à quarante enfants y sont venus avec enthousiasme, prouvant ainsi le plaisir qu'ils prennent à ce genre de manifestation.

Finances et Comité. — Atteint par la limite d'âge, M. C. Brandt, Conseiller d'État, est remplacé, en qualité de membre officiel, par son successeur M. G. Clottu; au premier va notre reconnaissance pour l'appui moral et l'aide effective qu'il nous a toujours donnés; au second nous disons combien le Comité se réjouit de l'accueillir.

Une vaste propagande par circulaire, auprès des parents de nos lecteurs et auprès des éducateurs n'a pas rendu ce que nous en attendions; elle a eu pour résultat, toutefois, de doubler presque le nombre de nos membres qui, par leur cotisation annuelle, facilitent l'établissement de notre budget.

Après l'adoption du nom de « Société des amis de la Bibliothèque », remplaçant celui de « Mouvement Pestalozzi », le Comité, augmenté et renouvelé, s'est mis à la tâche avec entrain et nous lui sommes très reconnaissante de son aide, de sa persévérance et de son appui précieux grâce auxquels la Bibliothèque Pestalozzi, après huit ans de vie, se maintient en bonne forme et gagne peu à peu sa place dans la cité.

La bibliothécaire :
D. GARDY

MARCEL BRETSCHER

Maison fondée en 1900

D O R U R E
I N D U S T R I E L L E

Reliure d'art

Téléphone (038) 5 17 37

NEUCHÂTEL

Faubourg de l'Hôpital 74

TAPIS

E. Gans-Ruedin

RUE DU BASSIN 10

NEUCHÂTEL

TÉLÉPHONE 5 36 23

GYPSERIE
EMOSER
PEINTURE

Faubourg de l'Hôpital 26
Téléphone 5 19 30
Neuchâtel

Tous
Travaux de Réparations
et Transformations

★
PAPIERS PEINTS



Glaces
pour autos

Dessus
de meubles

Glaces pour devantures

VESSAZ
& FILS

SERRURIERS — —
CONSTRUCTEURS

NEUCHATEL

Pommier 2

Tél. 5 26 93

Coopérative de Menuiserie - Ebénisterie

Vallon du Seyon — Tél. (038) 5 14 09

TRAVAUX EN BATIMENTS

Menuiserie — Charpente — Transformations — Ebénisterie
Meubles de bureau — Agencement de magasins

Devis sans engagement

Musée des Beaux-Arts

Les nouveaux locaux de l'aile est, mis à notre disposition au mois de février, ont été inaugurés aussitôt par une exposition consacrée à un choix des dessins et études de Maximilien et d'Albert de Meuron dont nos collections se sont enrichies dernièrement. C'était là d'abord un geste de gratitude, puisque c'est en bonne partie le legs de M^{lle} de Meuron qui a permis de construire cette annexe. Mais il peut arriver que la gratitude oblige à des gestes qu'on ne fait qu'à contre-cœur, et précisément parce qu'on s'y sent contraint ; tel n'était pas le cas en l'occurrence : des portefeuilles bourrés de dessins avaient passé du Château de Corcelles au Musée des Beaux-Arts — j'en ai parlé dans mes précédents rapports — et je n'ai eu que l'embarras du choix pour en tirer quelque 150, sensiblement égaux en intérêt sinon en format. La principale difficulté a résidé dans leur présentation, puisqu'il a fallu les encadrer...

Certes, ni Albert de Meuron, ni peut-être surtout Maximilien n'auraient consenti à montrer au public ces dessins, qui pour eux n'étaient que ce que sont les gammes auxquelles s'exerce un pianiste. Mais la précision de Maximilien et le charme d'Albert ont assuré à cette exposition un plein succès.

Autre succès, si je puis dire : la grande salle, malgré ses dimensions, s'est montrée susceptible de recevoir une série d'œuvres de format plutôt restreint sans que ses longues parois deviennent monotones.

Au printemps, M. le Ministre de Hollande et M^{me} Bentink, accompagnés d'un nombreux public, inauguraient une exposition de maîtres hollandais du XVII^e siècle. Il s'agissait pour le Musée de collaborer à une Semaine Hollandaise dont l'initiative revenait aux Services économiques de la Ville. Faute de temps et de moyens, il n'avait pas été possible de solliciter les Musées hollandais ; mais les collections particulières et publiques de Suisse ont consenti fort aimablement à se dessaisir temporairement de leurs chefs-d'œuvre. Nous les remercions encore une fois ; et nous adressons également l'expression de notre reconnaissance à M. le Dr Hans Schneider, de Bâle, qui a mis à notre disposition sa compétence et son expérience.

Durant l'été, les salles de l'annexe est furent occupées par une fort inté-

ressante collection de gravures modernes (Gilde internationale de la gravure), cependant que celles de l'ouest étaient réservées aux projets que les artistes neuchâtelais avaient faits pour décorer la salle du Grand Conseil.

En automne, le Musée avait organisé, en collaboration avec M. N. Jacometti, une exposition des gravures de Johnny Friedlander, de Paris, et des œuvres du peintre chinois Zao Wou-ki, qui, sauf erreur, montraient pour la première fois leur ouvrage au public suisse.

En novembre et décembre enfin, nous mettions quelques salles à la disposition d'un collectionneur de tapis d'Orient qui nous offrait de montrer au public quelques-unes de ses pièces les plus intéressantes. Suivant en cela l'exemple donné par les plus grands musées de Hollande et d'Allemagne, il s'agissait pour nous d'une exposition d'objets d'art qui revêtait en même temps un caractère didactique, puisque les pièces exposées étaient judicieusement choisies pour permettre l'étude des styles caractéristiques de chacune des régions d'Asie-Mineure et même d'Extrême-Orient qui créent des tapis. Des visites commentées organisées deux soirs par semaine ont remporté d'ailleurs un beau succès.

Comme ces tapis étaient trop grands pour être suspendus dans les nouveaux locaux, nous avons dû procéder à des échanges, accrochant au rez-de-chaussée une partie de nos collections. Comme d'autre part, un et bientôt deux des locaux du premier étage sont réservés à des affectations spéciales, nous avons provisoirement disposé dans l'annexe les tableaux des peintres d'aujourd'hui, et opéré des remaniements dans la sélection et la présentation des tableaux antérieurs (c'est ainsi que bon nombre des toiles déposées dans les locaux administratifs de la Ville ont été ramenées au Musée, afin que le public puisse voir des ensembles renouvelés).

Enfin, un local spacieux et sain ayant été aménagé sous l'aile est, nous y transportons progressivement les toiles en dépôt, qui seront d'accès plus facile qu'elles ne l'étaient.

Nous avons eu cette année un nombre de visiteurs qui doit être un chiffre record :

exposition hollandaise	4.874
tapis d'Orient	763
entrées ordinaires et gratuites . . .	20.122
	<hr/>
	25.759

Acquisitions. — L'enrichissement principal qu'aura connu notre Musée cette année est dû encore une fois à l'inlassable générosité de M. Willy Russ, conservateur honoraire. Au printemps, en effet, il nous permettait d'inaugurer, en présence de M^{me} Louis de Meuron et de ses enfants, une « Salle Louis de Meuron » qui groupait une partie des tableaux de ce peintre que nous

possédions déjà, et neuf toiles, toutes dons de M. Russ, qui complètent ainsi un magnifique ensemble.

Non content de ce geste, M. Russ ajoutait encore à cette salle un beau buste en pierre de M. Paulo Röthlisberger et quelques potiches ou étains.

Dans le courant de l'été, M. Russ donnait à la Ville un buste en bronze d'Auguste Rodin, qui figurait à l'exposition d'Yverdon. Il s'agit d'une première étude pour le fameux Balzac, — pièce de collection que notre Musée est fier de montrer dans son hall d'entrée.

En même temps, M. Russ poussait la générosité jusqu'à aménager l'angle de ce hall d'entrée où fut installé le buste, en le dotant d'un mobilier et d'un petit bronze de Reussner.

Le Département fédéral de l'Intérieur a déposé dans notre Musée une grande gouache de Serge Brignoni.

Pour sa part, la Commission du Musée a échangé, sur la proposition de l'artiste, une ancienne toile de M^{me} Janebé avec une plus récente. Elle a par ailleurs limité ses achats à une charmante petite huile de Lebourg, à un « papier découpé » de M^{lle} Alice Perrenoud, et à une série de gravures à l'eau-forte, illustrant le Cantique des Cantiques, de M. Favre, d'Auvernier.

Enfin, la Bibliothèque du Musée s'est considérablement enrichie en recevant les livres d'art que lui destinait le testament de M. Pierre de Meuron, ancien conservateur.

Le conservateur :

DANIEL VOUGA

Acheter

AUX *Armourins*
NEUCHÂTEL

c'est toujours économiser

PIZZERA & C^{ie}

NEUCHÂTEL

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION

D. TÖDTLI

ÉBÉNISTERIE

MEUBLES SCOLAIRES

AGENCEMENTS

Crêt Tacconnet
Place de la Gare

NEUCHÂTEL

Téléphone 5 31 12

BALOISE-VIE

Agence générale de Neuchâtel

Saint-Honoré 18

L. FASNACHT, Agent général

Téléphone : 5 45 17

ASSURANCES

Vie, Populaires, Accidents

Responsabilité civile

Rentes

Portefeuille : Incendie, vol,
eaux, glaces, bris de machines.



Faites confiance aux spécialistes
en commandant vos

COMBUSTIBLES

solides et liquides

chez

HAEFLIGER & KAESER S/A

Seyon 6

Neuchâtel

Tél. 5 24 26

Musée d'Histoire

Les visiteurs du Musée ont été nombreux, pendant l'année 1953 ; il a été constaté que les collections historiques, malgré l'espace restreint dont elles disposent, ont suscité autant d'intérêt que les autres parties du Musée ; plusieurs spécialistes les ont visitées. L'histoire du pays de Neuchâtel est l'une des plus curieuses qui soit, et l'on est toujours étonné, à nouveau, de l'intérêt qu'elle suscite, spécialement chez les étrangers. Nous ne pouvons pas rivaliser avec de grands Musées et c'est une nécessité de conserver à notre petit Musée son caractère neuchâtelois et local : c'est ce qui fait son intérêt et son charme, au dire d'éminents amateurs.

Les Autorités communales ont bien voulu nous procurer une série de nouvelles vitrines, établies dans la ligne de celles qui nous furent généreusement offertes par feu M. Maurice Robert, membre de notre Commission, pour les deux salles de l'Est, et qui, à l'usage, se sont révélées pratiques ; cela nous permettra d'exposer, dans la grande salle rénovée de l'Ouest, la collection de porcelaines et de faïences suisses, très appréciée des connaisseurs, les principales pièces de notre remarquable médaillier, des souvenirs de l'histoire de la Ville de Neuchâtel, des meubles anciens, etc. ; l'aménagement pourra en être fait dans les premiers mois de 1954.

Ainsi que je le signalais, dans mon rapport de 1952, une question importante sera l'aménagement de vitrines et d'armoires, dans les sous-sols du Musée, pour pouvoir y conserver les objets très nombreux, qui ne pourront plus être exposés dans les salles ; il sera ainsi possible de les faire voir à des visiteurs spécialisés.

La salle du XVII^e siècle a dû être presque complètement vidée, pour faire place à l'Exposition historique Hollande-Suisse, qui a été organisée au Musée, par la Direction de la Bibliothèque de la Ville et M. J. Petitpierre, et qui a été ouverte du 2 au 31 mai 1953 ; il serait préférable, à l'avenir, de trouver d'autres locaux pour des expositions de ce genre, car le déménagement rapide d'objets précieux et fragiles ne s'effectue pas sans danger.

L'Etat de Neuchâtel nous a fait remettre, en dépôt, par l'entremise des Autorités communales, la partition manuscrite originale de la pièce historique

de Ph. Godet : « Neuchâtel-Suisse 1848-1898 », œuvre de Joseph Lauber, composée et exécutée à l'occasion des fêtes du Cinquantenaire de la République Neuchâteloise.

Automates Jaquet-Droz. — La renommée des mécanismes construits par Pierre Jaquet-Droz, son fils Henri-Louis et leurs collaborateurs s'étend au loin et particulièrement en Amérique.

Grâce à la propagande judicieuse faite aux Etats-Unis par les fabricants d'horlogerie suisse, qui recommandent aux habitants de ce grand pays, lorsqu'ils viennent en Suisse de ne pas manquer de passer à Neuchâtel pour y voir les automates du Musée, nous avons dû organiser en 1953, à la demande particulière d'Américains, 64 séances. Ajoutons à ce chiffre imposant 36 séances pour des sociétés, des écoles, ou des groupements divers du pays et des régions voisines, et nous atteindrons un total de 100 démonstrations privées organisées à côté de celles qui ont lieu régulièrement le premier dimanche de chaque mois.

Dans leur ensemble, ces 112 séances ont groupé 3419 personnes, chiffre jamais atteint dans une année normale. On compta 2743 adultes et 676 enfants.

A deux reprises, les mécanismes ont été filmés en activité.

Nous avons dû répondre négativement à deux demandes d'envoi des automates à Zurich, une fois pour figurer dans une exposition organisée par une entreprise particulière, et la seconde pour une prise de télévision. Avec le concours de Radio Genève, une prise de télévision a pu être exécutée dans les locaux mêmes du Musée.

Le conservateur :

PAUL DE PURY



Epicerie fine

ZIMMERMANN S/A

Neuchâtel et environs
20 magasins de vente

Une renommée : « **CAFÉ COMPTOIR** » toujours frais
FROMAGE premier choix — **BEURRE** — **YOGHOURTS**

MARCACCI & C^{ie}

ENTREPRENEURS

MAÇONNERIE

BÉTON ARMÉ

CARRELAGES

Téléphone N° 5 14 79

NEUCHÂTEL

GRAVIREX - B. Calmelet

GRAVURES INDUSTRIELLES

Grands Pins 5

NEUCHÂTEL

Tél. 5 26 45

Toutes vos **LETTRES** et **CHIFFRES**
dans toutes les dimensions
bruts - vernis - bronzés

Tous genres de **CARACTÈRES**
PLAQUES DE PORTES
ENSEIGNES

ÉTUDES

DEVIS

CONSEILS

Eclairage

Elexa

de tous

locaux

Rue du Seyon 10

NEUCHÂTEL

Tél. 038 / 5 45 21

Menuiserie

Angelo Piana

Ebénisterie

Faubourg de l'Hôpital 80
Neuchâtel Tél. 5 20 17

Parqueterie

Marcel Piana

Parquets massifs en tous genres
Parquets mosaïque
PONÇAGE

Rue Pourtalès 7
Neuchâtel Tél. 5 46 18

MONTANDON

ORDONNANCES
SPÉCIALITÉS
PARFUMERIE
DROGUERIE

PHARMACIEN

NEUCHÂTEL

PLACE PURRY
EPANCHEURS 11

Utilisez toujours l' **ENCRE RICHARD**

*pour
votre plume réservoir*

BROSSERIE

VANNERIE

CORDERIE

BOISSELLERIE

Alfred Sollberger

Fondation 1832

NEUCHÂTEL

Rue de Flandres 2 et 7

Téléphone 5 24 49

ENTREPRISE DE
MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE - AGENCEMENTS

ADRIEN ANTONIETTI

NEUCHÂTEL

Louis-Favre 14

Tél. 5 27 95

Musée d'Histoire naturelle

Après un début calme, l'exercice que nous allons passer en revue s'est terminé dans la fièvre des déménagements, dans l'excitation des projets échafaudés... et dans la poussière.

Dans sa séance du 13 juillet 1953, le Conseil général a accepté le projet de transformation du musée et voté les crédits demandés par le Conseil communal. Nous sommes infiniment reconnaissants à M. J. Liniger, directeur des musées et bibliothèques, d'avoir présenté les nécessités de notre musée et brillamment défendu sa cause.

Notre gratitude va au Conseil général pour l'intérêt qu'il a montré à l'égard de notre institution.

Cet événement, dans l'attente duquel le musée vivait depuis le début du siècle, est pour lui d'une importance vitale ; en effet, ce projet ne représente pas seulement la modernisation de quelques salles, mais signifie la fin de l'état de stagnation, d'asphyxie lente, qui était son lot depuis nombre d'années. Notre cité qui était à l'avant-garde, au siècle passé, par la renommée de son musée, s'est laissé devancer par toutes les villes universitaires et même par plusieurs centres de moindre importance.

La compréhension de nos autorités, en cette occasion, nous laisse à espérer que le musée d'histoire naturelle va entrer dans une nouvelle phase de son histoire, où il regagnera la place qu'il mérite et où il retrouvera le rôle didactique qu'il a perdu.

Cette évolution ne se fera certes pas en quelques mois et ne sera pas obtenue par simples transformations des locaux et changements dans la présentation des animaux. Elle sera au contraire le résultat d'un effort continu qui doit viser tout d'abord, pensons-nous, à réveiller l'intérêt du public neuchâtelois pour la faune du pays (par présentation de l'animal dans son cadre naturel — dioramas —, expositions de photographies, causeries et films), et à créer des relations suivies avec les établissements d'enseignement. Les programmes actuels, en effet, comprennent des leçons de sciences naturelles dans la plupart des classes. C'est la seule branche qui soit en rapport direct

avec les collections d'un musée : tous les professeurs devraient pouvoir en profiter pour l'illustration de leur cours.

A côté de ce rôle éducatif, le travail scientifique : nous nous contenterons d'en présenter un seul aspect d'une importance essentielle pour la revalorisation du musée ; c'est l'étude des collections qui devront être sans cesse rajeunies et complétées.

LOCAUX

Les transformations et l'aménagement de notre musée ne pourront être réalisés qu'en plusieurs étapes.

1^{re} étape : les quatre grandes salles du 1^{er} étage seront divisées en deux parties par un plancher intermédiaire ; cette séparation permettra une meilleure utilisation de cet immense espace.

Les deux salles nord et nord-ouest deviendront ainsi quatre locaux suffisamment hauts pour l'exposition ; ils seront réservés à la faune suisse.

Les deux salles du sud seront divisées un peu différemment : la séparation horizontale sera plus élevée, réduisant sensiblement la hauteur des locaux supérieurs. Ceux-ci, avec une hauteur de 2 m 20, feront d'excellents magasins où les collections seront à l'abri de la poussière et de la lumière (éclairage artificiel). Les mesures de désinfection y seront plus simples et surtout plus efficaces.

La partie inférieure de ces salles-sud sera attribuée, dès ce printemps, au collège classique qui aménagera là trois salles d'école.

Pour compenser cette amputation, le musée recevra en échange trois salles, occupées actuellement par le collège, au rez-de-chaussée du bâtiment, côté nord-ouest. Pour nos collections, ce sera un avantage certain d'occuper un emplacement plus frais et moins éclairé, tandis que les élèves pourront travailler dans des salles ensoleillées et moins bruyantes.

Avant le début des travaux, nous avons dû déplacer le squelette de la Baleine qui obstruait le passage au haut des escaliers. Nous l'avons surélevé en le suspendant au plafond du hall.

Commencées à la fin d'octobre, après que les vitrines eurent été vidées, les transformations avancent bon train — l'un des deux magasins est déjà rempli — et seront terminées dans quelques semaines ; pour la partie sud, tout au moins.

Est-il nécessaire de donner des précisions sur le travail que représente l'étiquetage et le transport de plusieurs centaines d'animaux ? Nous avons heureusement pu obtenir le concours de quelques personnes pour cette tâche ingrate, qui exige cependant beaucoup de soin.

Si, pour un déménagement, ce personnel occasionnel peut suffire, l'aménagement de salles, où tout doit être transformé et remis à neuf, ne pourra

être réalisé que si le musée dispose de personnes qualifiées pour ces travaux.

La compréhension de nos autorités permettra de résoudre ce problème essentiel, nous en sommes persuadés.

COLLECTION GÉNÉRALE

Les animaux qui étaient exposés jusqu'ici dans les vitrines vont tous passer dans les nouveaux magasins, où sera faite leur toilette.

Avant de pouvoir être présentés à nouveau, la plupart d'entre eux ont besoin d'un sérieux nettoyage et d'un changement de support. Les oiseaux, en particulier, devront troquer leur antique perchoir, moulé et blanchi à la chaux, contre des branches aux formes variées qui donnent aux collections un aspect plus naturel, plus vivant.

Cette réforme de longue haleine sera effectuée progressivement, au cours de la deuxième étape de la réorganisation du musée.

FAUNE SUISSE

Ce n'est pas sans hésitation que nous avons décidé de présenter en dioramas une partie des Vertébrés de la Suisse. Ce projet est téméraire, sa réalisation difficile et coûteuse ; mais, de plus en plus, cette formule a la faveur du public qui aime à contempler l'animal dans le milieu où il vit.

Des prises de contact avec différents musées furent nécessaires pour mettre au point ce projet et étudier les détails techniques qui faciliteront son exécution.

Les mammifères du pays que nous possédons sont malheureusement dans un état minable. La plupart d'entre eux, naturalisés au siècle passé, ont été complètement décolorés par la lumière.

Avec l'aide du Service de la chasse, nous avons commencé à remplacer ce matériel inutilisable.

Par contre, nous pourrions employer sans autre la magnifique série des Passereaux de Robert. Quant aux autres oiseaux, nous renouvellerons peu à peu les exemplaires abîmés ou mal empaillés, en leur donnant les attitudes qu'exigeront leur place dans les dioramas.

Il sera également indispensable de compléter les collections de peaux, où la faune du pays est très pauvrement représentée. Ce matériel scientifique, indispensable pour les études de systématique, mérite d'être augmenté dans les années à venir.

Au cours des derniers mois, nous avons dessiné les projets des dioramas de la plupart des mammifères et commencé la construction d'une maquette au 1/10 pour la moitié de la salle 1.

Ce travail est exécuté à la Saunerie, où nous avons trouvé hospitalité et collaboration de la part du Service de la chasse.

Notre gratitude va à M. A. Quartier, inspecteur de la chasse et de la pêche, et membre de notre commission, pour l'intérêt qu'il prend au musée.

VISITES. DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Les transformations ont rendu nécessaire la fermeture du musée au début de l'hiver.

L'entrée de nos salles étant gratuite, le nombre des visiteurs ne peut être indiqué ; disons seulement qu'il nous a surpris. Jamais nous n'aurions pensé que le musée, dans son état actuel, pouvait attirer autant de personnes indigènes et étrangères. Un jour d'été, 300 élèves français et leurs maîtres avaient envahi nos vastes locaux, d'ordinaire plus silencieux.

Durant cet exercice, nous avons dirigé et commenté plusieurs visites, en particulier pour des classes de la ville, et répondu à diverses demandes de renseignements (détermination d'animaux du pays).

Le meuble et les cadres d'exposition pour les aquarelles de L.-P. Robert ont été remis en état : il est temps de présenter à nouveau au public ces admirables croquis d'oiseaux, déposés depuis longtemps dans le bureau de la direction. De nombreuses personnes nous ont demandé de pouvoir les consulter (entre autres le célèbre peintre-animalier Roger Reboussin, venu de France dans ce but). Les maisons d'édition Delachaux et Niestlé et Orell Füssli ont choisi quelques-unes de ces planches pour la reproduction, comme elles le font chaque année.

BIBLIOTHÈQUE

Ce service s'est enrichi de plusieurs tirés-à-part et ouvrages de biologie et de systématique.

Quelques musées nous ont envoyé leur rapport annuel.

ENTRETIEN DES COLLECTIONS

Ce chapitre nous a causé beaucoup de soucis. Aucune des vitrines d'exposition ne ferme hermétiquement, aussi faudrait-il sans cesse recommencer le travail de désinfection. Les insectes déprédateurs, les anthrènes surtout, ont déjà fait d'importants dégâts aux mammifères et aux oiseaux. Les papillons de S. Robert ont été aussi dangereusement attaqués : il a fallu désinfecter et nettoyer les 525 cadres.

Dans les autres collections d'insectes, entreposées dans les combles, certains cadres sont en parfait état, alors que d'autres, placés côte à côte, sont entièrement détruits.

Toutes nos collections entomologiques doivent être réunies sans tarder dans un local spécial, à température aussi égale que possible, où les mesures de désinfection soient facilitées et leur effet durable.

L'une des salles du rez-de-chaussée sera aménagée dans ce but, au printemps.

TRANSFERT DU MUSÉE

A la fin de cet exercice, le Conseil communal nous a présenté un projet pour le transfert du musée dans une villa particulière.

Après avoir pris connaissance du bâtiment et mesuré toutes les chambres et les dépendances, nous avons proposé l'abandon de ce projet, eu égard à la perte considérable de surface qui serait résultée de ce changement de locaux.

L'assistant :

RENÉ GACOND

Plus accueillant que jamais !
Entièrement rénové !

MÉTROPOLE

NEUCHÂTEL

RESTAURATION - TEA-ROOM *au premier étage*

PÂTISSERIE - CONFISERIE *au rez-de-chaussée*

R. BORNAND

DROGUERIE



Burkhalter

St. Maurice 4
NEUCHÂTEL

DÉCOPPET FRÈRES

MENUISERIE
CHARPENTE
NEUCHATEL

JEAN REZZONICO

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT
ET DE TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

NEUCHATEL

Domicile : Les Gouttes d'Or 84 - Tél. 5 50 69

Bureaux : Champréveyres 17 - Tél. 5 35 02

RESTAURANT du



Palais Du Peyrou
NEUCHATEL

pour Diners, Réceptions, Banquets
Repas de nocés, Bals

GRAND ET PETITS SALONS

Musée d'Ethnographie

SOMMAIRE

Collections, p. 46 à 60 :

Les bijoux de paille de Tombouctou, p. 48 à 56.

Services du Musée :

Bibliothèque et cartotheque, p. 60.

Filmothèque, p. 60.

Musicologie, p. 61 à 65.

Laboratoire de photographie, p. 65.

Photothèque, p. 65.

Visites, p. 65.

Conférences, p. 65.

Agrandissement du Musée, p. 66 à 68.

Missions scientifiques :

Agadès, Tahoua, Tombouctou, p. 68 à 97.

Mission peuhle, p. 97 à 110.

Illustrations, p. 49 à 55, 71, 74, 76 à 79, 86 à 88, 92 à 95.

Planches I à X.

Les événements de 1953 dans notre vie muséale paraissent se cristalliser — et sans doute n'est-ce pas très objectif ? — sur ce « leitmotiv » des années précédentes : l'agrandissement du musée. Ces trois buts seront atteints : salle d'expositions itinérantes et magasins dans le nouveau bâtiment, modernisation de la présentation muséographique dans l'ancien bâtiment. Dans sa séance du 2 novembre, sans opposition, le Conseil Général acceptait les propositions du Conseil Communal et votait le crédit demandé de Fr. 489,000.—.

Le 16 mars nous partions pour notre septième mission africaine à bord d'un petit appareil privé, un monomoteur Bonanza. Nous survolions la piste du Hoggar, parcourions les régions d'Agadès, Tahoua, Tombouctou et rentrions par le Tanezrouft sur Colomb-Béchar, Casablanca pour atteindre en date du 12 avril le terrain terminus de notre périple : l'aéroport des Éplatures à La Chaux-de-Fonds.

En juin, nous prêtres à la « Kunsthalle » de Bâle 4 objets de l'Ancien Empire égyptien pour l'exposition consacrée à l'Art égyptien.

Le 24 juillet nous organisons une huitième mission, d'une durée de six mois, à caractère exclusivement cinématographique, chez les Peuhls Bororo du Cercle de Tahoua. Nous chargeons de cette mission notre collaborateur, le professeur Henri Brandt.

Le 10 septembre nous expédions une petite collection systématique de l'Angola (doubles) en échange d'une série indonésienne au « Museum voor Land- en Volkenkunde » de Rotterdam.

Le 29 septembre nous prêtres également des masques et des fétiches africains à la « Kunsthalle » de Berne pour son exposition « Afrikanische Kunst ».

Le 12 octobre, nous recevons une très belle collection de bijoux marocains, achetée à notre intention par M^{lle} Mireille Barde, notre ancienne collaboratrice dans notre mission Maroc/Mauritanie 1950-1951.

A fin décembre, nous expédions aux « Musées Royaux d'Art et d'Histoire » de Bruxelles une grande écuelle de bois des Iles de l'Amirauté, une tête de monnaie de Nouvelle-Calédonie et un dessus de porte sculpté du Nouveau-Mecklembourg pour leur exposition « Mélanésie ».

COLLECTIONS

AFRIQUE BLANCHE

Il s'agit en fait de cette zone frontière du Sahel située entre les 16^e et 17^e degrés de latitude nord et qui comprend la ligne des grands marchés de Tahoua, Gao, Tombouctou, lieux de rencontre et d'échanges des nomades blancs et des sédentaires noirs. La plus grande partie du mobilier saharien s'achète sur ces places d'où notre classification nécessairement arbitraire.

TAHOUA (NIGER)

Nous achetons chez le forgeron Captini une collection de bijoux haoussa et touareg (bracelets, pendentifs, boucles d'oreilles) pour compléter nos acquisitions des années précédentes (53. 1. 29/36).

Le commandant de cercle offre à notre musée un sac à effets de l'Azaouac, très beau et minutieux travail de cuir, exécuté en général uniquement pour les nobles (53. 1. 43) et deux paires de sandales (takalmi), l'une de Keita (53. 1. 3), l'autre de Tahoua (53. 1. 4), remarquables chacune par la finesse des broderies en étroits lacets de cuir vert.

Nous achetons encore une couverture « gourougourou », tissage habituel à bandes étroites, exécutée à Dogon Douchi dans le style des pagnes djerma

« téra » avec cependant des motifs particuliers nommés « alo » et qui représentent les têtes des planchettes coraniques.

Pour notre collection d'instruments de musique, un tambour à tendeur « kôso », provenant des fils de Karbao, griots du sultan (53. 1. 5).

GAO (SOUDAN)

Sur le marché — et que de modifications depuis onze ans que nous le connaissons ! — nous trouvons quelques perles anciennes, ces perles « nobles » que les Maures disent fabriquées par le Prophète Soulleiman et qu'ils imaginent chargées de vertus magico-religieuses. Ces perles de cornaline, vraisemblablement d'origine asiatique, de marbre de Hombori nous sont vendues en deux lourds colliers avec un bracelet, en marbre de Hombori également, un de ces bracelets que les Touareg portent au bras droit, au-dessus du coude, et qui leur garantit force et sûreté, tant au combat qu'au travail (53. 1. 37/39). Cette série va être complétée très heureusement grâce à la collection Paris de Tombouctou.

TOMBOUCTOU (SOUDAN)

Collection Paris : M. Paris, ingénieur à l'hydraulique pastorale, nous offre sa collection personnelle de perles anciennes, achetées et trouvées pendant plusieurs années de vie nomade dans les cercles de Tombouctou et de Gao. C'est un ensemble intéressant dont nous connaissons et apprécions la valeur par les travaux de Mauny (« Notes Africaines » 1949, N° 43, 1950, N° 47) dont nous avons vu les collections à l'IFAN (Dakar) et entre autres, par nos enquêtes dans le Hodh et dans le Trarza. Les Maures connaissent fort bien les perles anciennes que les caravaniers, que les enfants découvrent dans le sable, leur attribuent de nombreuses vertus selon leur forme, la matière première et des prix parfois élevés. Ainsi l'une des femmes du cheikh Abdallahould cheikh Sidya fit payer une perle « noble » par 12 chameaux, 20 vaches, 50 chèvres et 50 moutons.

Série 1 : 23 perles, cornaline et quartzite, provenant des marchés de Gao, Tombouctou, dont deux disques rares, 37 et 40 mm (Tombouctou) payés 250 fr. cfa. — les parures de cette forme font partie, par exemple, de la coiffure des Rimaïbé (v. pl. VIII), caste d'anciens captifs des Peuhls, nomadisant dans les régions du Gourma, de Bandiagara et de Mopti — Quatre losanges de cornaline sont originaires probablement des Indes (Cambaye, Inde occidentale).

Série 2 : 2 petites perles de verre, bleue et jaune, données par une femme de Tombouctou.

Série 3 : perle cylindrique de 38 mm, de couleur brune, provenant d'un puits du Faguibine : Hassil'Abiod. Pourrait être en terre cuite, d'après M. Paris.

Nous nous demandons s'il ne s'agit pas simplement d'un fragment de fulgurite, utilisé comme pendentif, pourquoi pas ?

Série 4 : 35 perles de cornaline, provenant de Oualata et de la région d'Aratane.

Série 5 : 7 perles de verre bleu, en forme d'anneau (10 mm de diamètre), perles rares et recherchées par les Maures. Offertes par le chef du ksar de Oualata, Bâ ould Guig, à M. Paris, avec deux perles multicolores en pâte de verre. Ce sont peut-être des perles de Venise anciennes, à moins qu'il ne s'agisse de fragments de perles, écrasées au mortier, puis refondues et moulées au creuset par les Maures ? Cette technique est courante et quand les perles sont assez grandes, patinées par le temps ou polies au sable, portées, la différence n'est pas toujours facile à déceler.

Série 6 : 37 perles sphériques ou allongées, en cornaline, quartzite et verre, achetées sur les marchés de Goundam, Gao et Tombouctou pendant les années de 1940 à 1947.

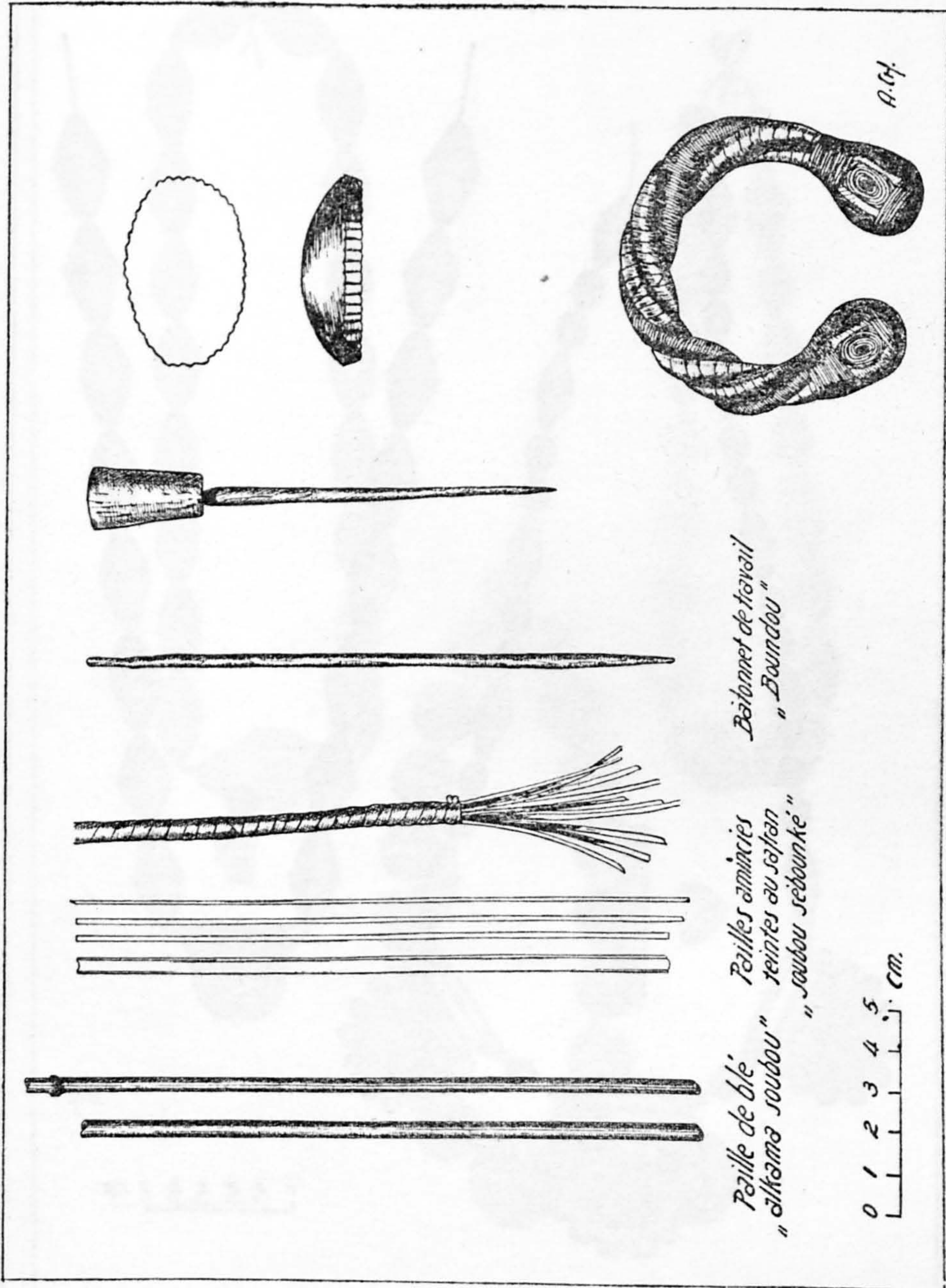
Série 7 : 8 petits coquillages, dont deux percés et une perle en forme de disque, en coquillage également, découverte dans le creux d'une dépression dans les dunes de Boudjebéha (région d'Araouane).

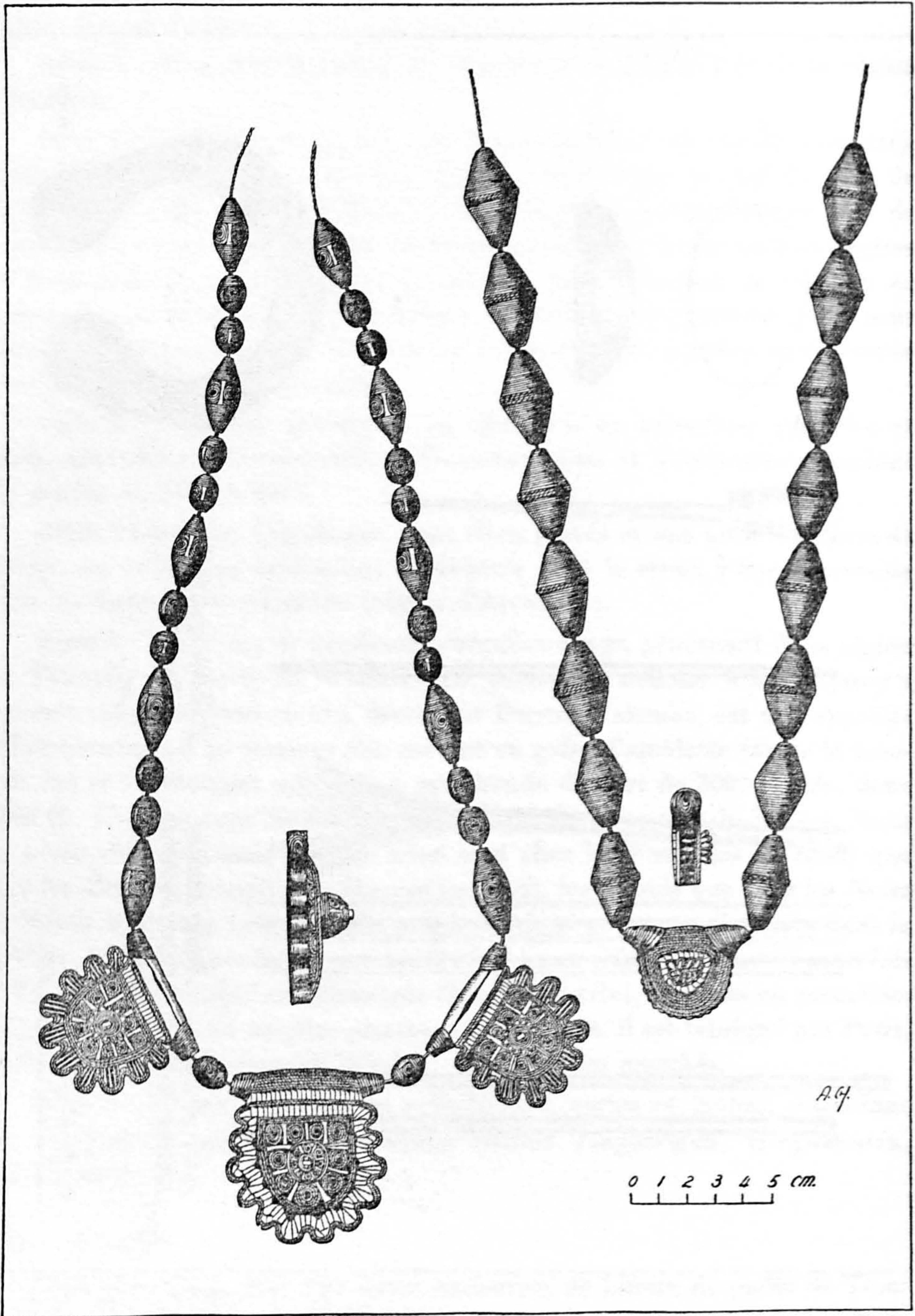
Série 8 : Fragment de pendentif, cornaline rouge, provenant de la région de Tinioulig au nord de Oualata. Ce pendentif nommé « korbotyirey » (anneau rouge) à Tombouctou, décrit par Dupuis-Yakouba, est très apprécié à Tombouctou où les femmes s'en servent en guise d'amulette contre le mauvais œil et lui donnent une valeur marchande de plus de 3000 fr. cfa, donc 6000 ffr. C'est un type de pendentif très répandu dans tout le Sahara. Nous en avons des spécimens achetés aussi bien chez les Fezzanais (hâtima) que chez les Touareg (tenelit), les Maures (anfoug), les Peuhls que chez les Noirs du Sahel, où il joue le même rôle prophylactique et est porté tantôt dans la coiffure, tantôt suspendu au cou, tantôt fixé à une ceinture. Importé autrefois de l'Inde, il fut recopié en Allemagne (Idar-Oberstein), toujours en cornaline. Aujourd'hui, mais en matière plastique ou en verre, il est fabriqué par Paris, Iablounets (Tchécoslovaquie), Venise, et inonde les marchés.

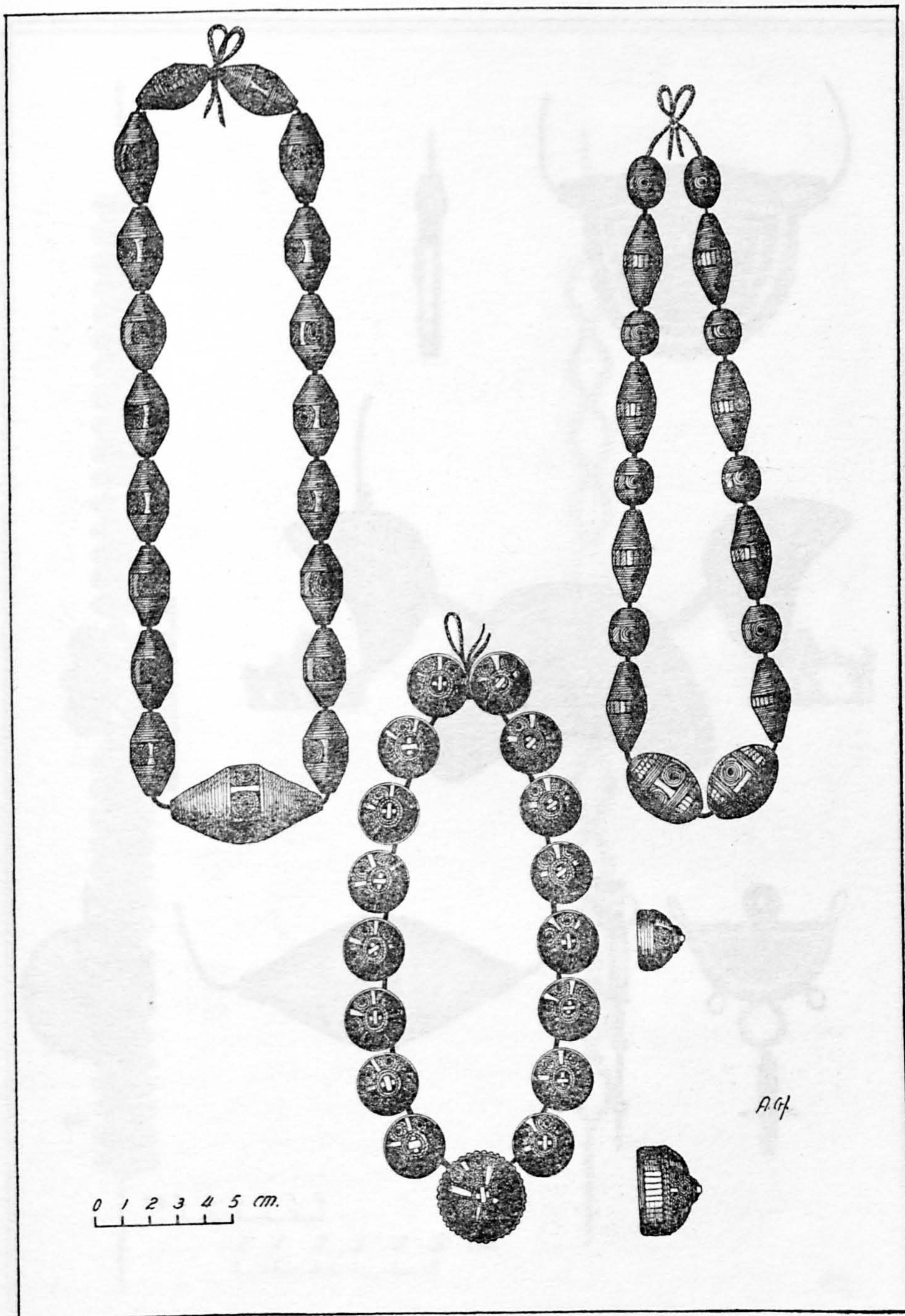
Série 9 : 16 perles rondes ou cylindriques, vertes et jaunes, provenant des campements touareg du Gourma (tribus Tingueringuif, Irreguanaten, Keltomoulaït).

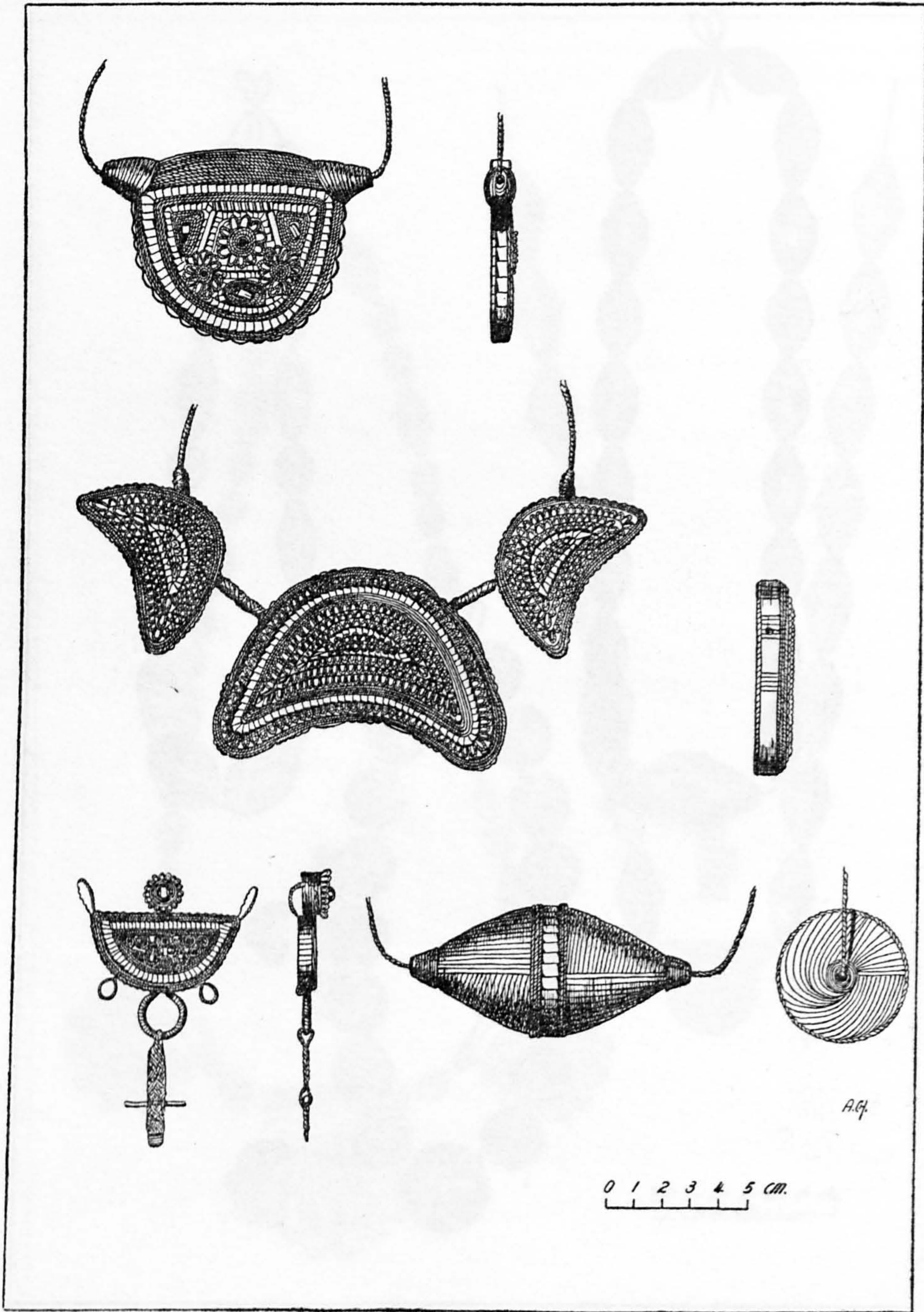
Bijoux de paille

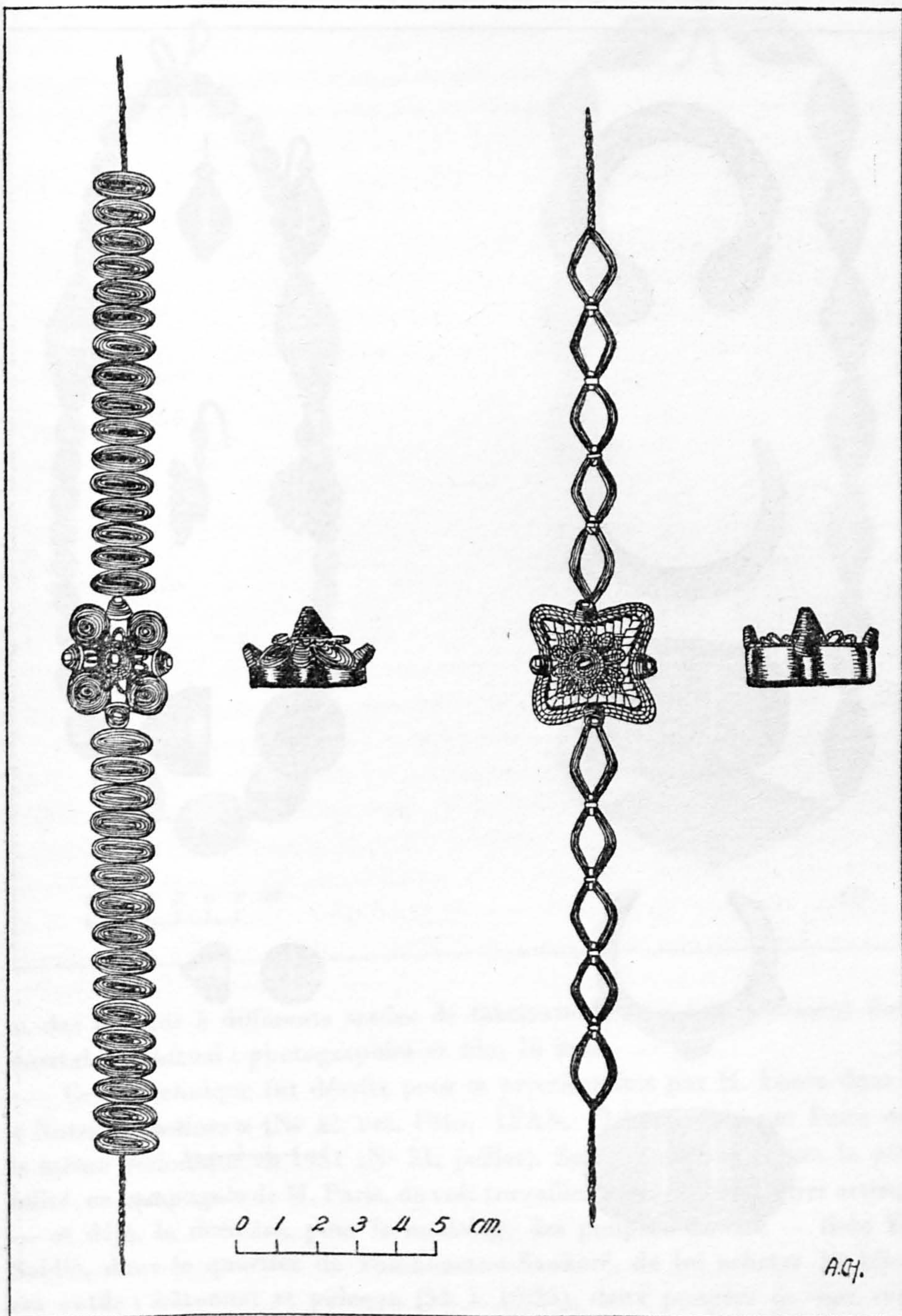
Nous possédions déjà une petite collection de bijoux de paille de Tombouctou qu'un de nos amis, M. Louïk Rault, chef de la subdivision du Gourma, nous expédiait en 1943 avec une poupée de cire. Nous désirions compléter cette collection par d'autres parures, par les matières premières, les outils

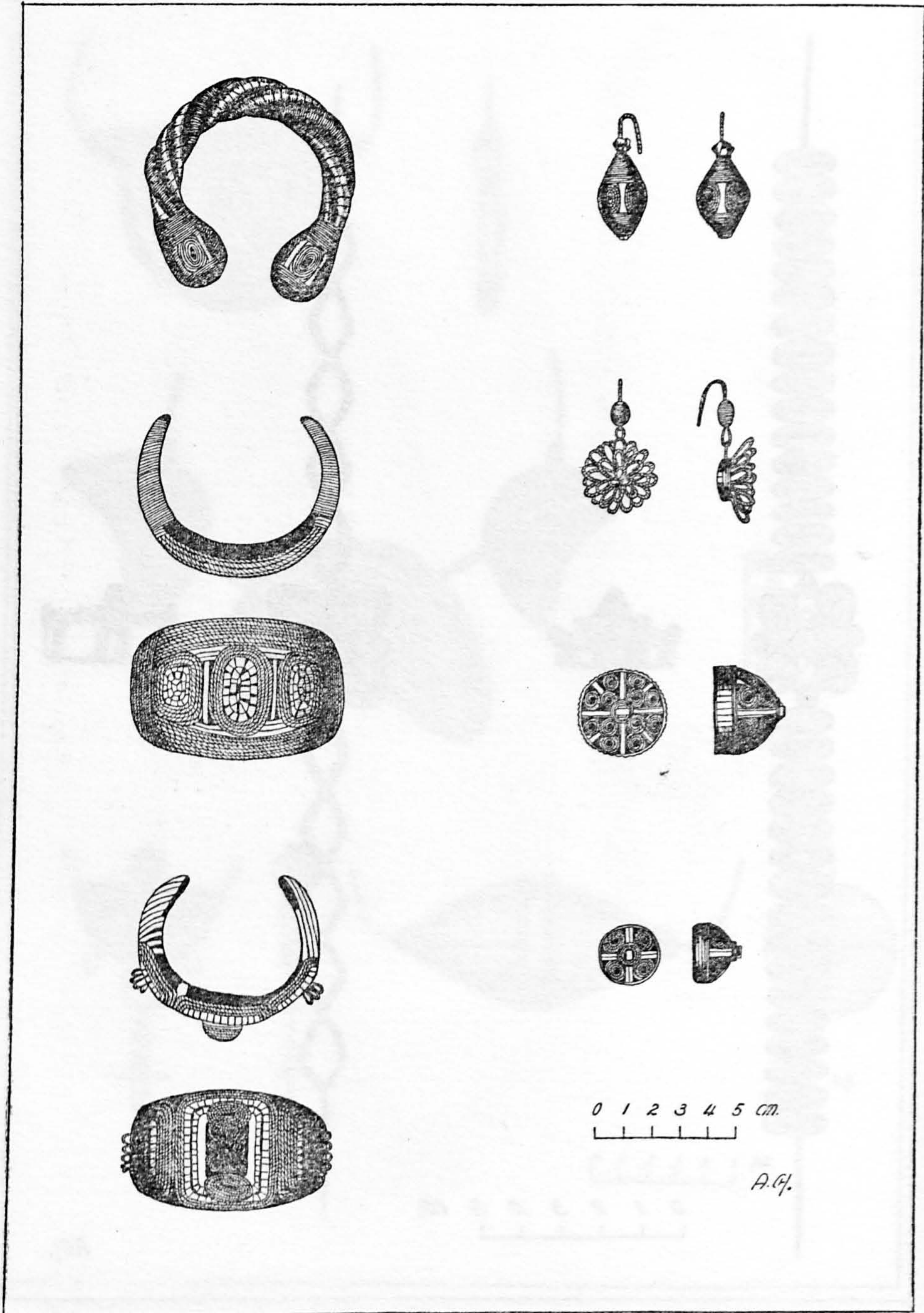


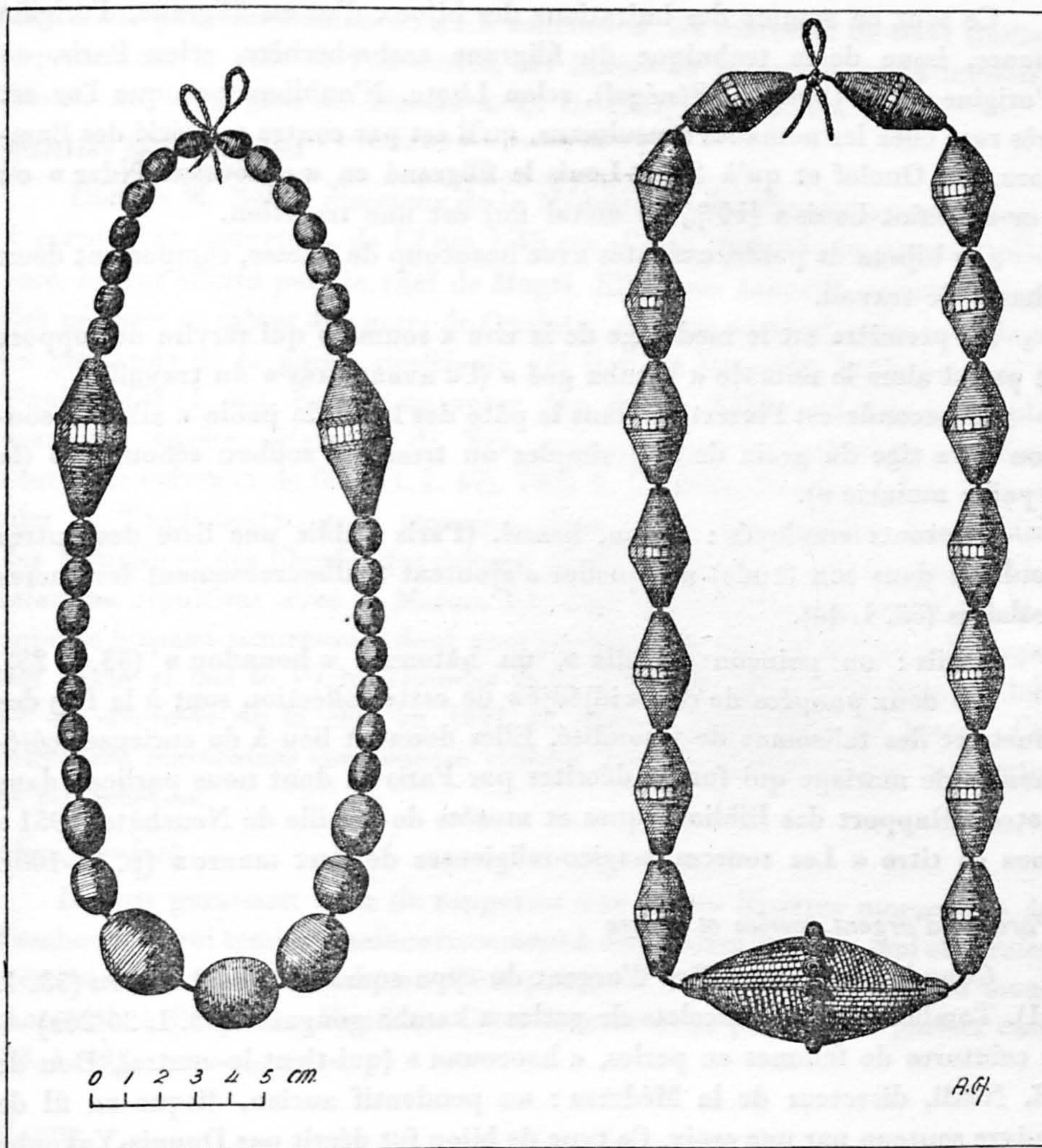












et des parures à différents stades de fabrication, avec l'encadrement documentaire habituel : photographies et film 16 mm.

Cette technique fut décrite pour la première fois par H. Lhote dans les « Notes Africaines » (N° 32, oct. 1946, IFAN, Dakar), puis par Paris dans le même périodique en 1951 (N° 51, juillet). Sur place nous eûmes la possibilité, en compagnie de M. Paris, de voir travailler l'une des meilleures artisanes — et déjà, la dernière, pour le modelage des poupées de cire — Bolo Elba Saidiè, dans le quartier de Tombouctou-Sankoré, de lui acheter 15 bijoux, ses outils : bâtonnet et poinçon (53. 1. 10/25), deux poupées de cire, représentant l'une une femme bambara (53. 1. 1), l'autre une femme sonraï (53. 1. 2), de la photographier et de la filmer (film de M. A. Coeudevez).

Ce sont en somme des imitations des bijoux d'or en filigrane, d'origine maure, issue de la technique du filigrane arabo-berbère, selon Paris, ou d'origine nègre (Soudan, Sénégal), selon Lhote. N'oublions pas que l'or est très rare chez les nomades musulmans, qu'il est par contre apprécié des Bambara, des Ouolof et qu'à Saint-Louis le filigrané en « ouroussou Ndar » ou « or de Saint-Louis » (10 % de métal fin) est une tradition.

Ces bijoux de paille, exécutés avec beaucoup de finesse, comportent deux phases de travail.

La première est le modelage de la cire « souma » qui servira de support et prend alors le nom de « kamba goé » (l'« avant-bras » du travail).

La seconde est l'insertion dans la pâte des brins de paille « alkama soubou » (la tige du grain de blé) simples ou tressés « soubou sébounké » (la « paille amincie »).

Colorants employés : safran, henné. (Paris publie une liste des autres couleurs dans son étude) auxquelles s'ajoutent malheureusement les encres scolaires (53. 1. 44).

Outils : un poinçon « kâdia », un bâtonnet « boundou » (53. 1. 25).

Les deux poupées de cire « idjédjé » de cette collection sont à la fois des jouets et des talismans de fécondité. Elles donnent lieu à de curieuses cérémonies de mariage qui furent décrites par Paris et dont nous parlions dans notre « Rapport des Bibliothèques et musées de la ville de Neuchâtel 1951 » sous ce titre « Les sources magico-religieuses de l'art maure » (p. 97-106).

Parures d'argent, perles et cuivre

Goundam : 1 chevillière d'argent du type souraï de Tombouctou (53. 1. 41). Tombouctou : 2 bracelets de perles « kamba gongaé » (53. 1. 26/26a) — 2 ceintures de femmes en perles, « haocouna » (qui-tient-le-ventre). Don de M. Nékli, directeur de la Médersa : un pendentif ancien, disque en fil de cuivre soutenu par une croix. Ce type de bijou fut décrit par Dupuis-Yakouba en 1919 (53. 1. 45) dans son ouvrage : « Industries et principales professions des habitants de la région de Tombouctou », Larose 1921, Paris. Il nous fait penser par sa forme, son procédé de fabrication (fonte à la cire perdue) aux anciens bijoux d'or baoulé, en particulier à ces plaques rondes ou bijoux d'applique dits « Porteurs d'Ames » (B. 47, 1997) décrits par P. Bardon (Collection des Masques d'or Baoulé de l'IFAN, Dakar 1948.)

Tissages

3 couvertures à damiers, l'une de Goundam, en laine et coton, plus connue sous le nom de « N'bouna » (5 m. s/1 m. 50), les autres en coton (1 m. 40 s/2 m. 28) (1 m. 42 s/2 m. 48) de Tombouctou. Remarquons au sujet de ces motifs : carreaux indigo et carreaux blancs, l'interprétation que nous en donne Germaine

Dieterlen pour les Bambara : « En conclusion, les carreaux de tissu (indigo) représentent le vide et l'obscurité, les blancs la plénitude et la lumière » (*Essai sur la religion des Bambara*, P. U. 1951/Paris, p. 111.)

Poteries et céramiques

Don de M. Nékli, directeur de la Médersa de Tombouctou : un canari à 2 corps avec couvercle, de 67 cm.^s/45 cm. Cette magnifique poterie, pièce rare, lui fut offerte par un chef de Mopti. Elle nous rappelle certains décors des poteries et même des murs de Oualata, avec en particulier les modelages en guirlande de la partie supérieure qui imitent les petits brûle-parfum de Oualata (53. 1. 46). Encore un autre don de M. Nékli : un très beau plat marocain ancien, originaire de Fez, avec quelques « réparations » intéressantes de cuivre et de fer (53. 1. 47). Déjà à Oualata, l'ancien relais caravanier de Tombouctou, nous trouvons dans les vieilles familles bourgeoises des Mehajib et des Chorfa, des cuivres et des céramiques qui évoquaient les relations régulières avec le Maroc. Ici, c'est un témoignage semblable des apports hispano-mauresques dont nous parlaient déjà les « tarikh » à l'époque des Askia et que le Pacha Djouder imposa par la suite militairement lors de sa conquête de la ville en 1491 et dont il reste tant de traces. Ces influences marocaines sont encore visibles dans l'architecture par ses portes et ses fenêtres.

Moucharabièh

Il nous paraissait utile de rapporter une de ces fenêtres marocaines de Tombouctou qui tendent malheureusement à disparaître et qu'un seul et dernier menuisier sait encore fabriquer. C'est pourquoi nous commandions un moucharabièh à Boubakar Handam. Cette fenêtre nous parvint en parfait état (53. 1. 48).

MAROC

Collection de bijoux Mireille Barde

En rentrant de notre mission saharienne, nous nous arrêtons à Casablanca, déposons à l'intention de M^{lle} Barde une somme de Fr. 100,000.— en demandant à notre ancienne collaboratrice (mission Maroc 1950) de bien vouloir acheter une collection de bijoux anciens. M^{lle} Barde était en effet bien préparée à une enquête de ce genre, par ses travaux sur la coiffure et les parures de la vallée du Dra, par son poste de rédactrice à l'Institut des Hautes Études Marocaines, sous la direction de M. Terrasse, par la collaboration qu'elle obtint du Service des Métiers et Arts et par le fait que M. Besancenot, artiste peintre et folkloriste, l'auteur d'un ouvrage *Costumes et types du Maroc* et récemment du volume *Bijoux arabes et berbères du Maroc* (Éd. de la Cigogne, Casablanca 1953), voulut bien la conseiller.

Le résultat est excellent et nous remercions très vivement notre collaboratrice, devenue récemment M^{me} Morin.

Cette collection comble une lacune. Nous possédons en effet des séries assez complètes des bijoux de l'Afrique du Nord (Tripolitaine, Tunisie, Algérie) y compris le monde saharien jusqu'à la frontière de ses grands marchés du sud : Kano, Tahoua, Niamey, Gao, Tombouctou, Kayes, Saint-Louis du Sénégal. Par contre, il nous manquait ces bijoux du Maroc, issus des contacts berbères, arabes, juifs et surtout espagnols. Ce sont encore de lourdes parures d'une époque médiévale, incrustées de cabochons, ornementés souvent d'éléments polychromes issus d'une même technique : émail par champlevé et niellure. Les formes générales, certains caractères utilitaires : fibules et ceintures liées aux drapés, diadèmes de danseuses ou de mariées, restent dans les types connus de toute l'Afrique du Nord. Par contre, la richesse d'inspiration, le respect de la matière première rappelle que nous sommes dans l'ancien foyer hispano-mauresque.

Quand Besancenot nous parle des centres berbères encore très vivants de l'Anti-Atlas avec la présence des communautés juives, nous pensons aux Aït Yenni de la Grande Kabylie et à leurs associations techniques avec les Juifs. Les grandes fibules d'apparat sont semblables aux pendentifs pectoraux triangulaires des Touareg, les « chira ». Les bracelets massifs à pointes des Aït Atta sont les mêmes que ceux du Mzab, bien que les premiers soient coulés et les autres rivés. Les bracelets, les anneaux de chevilles des nomades Aït Oussa sont ceux des Maures de Tichitt quand ils sont traités à la manière des filigranes ou nettement influencés par l'Afrique noire. Cette influence est encore plus frappante quand il s'agit des pendentifs en forme de croix tréflée, simples copies des amulettes de ce genre, les « djra » ou « ktab », exécutées par les bijoutiers oulofs de la caste des Teugs à Saint-Louis du Sénégal pour les Maures du Trarza, du Tagant et du Brakna.

Préoccupé par l'une des sources profondes de l'Art, souvent éloignée des seuls besoins esthétiques, Besancenot remarque : « En vérité il est probablement bien peu de bijoux dont la forme et le décor ne se soient trouvés à l'origine liés à un symbole. » Dans la société plus archaïque des Confins Marocains, du Sahara en général, ces valeurs mythiques sont plus sensibles, plus faciles à déceler autant dans les matériaux que dans les formes. L'une des causes de la dégénérescence progressive des bijoux marocains n'est pas seulement explicable par une évolution sociale, économique, par une mode, par des prix trop élevés de l'argent ou de l'or, mais aussi parce que certains de ces bijoux n'ont plus la même utilité : on ne croit plus — ou de moins en moins — que l'ambre a des vertus prophylactiques, que la cornaline coagule le sang des blessures, chasse le mauvais œil. C'est ce même phénomène qu'observait Westermann quand il écrivait à propos des relations entre les Noirs et les

Blancs : « ... mais le travail artistique perd son auréole mythique, devient un pur commerce profane. » Ainsi commence l'ère de la pacotille et du toc, l'un des premiers traits — et des plus visibles ! — de l'acculturation.

Inventaire de la collection

1. Anneau de cheville, ancien, citadin ; argent doré et émaux cloisonnés. Fès. \varnothing 10 cm.
 2. Idem, modèle Mogador. \varnothing 10 cm.
 3. Anneau de cheville en argent massif. Tafilalet, confins sahariens. \varnothing 10,5 cm.
 4. Parure frontale. Sud de l'Atlas, Anti-Atlas. 12,5 cm.
 5. Grande fibule, décor émail. Tiznit, Sous. 12,5 cm.
 6. Paire de fibules avec chaîne double et pendentif central émaillé. Sous, Anti-Atlas. 36 cm.
 7. Paire de fibules. Moyen Atlas (?). 17 cm.
 8. Fibule. Meknès. 14,5 cm.
 9. Fibule. Aït Serrouchène, Maroc oriental. 15 cm.
 10. Fibule. Aït Seddrat, Dadès et Dra. 14 cm.
 11. Paire de petites fibules. Aït Atta, Dra. 8 cm.
 12. Bracelet ouvert, niellé. Sous. \varnothing 6 cm.
 13. Bracelet denté. Aït Atta. \varnothing 8,5 cm.
 14. Petit bracelet à côtes diagonales. Moyen Atlas. \varnothing 7 cm.
 15. Bracelet léger, décors en diagonale (influence du travail Mogador). Région de Meknès. \varnothing 6,5 cm.
 16. Bracelet bombé, creux, décors clous et émaux. Sous. \varnothing 10 cm.
 17. Deux bracelets à grosses côtes diagonales. Versant sud de l'Atlas. \varnothing 7,5 cm.
 18. Paire de fibules avec chaîne et boule centrale. Haut Atlas, Aït Haddidou, etc. 48 cm.
 19. « Hamsa », pendentif plat, lobé à cabochons. Sous. 22×6 cm.
 20. Paire de pendentifs en forme de petits boucliers. Dra (?), Sud Atlas. \varnothing $7,5 + 12,5 = 20$ cm.
 21. Boucles d'oreilles. Vallée du Dra. $6 + 4 = 10$ cm.
- La collection est inscrite sous les N^{os} 53. 2. 1 à 53. 2. 21.

CONGO

Boma (Congo belge), don de M. Bernard Andrist :

(53. 2. 1) Tambour cylindrique en bois clair, légèrement bombé, diamètre des peaux 15 et 18 cm, long. 73 cm. Attaches indirectes, passes en forme de W. Décor : deux bandes, l'une blanche, l'autre noire, sont respectivement peintes et noircies au feu autour du cylindre.

(53. 2. 2) Tambour de bois, diamètre 36 cm, long. du tronc d'arbre évidé

132 cm, muni aux deux extrémités de poignées (long. 18,5 et 20,5 cm), reposant sur deux petits socles octogonaux ; haut. totale 46 cm. Le tambour est accompagné de deux mailloches en bois tendre, long. env. 32 cm. Les sons produits par les lèvres forment l'intervalle de tierce majeure. Ce tambour servait à la signalisation dans la plantation de Palmecke.

CÔTE D'OR

(53. 2. 3) Achanti : Poupée et fétiche de fécondité « akua ba », haut. 37,5 cm, diamètres de la tête en forme de disque, 13,5 cm (don).

SERVICES DU MUSÉE

BIBLIOTHÈQUE ET CARTOTHÈQUE (Z. Estreicher)

Les bibliothèques du Musée et du Séminaire de Géographie se sont enrichies de 330 positions nouvelles (soit respectivement 207 et 123) contre 385 l'année précédente. Ce ralentissement du rythme d'acquisitions n'est qu'apparent, le grand nombre d'ouvrages incorporés à la bibliothèque en 1952 s'expliquant par l'enregistrement tardif de plusieurs volumes acquis antérieurement.

Le bibliothécaire procède au dépouillement analytique de tous les ouvrages classés et de certaines revues importantes. C'est ainsi que le catalogue analytique s'est accru de 2464 nouvelles fiches. Le catalogue des périodiques mentionne trois nouveaux titres. Trois nouvelles cartes ont été enregistrées dans la cartothèque.

Le Musée a reçu en dépôt de la Bibliothèque de Ville le *Journal de la Société des Océanistes*.

FILMOTHÈQUE

Nous nous proposons, dans le cadre de notre septième mission, de compléter certains de nos films consacrés aux techniques, aux griots et aux marchés, d'y ajouter enfin un court métrage sur Tombouctou. La plupart de ces scènes furent tournées en couleurs. Notre pilote, M. A. Coeudevez, fut le cinéaste de cette mission. Voici les scènes classées géographiquement :

Tahoua : Conteur Albarka racontant une de ses histoires « Wanabéri ». La potière Narba au travail. Scènes du marché.

Tombouctou : Scènes de rues et de marché. Tamtam et danses dirigés par une griote Aïssa Alamiri. Fabrication des bijoux de paille par l'artisanne Bolo Larbi.

MUSICOLOGIE (Z. Estreicher)

a) *Phonothèque*

L'acquisition d'un nouvel appareil enregistreur NAGRA autonome nous offrit des avantages considérables sur les REVERE et SOUNDMIRROR que nous possédons, car ces derniers exigent l'emploi d'un groupe électrogène de 40 kilos. De plus, sur le terrain le transport d'un enregistreur de 18 à 25 kilos, la mise en place du groupe, d'un cordon de 50 à 60 mètres, la surveillance simultanée des deux installations, de l'enregistrement, nous empêchait d'enregistrer des scènes rapides. Dans l'avion également le prix de transport de ces appareils était coûteux. Nous avons rapporté les enregistrements suivants :

Tahoua : Contes et fables d'Albarka. Six chants du griot Abdou avec son déclamateur et le chœur des jeunes filles. Chants avec accompagnement de deux tambours à tendeurs « kôso » par Abdou et Mahman, les fils de Karbao, chef des griots du sultan. Nous possédions déjà de nombreux enregistrements de Karbao.

Tombouctou : « Tam-tam » du quartier de Tombouctou-Sankoré avec grands tambours (peau tendue sur un fût de 200 litres). Joueuse de « dierka » (petit violon monocorde. C'est l'« imzad » des Touareg, le « gogué » des Haoussa). Les trois appels à la prière de la journée par le muezzin de la mosquée de Sankoré : Baba Kalama. Chantés à 05 h. 30, 14 h. 30, 18 h. 00.

b) *Organologie*

COLLECTION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

État actuel et perspectives

L'agrandissement prochain du Musée permettra de consacrer une salle spéciale à la musicologie. De même, des tractations sont en cours en vue d'acheter une importante collection d'instruments de musique réunie par M. Gaston Bardout, à Paris. Le moment est donc venu d'organiser d'une façon définitive la section de musicologie.

Ce travail-là n'est que commencé ; il sera achevé dans les années à venir. Néanmoins, il y a lieu de faire état dès maintenant des premières constatations qui ont été faites et des buts que ce travail se propose d'atteindre.

Jusqu'à présent, les instruments qui se trouvent en possession du Musée n'ont pas fait l'objet d'un classement spécial. Le registre topographique les mentionne parmi d'autres objets ethnographiques. De même, à l'exception d'une triple vitrine dans la section de l'Afrique et d'une petite vitrine dans la section de l'Extrême-Orient réservées exclusivement aux instruments de musique, tous les autres instruments sont mêlés à d'autres collections et répartis avec elles dans les vitrines, tiroirs et caisses des magasins.

Notre premier soin fut donc d'identifier et de dénombrer tous les instru-

ments que nous possédons, travail assez difficile à cause de l'encombrement des salles d'exposition et des magasins. Néanmoins, grâce à la collaboration des étudiants poursuivant leurs études universitaires à l'Institut d'ethnologie, il a pu être avancé suffisamment pour que l'on puisse avoir une idée d'ensemble de l'importance et du caractère général de nos collections organologiques.

Caractère général de la collection

Compte tenu des sections encore non dépouillées, on peut estimer le nombre des instruments en notre possession à environ 500. Dans ce chiffre ne sont pas compris certaines décorations vestimentaires, certains bijoux ou bruiteurs attachés aux armes, etc., qui, tout en étant appelés à produire un son musical, ne donnent pas à l'objet en question le caractère d'un instrument de musique et qui, de ce fait, ne seront pas déposés dans la salle de musicologie. Néanmoins, il en sera fait état dans le fichier relatif aux instruments de musique.

Malgré son importance numérique, notre collection ne constitue pas un ensemble très complet. Certains types principaux d'instruments n'y sont pas représentés. De même, nous n'avons ni un échantillonnage suffisant de tout l'œcumène ni des séries complètes se rapportant à un peuple, à une région ou aux variantes d'un seul type d'instrument. La facture de la plupart de nos instruments est assez courante. Toutefois, cette appréciation négative ne doit pas faire oublier la valeur positive de notre collection. Le même hasard qui est responsable de ses lacunes, l'a favorisée sous d'autres rapports. Ainsi, nous sommes en possession de certains instruments rares (p. ex. deux mirlitons fang) ou de belle facture (certains oliphants, plusieurs tambours, etc.). Conformément à la spécialisation africaine du Musée, notre collection d'instruments africains est remarquable par son volume ; elle constitue environ les $\frac{4}{5}$ de notre série d'instruments. Parmi les pièces qui la composent on trouve certains spécimens peu courants (omakola, etc.), l'amorce d'une collection intéressante de sanzas (73 exemplaires) de même que les premières séries constituées méthodiquement par les récentes missions de notre Musée en vue de donner une image complète de l'organologie saharienne.

Il y a lieu de souligner encore la belle qualité des pièces qui composent notre collection de l'Extrême-Orient.

Cependant, la valeur réelle des instruments et des séries conservés au Musée ne deviendrait apparente qu'à condition de les incorporer à un ensemble plus équilibré et plus complet.

Dans ces conditions, l'achat éventuel de la collection remarquable d'instruments de musique, constituée par M. Gaston Bardout, musicien et organologue, serait, pour le Musée d'Ethnographie, de la plus haute importance. Cette collection, comportant plus de 400 instruments, est composée essen-

tiellement de pièces typiques, belles et, souvent, rares. De même, si tous les continents n'y sont pas représentés par un nombre égal d'instruments, néanmoins, du point de vue organologique, elle forme un ensemble homogène et relativement complet.

La fusion de ces deux collections : celle de M. Bardout et de la nôtre, donnerait naissance à une série hautement instructive. D'un seul coup, tous les instruments que nous possédons déjà seraient replacés dans une juste perspective. Une base solide serait créée pour permettre toute spécialisation ultérieure. De même, les instruments africains des deux collections réunies donneraient d'ores et déjà un aperçu quasi complet de l'activité des nègres dans le domaine de l'organologie, ce qui permettrait de mettre en valeur la section africaine de notre Musée.

Le rôle de la collection

Le développement projeté de la section de musicologie au Musée d'Ethnographie coïncide avec la création de la chaire de musicologie à l'Université de Neuchâtel. La collection d'instruments de musique au Musée est donc appelée à rendre maint service à l'enseignement universitaire ; elle pourra même déterminer dans une certaine mesure l'orientation de cet enseignement en lui conférant ainsi une fonction spéciale dans le cadre de l'activité universitaire suisse.

De son côté, la collection d'instruments de musique peut donc devenir un objet d'études et de recherches, ce qui justifie pleinement toute dépense d'énergie faite pour la développer et pour l'installer d'une façon adéquate.

Le programme du travail

En procédant à l'organisation de la section d'organologie, on doit se préoccuper de l'aménagement du magasin-salle d'études, de l'enregistrement des instruments et de l'établissement d'un fichier de travail.

Aménagement du magasin :

Dans le magasin, les instruments doivent être groupés selon un critère objectif. Un ethnographe aurait la tendance à les grouper selon leur provenance, un musicologue — selon leur caractère organologique.

Or, quel que soit le système adopté, il présente certains inconvénients que les conditions de notre travail nous obligent d'éviter. Il faut, notamment, dans les deux éventualités, garder en réserve, à l'intérieur de chaque subdivision, un peu d'espace libre en prévision des acquisitions ultérieures ; or, nous sommes obligés d'économiser la place. Il faut aussi résoudre le difficile problème du voisinage, dans le même meuble, de deux objets d'une même provenance ou d'un même type mais d'apparence, de dimension et de matière différentes (p. ex. trompette en terre cuite et cor des Alpes). De même, le cas

n'est pas rare de se trouver en face d'instruments dont le lieu d'origine n'est pas suffisamment connu (exemple : instruments d'origine musulmane) ou dont le caractère organologique n'est pas certain (clarinettes ou hautbois incomplets que l'on prend facilement pour des flûtes ; rappelons encore l'erreur de Montandon à propos de nounout). Dans ces cas-là, l'application de critères ethnologiques ou organologiques devient un problème assez délicat.

En règle générale, il est utile de prévoir un tel système de la répartition des instruments dans le magasin qui réduirait au minimum le risque du déplacement d'un objet par la suite d'un complément d'information, avec l'inévitable changement de cote et d'inscription au registre topographique.

C'est pourquoi il nous semble pratique de traiter, au magasin, les instruments non pas en ethnologues ou en musicologues, mais simplement en magasinier. Le critère primordial est constitué, pour le magasinier, par le *mode de conservation* de chaque objet. Il se préoccupera, notamment, de sa fragilité, de ses dimensions, de son poids, de sa matière, de sa forme, etc. Un tel critère, si superficiel soit-il en apparence, présente non seulement l'avantage d'être à la fois irrévocable et souple, mais aussi il coïncide dans la plupart des cas avec des critères organologiques et ethnographiques. Son application passera donc presque inaperçue, sauf lorsqu'il s'agira de trancher des cas douteux.

Ainsi, par exemple, le mode de conservation est semblable pour tous les instruments à cordes du type de vièle, luth, harpe, lyre, pluriarc, etc. (cordes fragiles, caisse de résonance peu solide éventuellement recouverte de cuir avec des restes de poils, chevalets maintenus en place uniquement par la corde tendue, chevilles, et ainsi de suite). Il y a donc lieu de les conserver ensemble. Toutefois, la possibilité de poser à plat p. ex. certaines cithares et la nécessité de suspendre p. ex. les harpes arquées amèneront tout naturellement une subdivision qui concordera dans les grandes lignes avec les caractères organologiques des instruments. Ajoutons que, dans beaucoup de cas, la simple dimension d'un instrument suffit pour indiquer grosso modo sa provenance (exemple : flûtes de Pan).

Enfin, les instruments de musique ne peuvent être rangés mécaniquement l'un à côté de l'autre comme des livres dans une bibliothèque. Un rayon ou une vitrine étant occupés par des instruments portant des cotes voisines, on aura la possibilité de les y disposer dans un ordre librement choisi et variable, soit, p. ex. selon le nombre de cordes, de tuyaux, de trous, de touches, etc., soit en se laissant guider par des raisons esthétiques ou autres.

Enregistrement

L'établissement d'une fiche de catalogue pour chaque instrument constitue un travail de longue haleine. Il est déjà commencé. La fiche est rédigée de façon à réunir toutes les informations essentielles relatives à l'instrument

catalogué, à son nom, sa provenance, son acquisition, à en donner une description concise mais exacte et, s'il y a lieu, à renvoyer le consultant à un dossier spécial. La description est complétée éventuellement par un croquis.

Fichier

Au fur et à mesure que les fiches individuelles s'accumulent, il y a lieu de les classer méthodiquement. On n'envisage pas encore l'adoption d'une classification déterminée (de Sachs-Hornbostel ou de Schaeffner). Un catalogue analytique (« Schlagwortkatalog ») semble être, pour le moment, mieux adapté à nos besoins.

LABORATOIRE DE PHOTOGRAPHIE (F. Teuscher)

Le classement des négatifs continue. Tirage de 300 agrandissements 13/18.

PHOTOTHÈQUE (M^{lles} Kaiser et Campodonico)

La mission « Tahoua/Tombouctou » ajoute 150 diapositifs en couleurs, ektachrome 6/6 mm et 300 photographies (noir et blanc) à nos collections.

EXPOSITIONS

Cette année nous n'organisons aucune exposition au Musée car nous devons partir pour une mission de cinq mois dès fin octobre. Cette même absence eut lieu mais pour raison de maladie.

Nous participons toutefois à des expositions à Berne, Bâle et Bruxelles.

VISITES

Visiteurs individuels	1390 personnes
Écoles de Neuchâtel	344 élèves
Écoles de l'extérieur	267 élèves
Total	2001 visiteurs

CONFÉRENCES

9 mai : Conférence du conservateur pour la société « L'Œuvre ».

11 juin : Conférence de M. Etienne : « Afghanistan et Pakistan ».

16 juillet : Conférence avec film, par le conservateur, pour un groupe d'architectes.

15 au 31 octobre : Conférences du conservateur aux membres et aux groupes du Conseil général : « Agrandissement du Musée ».

31 octobre : Conférence du conservateur, projection d'un film et visite commentée pour le Centre de l'éducation ouvrière de Bienne.

AGRANDISSEMENT DU MUSÉE

Historique

En 1946, et, en prenant comme point de départ les projets d'avenir exprimés par nos prédécesseurs MM. Knapp et Delachaux, nous présentions un projet d'agrandissement du Musée et pour cela nous faisons appel tout d'abord à M. Leroi-Gourhan, sous-directeur du Musée de l'Homme à Paris. Nous nous servions de ces éléments pour déterminer l'orientation que nous pensions prendre sur le plan muséographique.

Depuis, nous obtenions le premier agrandissement de 1947, qui comprenait un auditoire et une salle de démonstrations, ceci grâce surtout à la vente d'un terrain appartenant au Musée d'ethnographie.

En 1950 et sur la base de plusieurs lettres que nous lui écrivions à ce propos, le Conseil communal rédigeait son rapport au Conseil général au sujet de la réorganisation générale des musées.

Cet aspect d'ensemble des questions avait fait l'objet d'une motion que nous avons déposée en tant que conseiller général.

Le 13 octobre 1952, un crédit d'étude de Fr. 5000.— nous était accordé par le Conseil général. Cela nous permettait de faire mettre au point un projet d'agrandissement par les architectes Maurice Billeter et J.-P. de Bosset. Avec ces deux collaborateurs, nous eûmes l'occasion d'étudier une salle d'exposition itinérante à la « Kunstgewerbeschule », à Zurich, et un type de musée, conçu pour une des plus belles collections particulières existantes, celle de von der Heydt au musée Rietberg, également à Zurich. Enfin, un séjour de trois jours à Paris nous permit l'examen des systèmes de présentation des objets et de magasins au Musée de l'Homme ainsi que d'une exposition temporaire au Musée des Arts et Travaux populaires, consacrée aux « Arts ménagers à travers les siècles et les provinces françaises », ceci sous la direction d'un maître dans ce domaine : G.-H. Rivière.

Le 8 juillet, en séance de commission au Musée, les projets des deux architectes furent présentés. Ils comportaient l'agrandissement et la modernisation, deux éléments inséparables de notre problème.

Urgence du problème

1. *État et augmentation des collections.* — Nous rappelons, pour mémoire, que nos collections représentent actuellement plus de 30 000 objets et qu'elles comportent des séries devenues classiques : comme les Barotsé de la collection Junod, l'Angola de Th. Delachaux, la collection égyptienne de Gustave Jéquier, la série Krajewski des Iles Marquises, etc.

D'autre part, nos différentes missions augmentèrent nos collections

d'environ 2000 objets nouveaux, sans compter les achats et les dons habituels.

Tout ce matériel est entassé dans les salles d'exposition qui ne sont rien d'autre que des magasins — et, en tant que magasins, d'une utilisation peu pratique ! — et dans nos réserves, c'est-à-dire dans nos greniers. Or, en ces lieux ni chauffés, ni éclairés, très froids en hiver, très chauds en été, les objets se détériorent rapidement : les cuirs durcissent, se décolorent, les bois se fendent, les métaux s'oxydent (condensation). Nous constatons par exemple que nos collections sahariennes, dans les séries peaux, ont déjà perdu, depuis 4 ou 5 ans, une part de leurs qualités ; cela signifie que des magasins sont urgents pour dégorger les salles d'exposition statiques, pour conserver le matériel dans des conditions saines et pour permettre aux techniciens d'y travailler normalement.

2. *Impossibilité de moderniser.* — Dans les salles en leur état actuel, mal chauffées, non éclairées, il est impossible d'appliquer les règles de la muséographie par une nouvelle présentation des objets, puisque nous ne disposons d'aucun local pour entreposer les $\frac{9}{10}$ de ce matériel.

3. *Les magasins.* — Le point précédent fait comprendre que les magasins doivent occuper un volume presque égal à celui du bâtiment actuel. Le plan de Bosset est tiré de cette conclusion.

4. *Évolution de la muséographie.* — Une revue technique comme le « Museum », éditée par l'UNESCO, les rapports annuels que nous recevons des musées internationaux, les publications spéciales du département des musées à l'UNESCO concernant plus précisément la question de l'utilisation des Musées sur les plans pédagogique, rayonnement des cultures, meilleure compréhension humaine internationale, tout nous prouve que nous sommes très en retard et que nous ne savons pas tirer parti du matériel très riche que nous possédons. Dans une étude « L'exposition temporaire dans la vie du Musée d'ethnographie » (Museum, vol. IV, N° 3, 1951), nous cherchions à montrer les services qu'un musée peut rendre sur les plans scolaire, grand public et spécialistes.

5. *Richesse de nos collections.* — Quand nous estimions la valeur de nos collections à deux millions de francs, nous pensons que ce chiffre est modeste. La valeur marchande actuelle, cotée en bourse par les commerçants de Bruxelles, Paris, Londres, augmente d'année en année. En effet, les civilisations dites « prémachinistes » disparaissent à un rythme accéléré. Ce que l'artisan indien, africain ou brésilien ne fabrique plus parce que tel ou tel secteur du pays s'est industrialisé est éliminé sur place, simplement déjà parce que le climat humide détruit le matériel en moins d'une année. C'est pourquoi la plus grande partie de nos collections, commencées dès 1790, enrichies très

vigoureusement par des apports de voyageurs et de missionnaires neuchâtelais de 1800 à 1900, appartiennent déjà à l'archéologie.

A l'occasion de prêts aux Musées de Bâle et Berne, l'année dernière et cette année, nous pûmes constater qu'une douzaine de nos objets océaniques valaient Fr. 25,000.—, 5 ou 6 objets égyptiens Fr. 20,000.—, une douzaine d'objets africains, Fr. 17,000.—.

6. *Les expositions itinérantes.* — Dans un rayon local, des petites villes telles Yverdon et Le Locle nous donnent à chaque instant des exemples de ce qu'il faudrait faire, à la condition de posséder une salle prévue pour les expositions itinérantes. Nous avons déjà, à maintes reprises, exprimé nos désirs à ce propos dans des rapports précédents. Une salle de ce genre est indispensable à la vie d'un musée et si nous voulons, par exemple, dans le cadre du « Cinquantenaire » de l'installation du musée dans la villa Jämes de Purry et de 120 ans d'ethnographie neuchâteloise en 1955, présenter l'un ou l'autre des thèmes suivants : « La Chine nouvelle » ou « La vie quotidienne au Japon » par la collection Meili (aussi bien par son matériel ethnographique que par les visions que le peintre en a tirées), avec la collaboration du Gouvernement japonais, des musées suisses et des collections privées, nous devons disposer de cet équipement technique prévu par le plan de Bosset. Cela signifiera également pour nous et par une publicité suffisante le passage de 20 000 visiteurs comme à Yverdon et donc un rayonnement justifié des valeurs que nous possédons depuis 1790 et dont nous n'avons encore jamais su ou jamais voulu tirer parti. Enfin, sur un plan supérieur, c'est précisément par l'exposition itinérante qu'un musée d'ethnographie remplit le mieux sa fonction de « collaboration internationale » selon l'expression de Torrès-Bodet et favorise peut-être, à son échelle, l'ébauche d'une conscience internationale.

MISSIONS SCIENTIFIQUES

Deux missions furent organisées cette année par notre Musée. La première est une mission de contrôle qui nous conduisit à l'aide d'un avion privé dans les secteurs de nos missions précédentes et que nous nommons : « Mission Agadès, Tahoua, Tombouctou. » La seconde a le caractère de nos missions précédentes. C'est une enquête dans un terrain neuf et elle s'intitule : « Mission peuhle ».

SEPTIÈME MISSION AFRICAINE :

« AGADÈS — TAHOUA — TOMBOUCTOU »

Buts de la mission

Cette mission très rapide, du 17 mars au 10 avril, était une mission de contrôle ethnographique. Le dépouillement de notre matériel saharien acquis

depuis onze ans au cours de six missions de quatre à six mois chacune, la rédaction d'un travail d'ensemble consacré à l'ethnographie du Sahara français, nous fit constater de nombreuses lacunes dans différents domaines : matériel ethnographique, film et photographies, enregistrements. D'autre part, nous désirions préparer sur le terrain la huitième mission, à caractère uniquement cinématographique, confiée à notre collaborateur, M. Henri Brandt, professeur.

C'est pourquoi nous nous permettions de soumettre au préalable notre plan de travail aux commandants de cercle, de leur poser les questions qui nous préoccupaient. Il pouvait être en effet fort utile de signaler les dates de notre passage à tel chef de tribu, à tel chef de corporation ou tel artisan, à tel griot. De cette manière, sachant exactement ce que nous désirions, nous espérions pouvoir obtenir des résultats positifs en un temps relativement court en chaque lieu.

Appuis

Nous tenons à remercier tout d'abord le pilote A. Coeudevez et l'architecte Raoul Gabus qui prirent entièrement à leur charge les frais de l'avion. Nous remercions encore le Conseil d'État, le Conseil Communal de la ville de Neuchâtel et les industriels de Neuchâtel également qui nous accordèrent une fois de plus leur collaboration financière.

Nous remercions l'Ambassade de France et en particulier son attaché culturel, M. Henry Guillemin.

Nous remercions le Département politique fédéral, MM. les consuls de Suisse Arber à Alger, de Tschudi à Rabat, Vylér à Dakar qui voulurent bien se charger des démarches locales.

En Afrique, l'Institut Français d'Afrique Noire par son directeur, M. le professeur Th. Monod, le Gouvernement Général de l'Algérie, le Gouvernement Général de l'A.O.F., M. le Gouverneur du Niger Toby, MM. les commandants de Cercle d'Agadès, Tahoua, Goundam et Tombouctou nous aidèrent avec une courtoisie et un esprit de collaboration que nous connaissons depuis de nombreuses années, mais qui nous surprennent et nous touchent cependant chaque fois avec la même vivacité. Si l'expression un peu conventionnelle de « reconnaissance » est à craindre par cette notion trop rigide de « Devoir » qu'elle implique — elle ne nous effraye pas ! — nous la remplacerons par celle plus spontanée, plus vraie et peut-être plus large d'« amitié ».

Nous devons une gratitude particulière à M. Gérard, chef de l'Aéronautique civile à Alger, qui voulut bien nous accorder une dérogation aux règlements de la circulation aérienne au Sahara.

Moyen de transport

Monomoteur Beechcraft Bonanza, 185 cv., 4 places, R/A 1700 km. En pleine charge, ce rayon d'action ne pouvait dépasser 1200 km puisque nous avions l'obligation de voler — pour les besoins de la navigation à vue — à une altitude de 200 à 700 mètres, donc dans une zone de forte turbulence thermique. D'autre part la température extérieure étant fréquemment de 120° F, la consommation d'essence augmentait et la vitesse de croisière passait de 240 kmh. à 200 kmh. Avec une marge de sécurité nécessaire de 300 km, nous ne devions donc pas envisager des étapes de plus de 900 km. Ce fut le principe adopté dans notre plan de route.

La navigation se faisait à vue, au radio-compas et communications air-sol V.H.F. quand l'infrastructure le permettait, c'est-à-dire, en suivant notre itinéraire, à : El-Goléa, Niamey, Gao, Tessalit et Colomb-Béchar en territoire saharien. Comme notre altitude ne dépassait pas 700 m nous ne pouvions aborder les terrains du radio-phare, que dans un rayon de 200 à 250 km.

Météo

La couverture météo nous était assurée par Alger pour les Territoires du Sud et par Zinder, Niamey et Gao pour les zones nigériennes et soudanaises du désert. Les conditions de vol furent dans l'ensemble défavorables à l'aller et très favorables au retour. Voici à titre d'exemple la situation dans trois secteurs :

1. El-Goléa/Tamanrasset (21 mars) :

Vent 1500 mtr. - 270° - 20 à 40 kts.

Visibilité : 15 km localement, 4 km sous vent de sable, 2 km sous brume sèche.

2. Tamanrasset/Agadès (23 mars) :

Vent 1500 mtr. - 40° - 12 kts (env. de Tamanrasset)

» » - 260° - 10 kts (env. d'Agadès)

Visibilité à Tamanrasset : 40 km.

» à Agadès : 16 km.

3. Gao Goundam (2 avril) :

Temps brumeux par poussières en suspension. Tourbillons locaux.

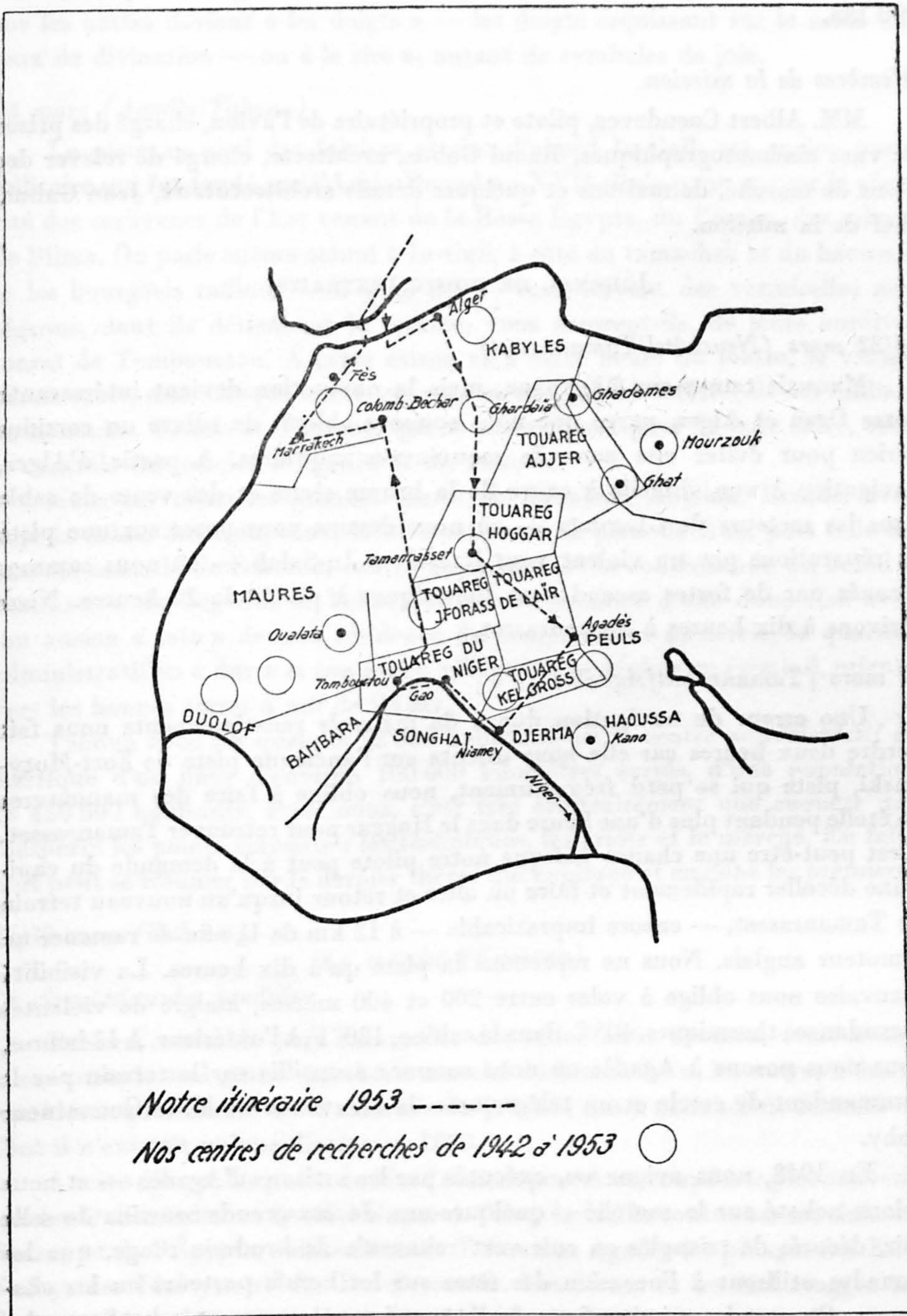
Visibilité de 1 à 6 km (entre Bourem et Tombouctou : 1 km)

Vent 1500 mtr. à Gao : 90° - 20 kts.

» » à Goundam : 90° - 20 à 40 kts (?).

Itinéraire

Alger — en deux étapes via Barcelone, Murcia, Oran — El-Goléa, Tamanrasset, Agadès, Tahoua, Niamey, Gao, Goundam, Tombouctou, Bourem, Tessalit, Bidon 5, Colomb-Béchar, Casablanca, Valence (via Tanger), Genève



Notre itinéraire 1953 -----

Nos centres de recherches de 1942 à 1953 ○

et La Chaux-de-Fonds. La plus longue étape fut celle de Tamanrasset/Agadès : 900 km.

Membres de la mission

MM. Albert Coeudevez, pilote et propriétaire de l'avion, chargé des prises de vues cinématographiques, Raoul Gabus, architecte, chargé de relever des plans de marché, de maisons et quelques détails architecturaux, Jean Gabus, chef de la mission.

JOURNAL DE ROUTE (EXTRAITS)

16/22 mars (Neuchâtel/Tamanrasset)

Mauvais temps sur l'Espagne, mais la navigation devient intéressante entre Oran et Alger, parce que nous sommes obligés de suivre un corridor aérien pour éviter une zone de manœuvres militaires. A partir d'Alger, navigation à vue, difficile à cause de la brume sèche et des vents de sable dans les secteurs de Ghardaïa — où nous devons nous poser sur une piste en réparations par un violent vent latéral — In-Salah — où nous sommes secoués par de fortes ascendances thermiques à partir de 10 heures. Nous arrivons à dix heures à Tamanrasset.

23 mars (Tamanrasset/Agadès)

Une erreur de navigation due à de mauvais renseignements nous fait perdre deux heures car elle nous oriente sur l'ancienne piste de Fort-Motyliniski, piste qui se perd fréquemment, nous oblige à faire des manœuvres en étoile pendant plus d'une heure dans le Hoggar pour retrouver Tamanrasset. C'est peut-être une chance puisque notre pilote peut à la demande du capitaine décoller rapidement et faire un aller et retour jusqu'au nouveau terrain de Tamanrasset, — encore impraticable — à 12 km de là afin de ramener un bimoteur anglais. Nous ne reprenons la piste qu'à dix heures. La visibilité mauvaise nous oblige à voler entre 200 et 400 mètres, malgré de violentes ascendances thermiques. 40° C. dans la cabine, 120° F. à l'extérieur. A 13 heures, nous nous posons à Agadès où nous sommes accueillis sur le terrain par le commandant de cercle et un télégramme de bienvenue de M. le Gouverneur Toby.

En 1948, nous avons vu, exécutés par les artisans d'Agadès — et nous avons acheté sur le marché — quelques-uns de ces grands coussins de selle noir, décorés de triangles en cuir vert rehaussés de broderie rouge, que les nomades utilisent à l'occasion des fêtes sur les bœufs porteurs ou les chameaux. Ce sont les « issitoufar » de l'Aïr qui sont connus et achetés par les Touareg dans un rayon de plus de 1000 kilomètres. Une rapide enquête nous permet de noter les motifs décoratifs : « toundou », « sanda », l'un cercle

brodé de style et de goût haoussa, l'autre le « bâton », simple trait, qui répété sur les nattes devient « les doigts » — les doigts esquissant sur le sable des jeux de divination — ou « le rire », autant de symboles de joie.

24 mars (Agadès/Tahoua)

La piste au pied des falaises atteint d'abord In-Gall, cet ancien poste militaire qui fut fondé par l'Askia Daoud au XVI^e siècle pour assurer la sécurité des caravanes de l'Est venant de la Basse Égypte, du Fezzan, des salines de Bilma. On parle encore sonraï à In-Gall, à côté du tamachek et du haoussa, et les bourgeois raffinés — il y en a ! — vous servent des vermicelles aux pigeons, dont ils détiennent la recette, vous assurent-ils, de leurs ancêtres sonraï de Tombouctou. A cette saison et à cette heure du matin, le village paraît mort, mais chaque année, en août en général, In-Gall reçoit des milliers de nomades, Peuhls et Touareg, qui se rassemblent pour la cure salée, sous le contrôle des cercles d'Agadès et de Tahoua.

Nous survolons les grandes mares de Taballak, Aballak, Erradé, avec déjà la cohue des troupeaux, la bifurcation de la piste de Kao, puis celle du marché nomade de Barmou, centre important de la contrebande du bétail à destination du Nigéria, et Tahoua surgit au sommet d'une dune fixe avec son ancien « tata » devenu résidence du commandant de cercle, le quartier administratif en « dur » et son grand village qui se déploie en éventail, orienté vers les bonnes terres à mil de l'Ader.

Tahoua avec ses quelque 12 000 habitants est le centre administratif et politique d'un pays d'environ 100 000 kilomètres carrés, d'une population de 450 000 habitants. Pour nous, c'est très arbitrairement une enquête qui comporte les points suivants : les techniques, les griots et le marché. En fait, tout peut se résumer par le dernier thème qui explique et englobe les premiers.

25/30 mars (Tahoua)

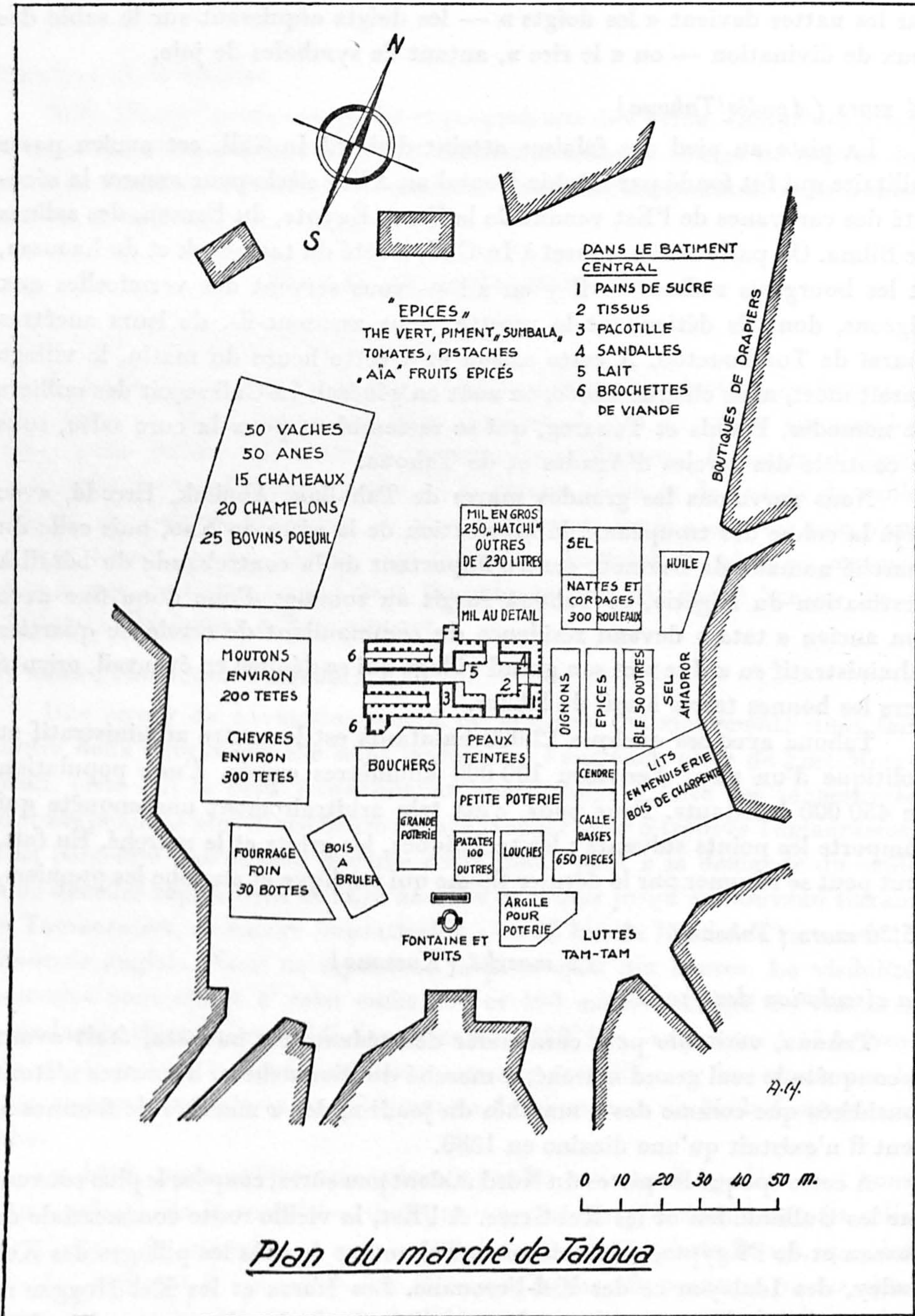
Le marché (Kassoua)

La circulation des produits

Tahoua, véritable port caravanier des sédentaires haoussa, était avant la conquête le seul grand marché, « marché du dimanche », les autres n'étant considérés que comme des « marchés du jeudi », des « marchés de femmes », dont il n'existait qu'une dizaine en 1880.

A cette époque les pistes du Nord étaient peu sûres, coupées le plus souvent par les Oulliminden et les Kel-Gress. A l'Est, la vieille route commerciale du Fezzan et de l'Égypte, subissait entre Tahoua et Agadès les pillages des Kel-Fadey, des Idaleyen et des Kel-Ferouane. Les Iforas et les Kel Hoggar ne s'aventurèrent dans cette ligne des marchés du Sud qu'au terme d'un long rezzou en 1897 qui dispersa les Oulliminden à Iferouane.

A l'Ouest, la piste Ménaka/Filingué assurait un prudent et faible trafic



de bestiaux. En somme, la seule piste favorable, protégée, route du commerce traditionnel, s'ouvrait par l'axe Mogheur, Illela, Sokoto sur le grand centre d'attraction économique des Haoussa : Kano.

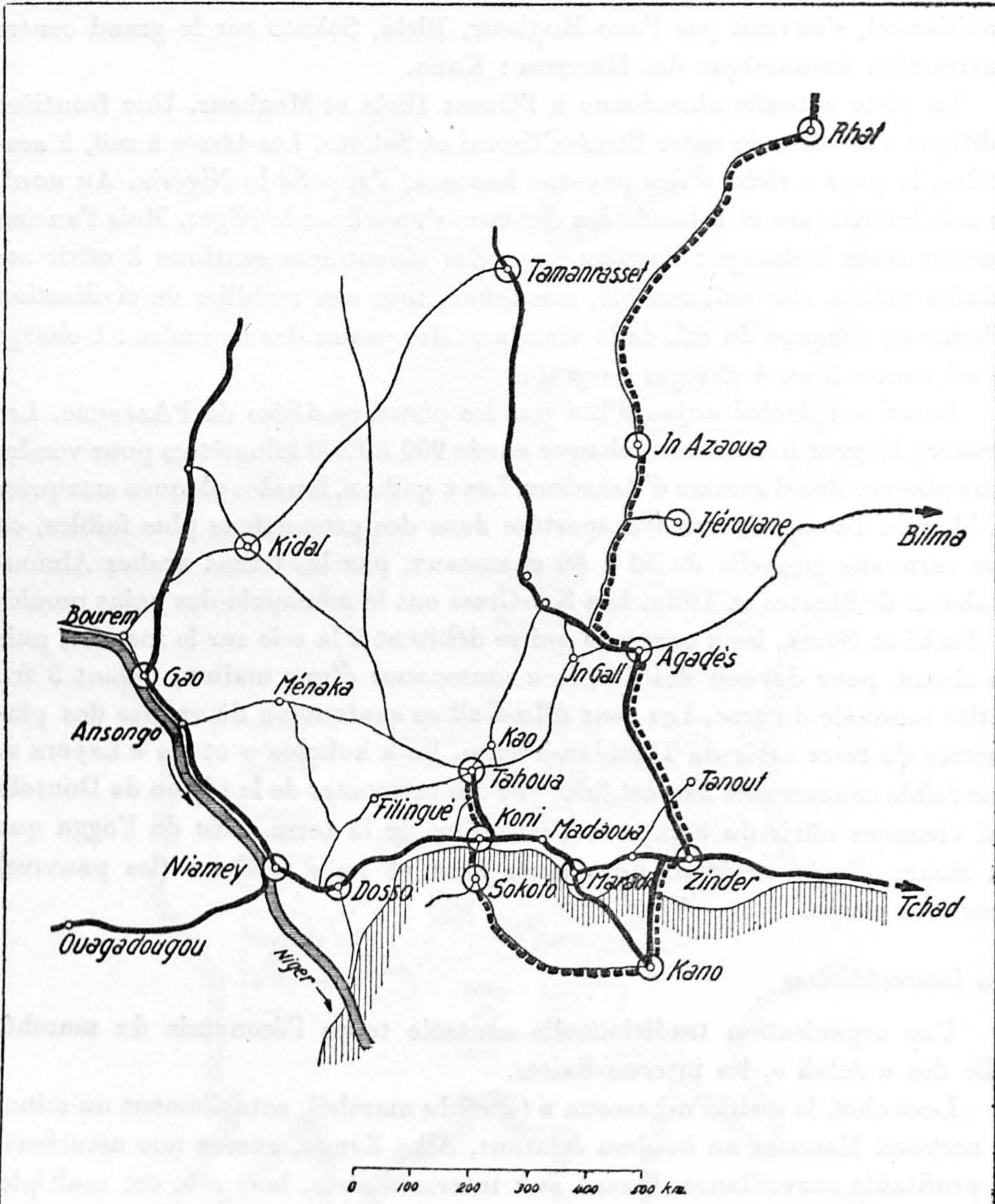
La piste actuelle abandonne à l'Ouest Illela et Mogheur. Une frontière politique s'est dressée entre Birni-n'Konni et Sokoto. Les terres à mil, à arachides, le pays « riche » des paysans haoussa, s'appelle le Nigéria. Au nord, les sols latéritiques et calcinés des éleveurs s'appellent le Niger. Mais l'ancien courant reste inchangé : l'arrière-pays des sédentaires continue à offrir ses guinées indigo, son mil, son blé, son tabac, tout son mobilier de civilisation urbaine en échange du sel, de la viande et des peaux des nomades : 1 charge de sel contre 3 ou 4 charges de grain.

Le sel est drainé aujourd'hui par les pistes pacifiées de l'Azaouac. Les Touareg Hoggar franchissent chaque année 900 à 1200 kilomètres pour vendre leurs plaques de sel gemme d'Amadrar. Les « gallo », lourdes plaques marquées en bleu de Taoudeni, sont transportées dans des proportions plus faibles, en une caravane annuelle de 50 à 60 chameaux, par les tribus arabes Almouchakares de Mentés et Tillia. Les Kel-Gress ont le monopole des pains moulés de Fachi et Bilma, les « cantou » qui se débitent à la scie sur le marché, puis au ciseau, pour devenir des dés, la « contenance d'une main », valant 5 fr., petite monnaie du troc. Les gens d'In-Gall se contentent de vendre des plaquettes de terre salée de Tiguidan-Tecum, les « kokoloa » et les « kayera ». Une faible concurrence leur est faite par des caravanes de la région de Doutchi qui viennent offrir du « gaya », c'est-à-dire de la terre salée de Fogga que les riches dioula achètent pour leurs ânes et les « talaka » (les pauvres) pour leur soupe.

Les intermédiaires

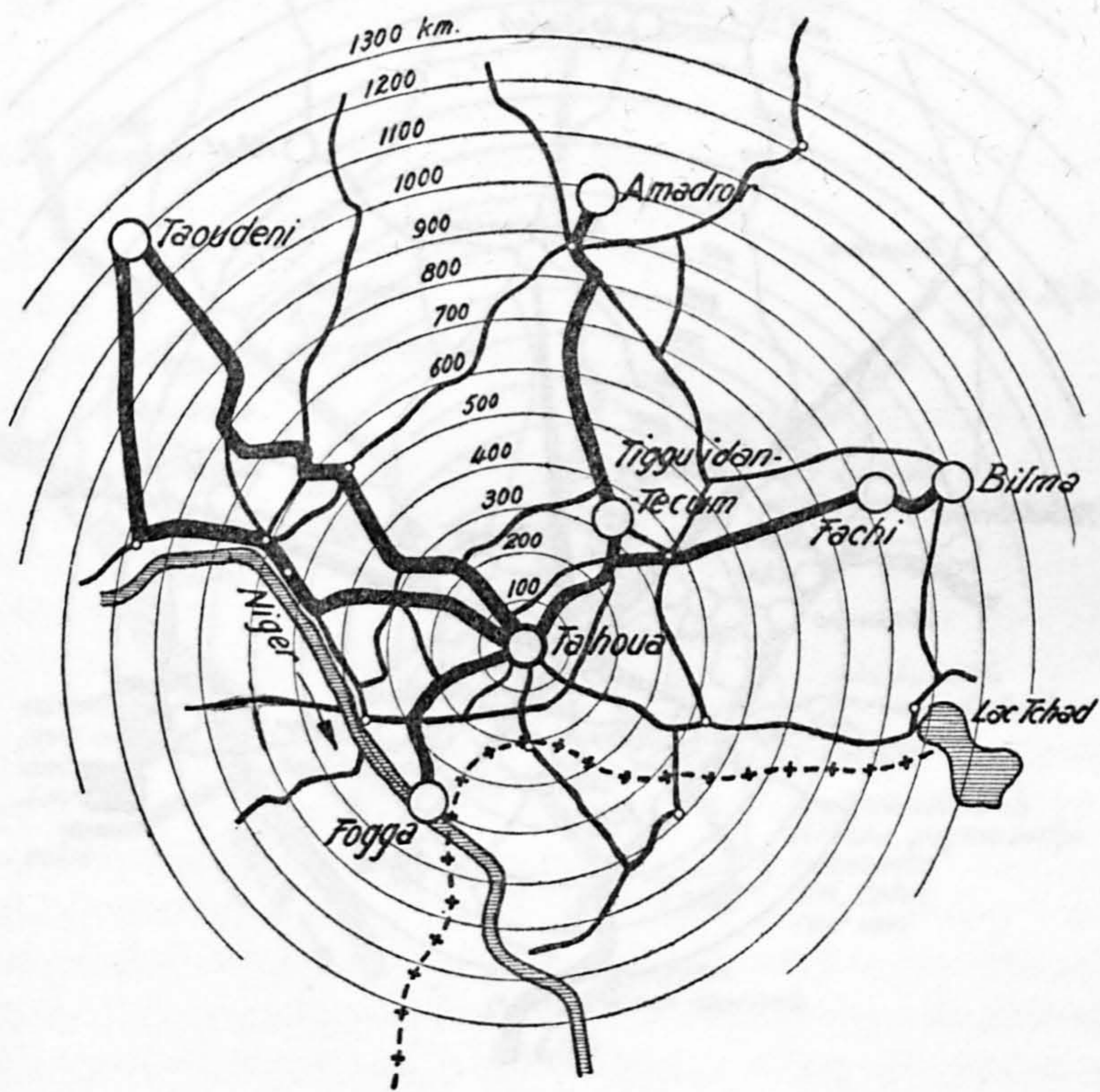
Une organisation traditionnelle contrôle toute l'économie du marché, celle des « delali », les intermédiaires.

Leur chef, le « sirki'n-kassoua » (chef du marché), actuellement un mince et nerveux Haoussa au boubou éclatant, Alka Zango, exerce une astucieuse et profitable surveillance. Quant aux intermédiaires, leur rôle est multiple. Pour bien comprendre ces fonctions, il n'est pas inutile de savoir qu'on parle à Tahoua, le jour du marché, quatre ou cinq langues : le haoussa des sédentaires — en même temps langue véhiculante — le tamachek sous ses différentes formes dialectales, car il est évident que les Hoggar, les Oulliminden, les Kel Gress, séparés les uns des autres par des centaines de kilomètres ont leurs expressions et leur accent particuliers. Leurs anciens captifs ou tributaires : les « Iklan », la multitude des petits nomades de l'Azaouac — eux aussi d'anciens captifs — que les Haoussa désignent par « Bouzzou » ou, avec un accent plus péjoratif : « Bouzzaï ! » parlent également la langue des

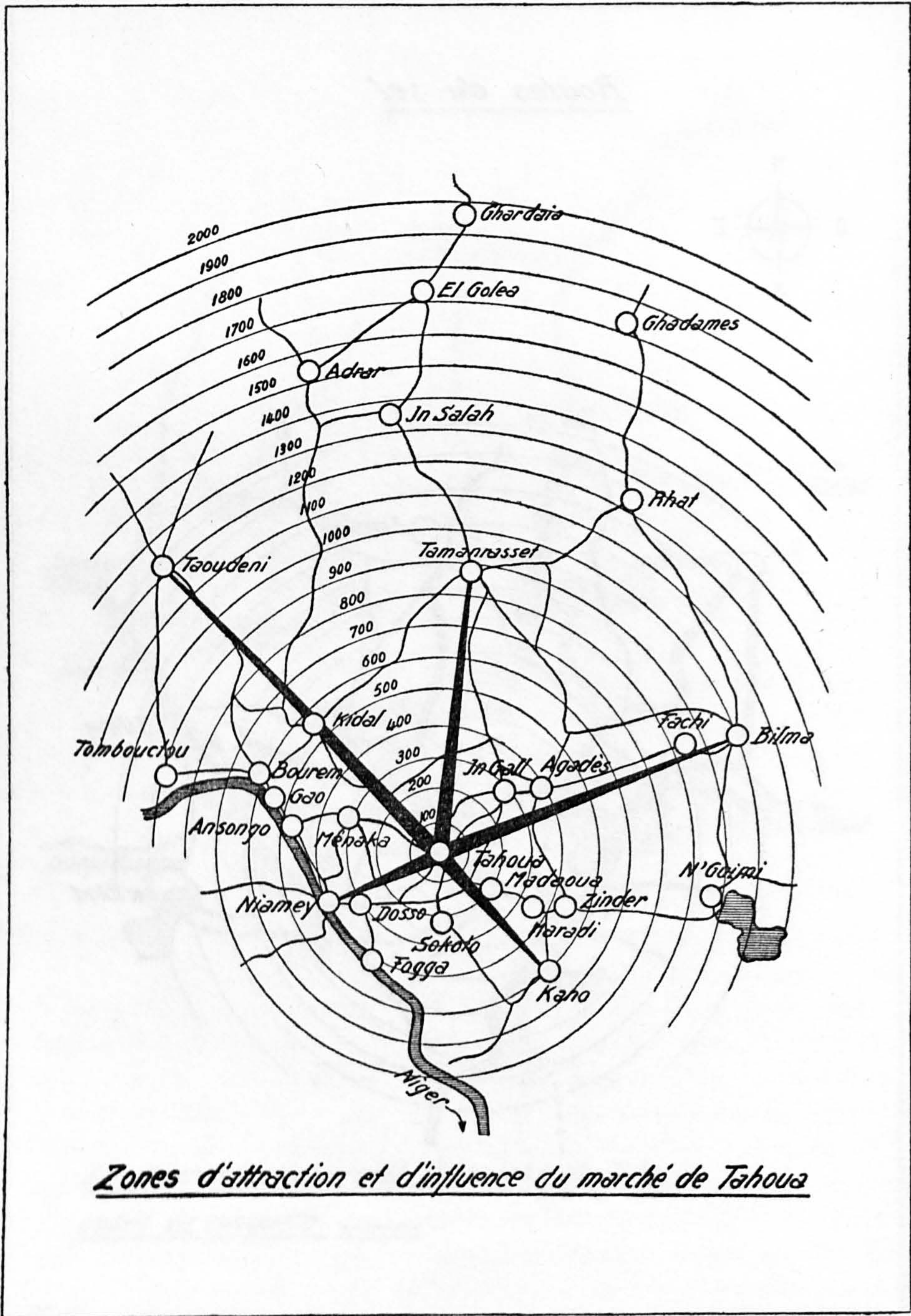


Le courant commercial du marché de Tahoua
avant la conquête -----

Routes du sel

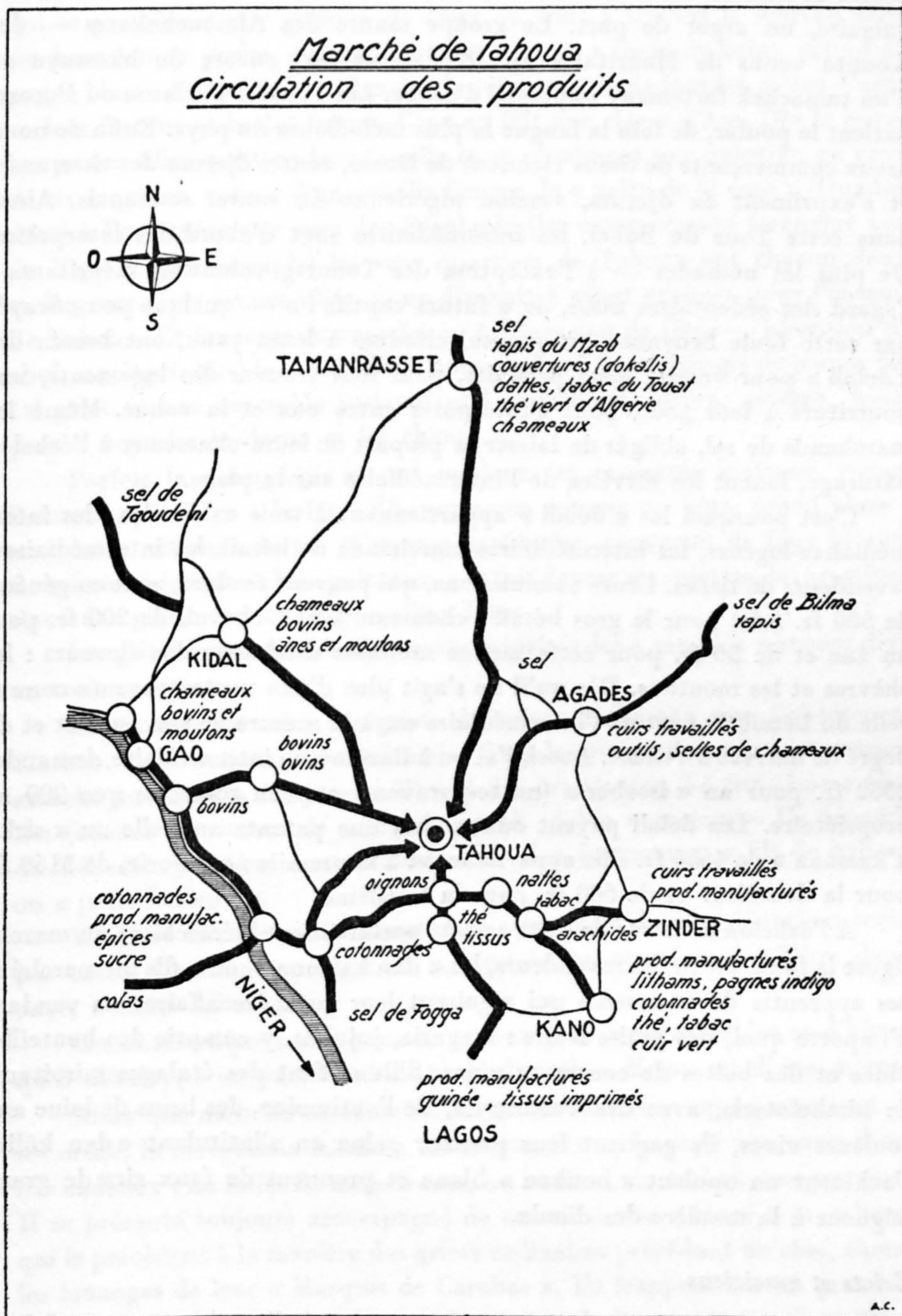


A.C.



Zones d'attraction et d'influence du marché de Tahoua

Marché de Tahoua Circulation des produits



nobles et anciens maîtres : le tamachek, mais un tamachek abâtardi et très vulgaire, un argot de port. Le groupe maure des Almouchakares — des Kounta venus de Mauritanie en 1887 — se sert encore du hassanya ou d'un tamachek fortement imprégné d'arabe. Les Peuhls, Farfarou ou Bororo, parlent le poular, de loin la langue la plus mélodieuse du pays. Enfin de nombreux commerçants de tissus viennent de Dosso, centre djerma des tisserands, et s'expriment en djerma, version nigérienne du sonraï soudanais. Ainsi, dans cette Tour de Babel, les intermédiaires sont d'abord des interprètes. De plus les nomades — à l'exception des Touareg volontiers méprisants à l'égard des sédentaires noirs, de « futurs captifs ! » — quelque peu effrayés par cette foule bruyante, moqueuse, citadine à leurs yeux, ont besoin des « delali » pour vendre leurs produits, pour leur trouver des logements, une nourriture à leur goût, pour s'interposer entre eux et la cohue. Même les marchands de sel, obligés de laisser la plupart de leurs chameaux à l'échelon pâturage, louent les services de l'intermédiaire sur la place.

C'est pourquoi les « delali » appartiennent à trois catégories : les intermédiaires-logeurs, les intermédiaires-marchands de bétail, les intermédiaires-revendeurs de tissus. Leurs commissions, qui peuvent évoluer, sont en général de 500 fr. (cfa) pour le gros bétail : chameau, bœuf, cheval, de 200 fr. pour un âne et de 50 fr. pour cette menue monnaie d'échange des éleveurs : les chèvres et les moutons. Dès qu'il ne s'agit plus d'une vente courante comme celle du bétail, la part de l'intermédiaire est à la mesure de son appétit et du degré de naïveté du client. Aussi, j'ai vu à Barmou un intermédiaire demander 2000 fr. pour un « issaber » (natte-paravent) et n'en remettre que 900 au propriétaire. Les delali payent eux-mêmes une patente annuelle au « sirkin'kassoua » de 4600 fr. s'ils appartiennent à la première catégorie, de 3150 fr. pour la deuxième et de 600 fr. pour la troisième.

A l'échelon inférieur de cette société parfaitement hiérarchisée du marché figure la foule des petits revendeurs, les « dan kassoua », ou « fils du marché », ces apprentis de commerce qui aiguisent leur goût des affaires en vendant n'importe quoi, des petits fruits : magaria, jujubes, y compris des bouteilles vides et des boîtes de conserves vides. S'ils se font des étalages miroitants de bibeloterie, avec des verroteries, de l'antimoine, des brins de laine aux couleurs vives, ils gagnent leur premier galon en s'intitulant « dan kôli », s'achètent un opulent « boubou » blanc et prennent de faux airs de grand seigneur à la manière des dioula.

Griots et musiciens

Toute la joie de vivre du marché, son côté divertissements, « foire » dans le sens que nous connaissions il y a moins d'un siècle en Europe, est lui aussi soumis à un certain nombre de règles.

Un « sirki dia » est le chef des jeunes filles, de ces jeunes filles de Tahoua qui se promènent par groupes de deux ou trois à travers le marché offrant des bracelets de perles, quémendant des « gouro » (noix de kola), vêtues d'un pagne blanc, d'une écharpe blanche, la tête casquée de lourdes pièces d'argent — leur fortune et la dot future. C'est en fait une classe d'âge. Dès la puberté ces jeunes filles quittent leur famille et se réunissent par quartier, en groupe de six à quinze, autour d'une vieille femme, la « mère de la case » (Ouadaki). Ainsi à l'exception des rues des Dioulanki (les commerçants étrangers venus de Nigéria, par exemple) les sept quartiers de Tahoua ont chacun deux à trois groupes de jeunes filles, donc dix-huit à vingt groupes pour l'ensemble de Tahoua. Et les jours de marché ou à l'occasion de fêtes — réception d'un chef, mariages, etc.) le « sirki dia » convoque tel ou tel groupe de jeunes filles, tel griot et son ensemble instrumental : tambour, violon, guitare, hochet, puis il organise la danse et les chants.

Parfois la « magadjia », une opulente et respectée matrone, nommée Salamou, participe à la fête. Elle est reçue comme un hôte, prend place sur une natte entourée de ses suivantes parfumées, couvertes de faux bijoux et de soieries éclatantes : les « guitaroua » et fait danser ses sujettes, les prostituées, dans des piétinements de poussière dorée.

Les griots appartiennent à la caste méprisée des « magada » et sont divisés en trois groupes :

Le premier est celui des griots du sultan Mahaman sous l'obédience de Karbao. Le deuxième obéit à Kalala. C'est le groupe des griots et musiciens attaché aux danses des jeunes filles et des prostituées. Le troisième est celui des joueurs de violons, le « gogué », petit violon monocorde. Ils dépendent de Mékodié Aboulé et sont nommés les « dan gourmou », « fils de boiteux » ou « petit boiteux ».

Un griot fait toutefois exception à cette règle des classifications sociales par caste. C'est un « maégatana », c'est-à-dire un conteur célèbre dans le pays, nommé Albarka.

Cet authentique poète haoussa raconte une foule de fables et d'histoires qu'il développe en partant d'un proverbe, d'un dicton ou d'une morale.

Alors que dans les cérémonies, les griots sont convoqués, reçoivent donc un ordre, le maégatana Albarka est invité. On ne le paye pas, mais il reçoit des cadeaux : un billet de mille francs, un boubou, un turban, une couverture. Il se présente toujours accompagné de ses aides, les « baroé » ou « barori » qui le précèdent à la manière des griots ordinaires précédant un chef, chantant les louanges de leur « Marquis de Carabas ». Ils frappent sur un grand tambour, le « tambari », et déclament les vertus de leur maître, prince des conteurs, fils de Samaïlla, fils de Batchiri, le Célèbre, l'Unique, le Pôle parfait Albarka. C'est du théâtre médiéval !

Et Albarka raconte et mime au cœur du marché, au milieu d'une foule dense, disparate, faite d'enfants nus et gris de poussière, de dioulas en robes de soie, de femmes, de vieillards qui tous écoutent dans un silence total, avec la même extase, les histoires de « Zaboï Touji » l'outarde, de « kiamba » la graine de haricot, d'une femme adultère Jatchi, de l'araignée-tisserand...

Jatchi

Elle était l'épouse d'un tisserand nommé Oumarou. Or elle aimait un autre tisserand compagnon de son mari. Chaque fois qu'Oumarou lui apportait de la viande, vite elle enlevait le plus beau et le plus gros morceau pour l'offrir à son amant. Quant au reste elle en faisait du « touho » un « touho » préparé avec beaucoup de légumes et très peu de viande.

— Où donc est la viande ? demandait Oumarou.

— Barnayé ! barnayé ! répondait-elle, (évaporée ! évaporée !)

Trois fois il fut ainsi trompé et ne protesta pas. Mais un jour il reconnut sa viande entre les mains de son camarade qui la distribuait généreusement et proclamait : « Je vais vous dire ce qui différencie les hommes : c'est la chasse de nuit ! les uns travaillent et payent, les autres s'amuse et mangent ! »

Quand Jatchi apprit les vantardises de son amant, elle se fâcha, pleura et promit de réparer ses fautes. « Raconte, dit-elle à son mari, que tu pars en voyage pour trois jours et laisse-moi faire ! »

Dès la nuit tombée, l'amant s'empressa de rejoindre la maison du tisserand, la « maison de la viande évaporée » disait-il en riant. A minuit, Jatchi se leva, s'entoura d'une lourde chaîne et se mit à danser. Les maillons cliquetaient au clair de lune et semblaient chanter : « barnayé ! barnayé ! »

— Que fais-tu là, Jatchi ?

— La danse des enchaînées, n'est-ce pas comme cela ?

— Attends ! s'écria l'amant, je vais te montrer !

Alors Jatchi l'entoura d'une chaîne et encore d'une autre. Elle fit venir un forgeron pour que l'ouvrage soit digne d'un tel maître...

— Et maintenant danse !

Il dansa jusqu'à ce qu'il entendît les pas d'un cheval dans la ruelle.

— Qui vient par là ?

— Rien qu'un étranger qui passe ! répondit Jatchi.

Mais les pas s'arrêtèrent devant la porte ; la porte grinça... C'était Oumarou et l'amant n'eut que le temps de se rouler tout enchaîné sous le lit.

Il y resta trois jours et trois nuits. Puis Jatchi le congédia.

Mieux vaut ne pas courtiser les femmes mariées !

L'araignée-tisserand et la mort

Depuis plus d'une semaine la Mort se promenait dans le pays en traînant derrière elle un bœuf très gras. Elle n'en demandait qu'un seul prix : ne pas

oublier son nom au bout d'un an. Elle rencontra l'araignée-tisserand, pauvre et affamée, qui, pour ce prix-là, s'empressa de l'acheter.

Elle reçut le bœuf, l'égorgea, le dépeça pour les membres de sa famille et promit à la Mort de lui répéter fidèlement son nom « Wanabéri » dans trois cent soixante-cinq jours.

La Mort s'en alla.

L'araignée appela aussitôt sa femme et son enfant et leur recommanda de chanter chaque jour, tout en travaillant, la chanson suivante : « Wanakiri, Wanabéri. »

Pendant six mois la chanson se promena dans la case. Elle chantait avec le pilon qui écrasait le mil, avec le van qui séparait la balle du grain. Elle accompagnait la cruche au puits, écoutait toutes les histoires du village et revenait entre les hauts murs de banco. Elle s'en allait aux champs, se penchait avec la houe sur les tiges vertes du maïs ou du mil, sur les patates douces et le soir elle berçait l'enfant.

Mais le septième mois, il ne restait plus qu'un mot dans la chanson, le huitième plus qu'une mélodie. Le neuvième mois, elle n'était que poussière dans la poussière.

Vint le douzième mois. Vint le dernier jour de ce mois, le trois cent soixante-cinquième jour de l'année. Vint la dernière heure de ce dernier jour.

Alors on frappa à la porte.

— Qui va là ?

— C'est moi, la Mort, quel est mon nom ?

— Un instant s'écria le père, il est caché dans mon grenier !

Vite il courut vers sa femme : « T'en souviens-tu du nom de la Mort ? »

La femme l'ignorait, mais elle voulut répondre quand même par un nom quelconque :

— Dis-lui : Dindin-Dingouna !

Le mari revint à la porte et répéta :

— Dindin-Dingouna !

— Ah ! c'est là mon nom ? s'exclama la Mort.

Et elle emporta l'araignée-tisserand.

Dans la cour, la femme en pleurs raconta son malheur à son fils. « Attends ! s'écria-t-il. Il se précipita vers un arbre, grimpa très haut et chanta : « Wanakiri, Wanabéri ! »

Le père fut sauvé.

Tout bon fils prévoit qu'après la mort de son père, il pourrait avoir des dettes à payer.

* * *

Mais ce que la simple traduction de deux de ses récits ne peuvent pas dire, c'est manière de raconter du « maégatana ». Il imite le chuchotement

des pieds nus sur le sable, puis le craquement d'une porte dans la case, la poulie du métier à tisser qui grince doucement, la « foura » qui fermente à petits glouglous dans une cruche. Et les mots prêtent à tel point leur musicalité et leur langage aux choses, que ce sont la poulie du tisserand, les glouglous de la foura qui nous parlent des hommes.

Albarka est un merveilleux fabuliste et, de plus, un homme de cœur. Nous regardions un jour, sur ce même marché de Tahoua, un groupe de « Bouzou » accroupis dans le sable et qui s'efforçaient de vendre quelques poignées de « kiamba », des graines de haricot. Il s'agissait pour ces petits paysans de la brousse d'obtenir quelque argent pour leurs besoins annuels de tissus et pour payer leurs impôts. Comme ils étaient visiblement très pauvres et intimidés, gris de poussière, effacés et ternes comme les Noirs peuvent l'être quand ils ont peur, la foule se moquait d'eux : des enfants crachaient par terre, des femmes leur disaient que les graines de kiamba n'étaient qu'une nourriture pour les ânes, et de riches marchands parfumés et en robe de soie, la tête haute, bousculaient leur inventaire. C'est alors qu'intervint Albarka. Il fit frapper quelques coups de tambour par son aide pour retenir l'attention et annonça qu'il allait raconter l'histoire de « kiamba ». A vrai dire chacun s'attendait à quelque mordante satire. Quant aux Bouzou, plus affolés que jamais, ils baissaient la tête.

Kiamba

« Une graine nommée kiamba était tombée dans le sable stérile où elle allait mourir. Ce n'était vraiment qu'une pauvre graine de rien du tout. Mais une main calleuse creusa la terre et lui fit un nid. Elle lui donna de l'eau, quelques gouttes très rares et difficiles à obtenir, comme des gouttes de son propre sang. Quand survint une frêle tige verte, très tendre et fragile, la main la protégea contre les sauterelles par de la fumée, contre les chèvres par des branches d'épineux, contre les tornades d'août par un rempart de terre, puis contre les oiseaux affamés par des pièges. Et quand la plante eut grandi, fleuri, mûri ses grains, elle offrit alors d'un coup toute sa vie à la main nourricière. Ce n'était qu'une main grossière, une main de pauvre, une main de Bouzou, mais les marabouts disaient qu'elle savait faire des miracles, qu'elle était comme la main bénie du Prophète. »

Dans la foule plus personne ne riait. Quant aux Bouzou ils n'osaient d'abord pas y croire, puis peu à peu ils relevaient la tête... S'agissait-il vraiment d'eux ? pourtant ce travail, ces mains ils les connaissaient ? elles étaient les leurs, des mains bénies ? Alors brusquement ils sourirent, un de ces sourires éclatants comme seuls ces gens peuvent en avoir. Ils recouvraient d'un coup leur dignité d'homme.

Cela aussi c'est le rôle du « maégatana ».

Les techniques

A l'arrière-plan de cet authentique théâtre du « Kassoua », dans les coulisses des rues, groupés par quartiers, par corporations, travaillent les artisans classés eux aussi selon une stricte ordonnance : forgerons (matiéra), cordonniers-peaussiers (maréda), tisserands (massâka), tanneurs, briquetiers et maçons, potières. Cet ordre admis par la tradition haoussa de Tahoua diffère en brousse, puisque les tribus artisanales de l'Ader placent au premier rang les Ikanaouen, fabricants de poterie, suivis des Ibarogane, vanniers, cordiers, puis des Inadane, forgerons, des Ikadamman, nattiers et des Kel-Essouk, peaussiers. Chez les sédentaires détenteurs des techniques urbaines, anciens fétichistes, les secrets et la magie du travail ont créé la hiérarchie, alors que chez les nomades-guerriers, perpétuels pèlerins de l'Islam, le rang porte l'empreinte de défaites sur le champ de bataille — ainsi les Ikanaouen de race blanche perdirent leurs terrains de parcours sous la pression des Attaouajitane — ou d'une tare religieuse : l'ancêtre des Inadane assista aux ablutions du Prophète, dit la légende, et fut maudit.

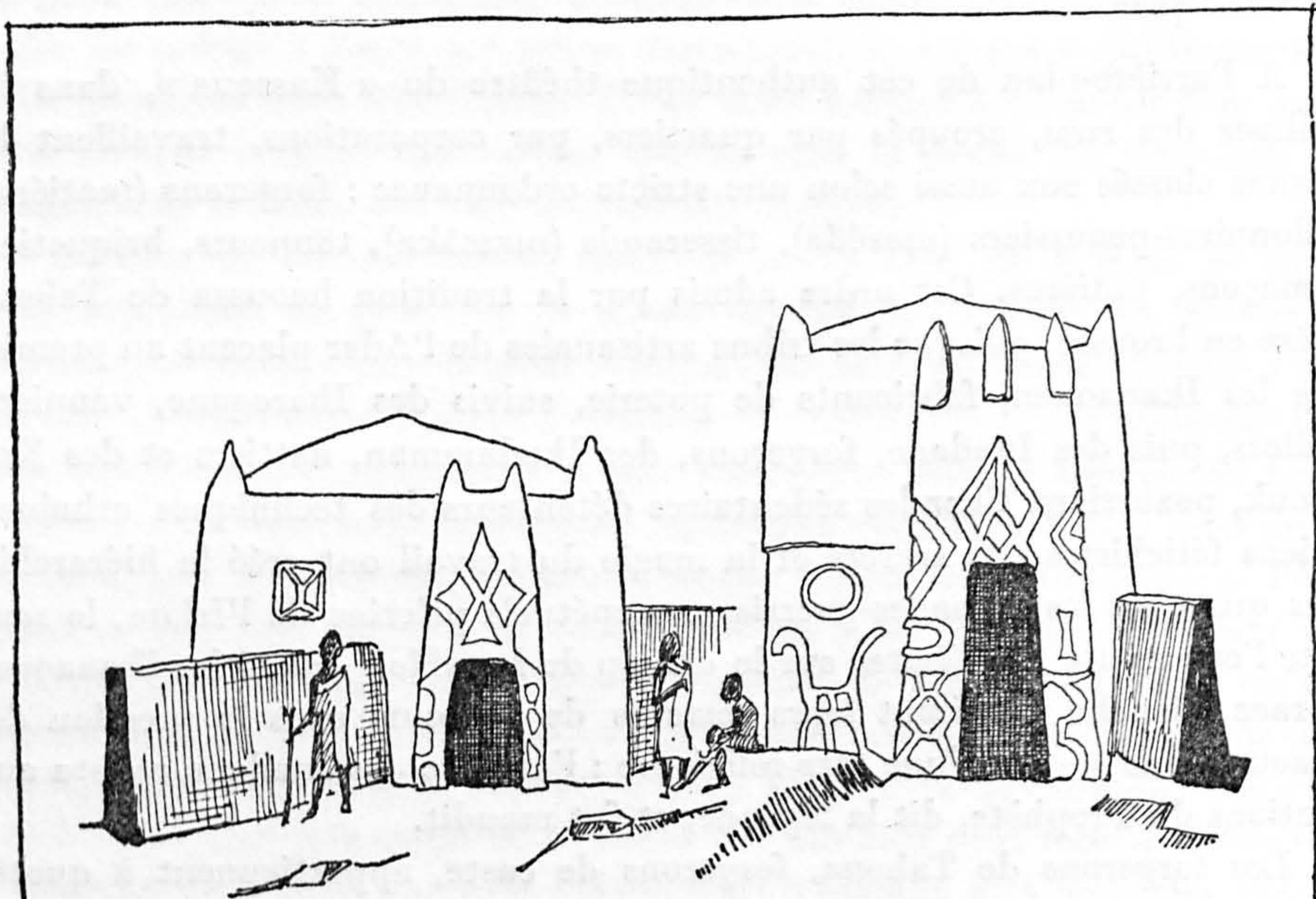
Les forgerons de Tahoua, forgerons de caste, appartiennent à quatre familles : celle des dan Koundou, famille de la chefferie avec le chef Fosseïni, ses deux frères Captini et Gadou, celle des dan Dogo (Issa, Samaïlla, Oumarou, Batchiri), celle des dan Jimro (Massalatchi et Kouïda), celle des dan Guéza (Issa et Maéko).

Le forgeron Captini, ami de vieille date, nous reçoit avec sa politesse de vieux Chinois, son « Li », code de correction mais presque aussi code de vie, qui permet d'observer l'hôte au cours de la litanie des salutations, de se forger une attitude réservée et prudente, de soupeser ses prix... « sanou da koura » (bonjour à toi dans la poussière) suivi, s'il y a lieu, des « ina » : « ina guida » (comment va ta maison), « ina mata » (comment va ta femme), « ina iaro » (comment va ton garçon), « ina lahia » (comment va ta santé), « ina gadjia » (comment va ta fatigue) et de finir tout cela par cette bénédiction du « lahia » : « lahia, lahia lô » (la paix, rien que la paix sur toi).

Ensuite il est possible d'apprendre les nouvelles, de savoir ce que fut la journée, ce que fut la nuit de ce gros village nigérien, puis de parler de son travail.

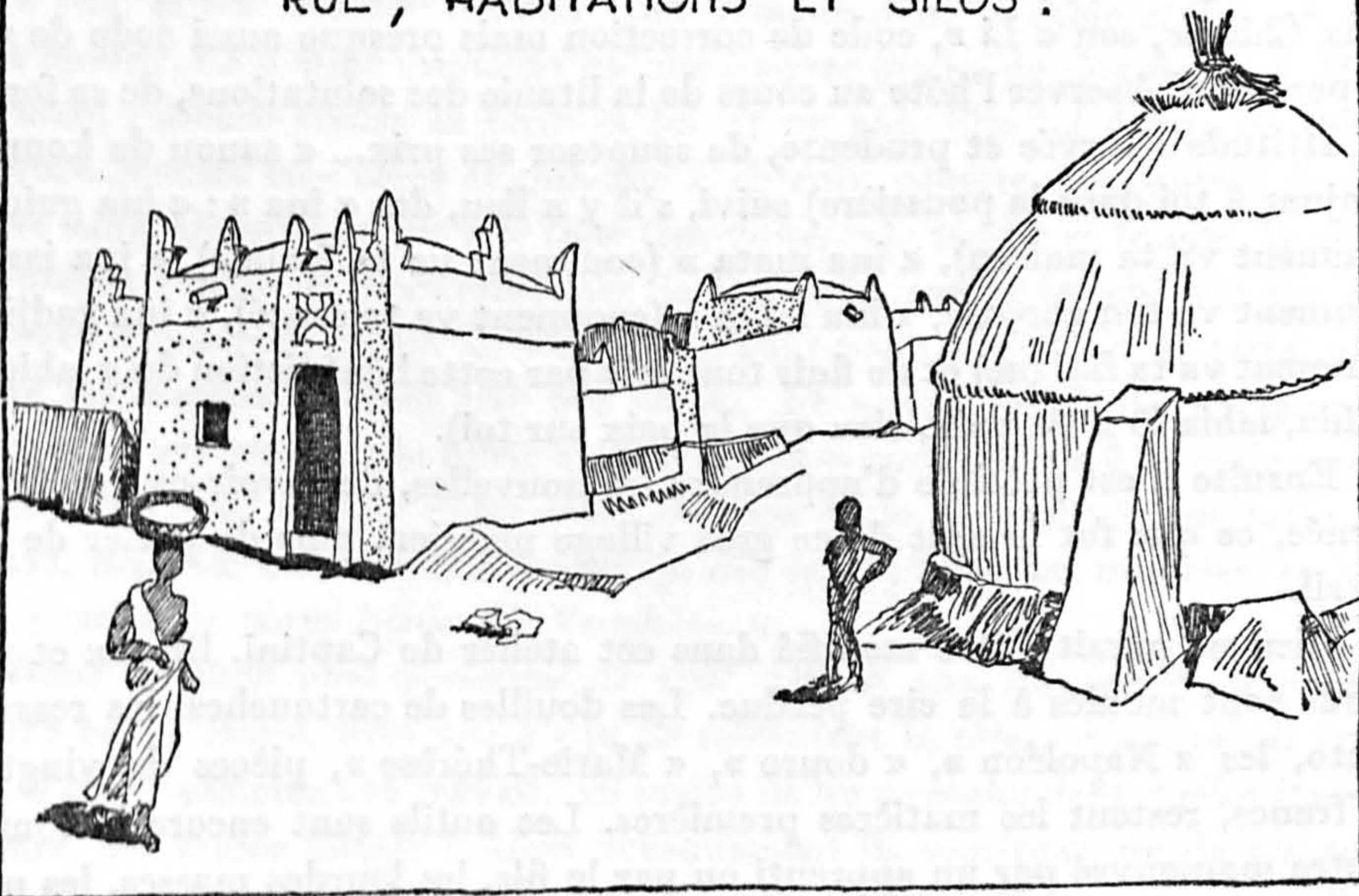
Rien ne paraît s'être modifié dans cet atelier de Captini. Bijoux et poignards sont moulés à la cire perdue. Les douilles de cartouches, les ressorts d'auto, les « Napoléon », « douro », « Marie-Thérèse », pièces de vingt et dix francs, restent les matières premières. Les outils sont encore le soufflet à outre manœuvré par un apprenti ou par le fils, les lourdes masses, les marteaux, les limes, les ciseaux et burins, herminettes, la plupart des outils traditionnels exécutés par le maître forgeron.

Dans un autre quartier, la « mitoukani » (potière) compose sa pâte



2 ATELIERS DE FORGERONS , FAÇADES
AVEC MOTIFS DÉCORATIFS EN RELIÈF

RUE , HABITATIONS ET SILOS .

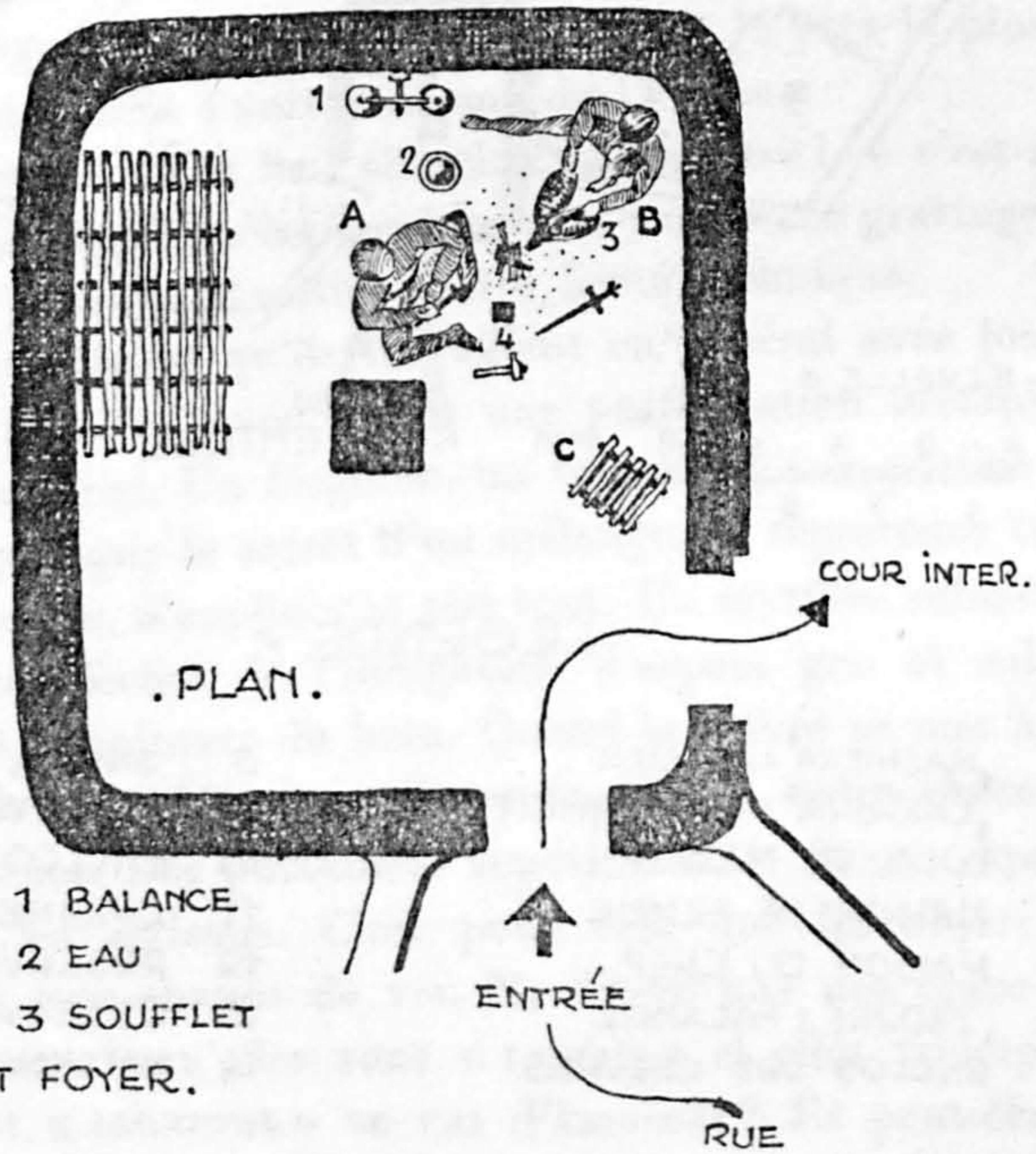
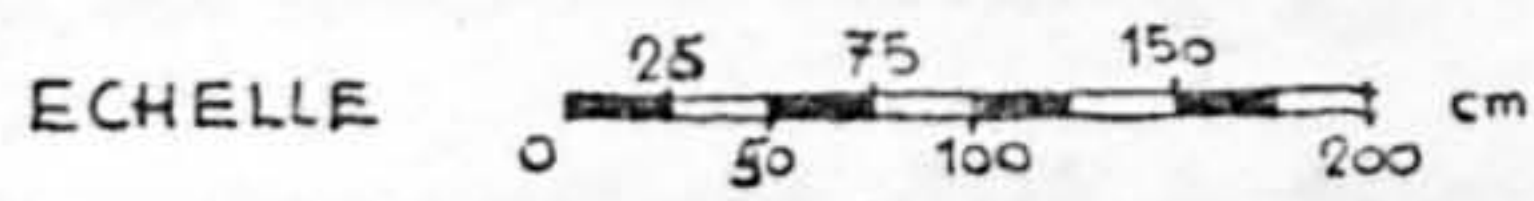


Tahoua : Ateliers de Fosseïni, chef des forgerons,
et de Captini.

L'ATELIER DU FORGERON.



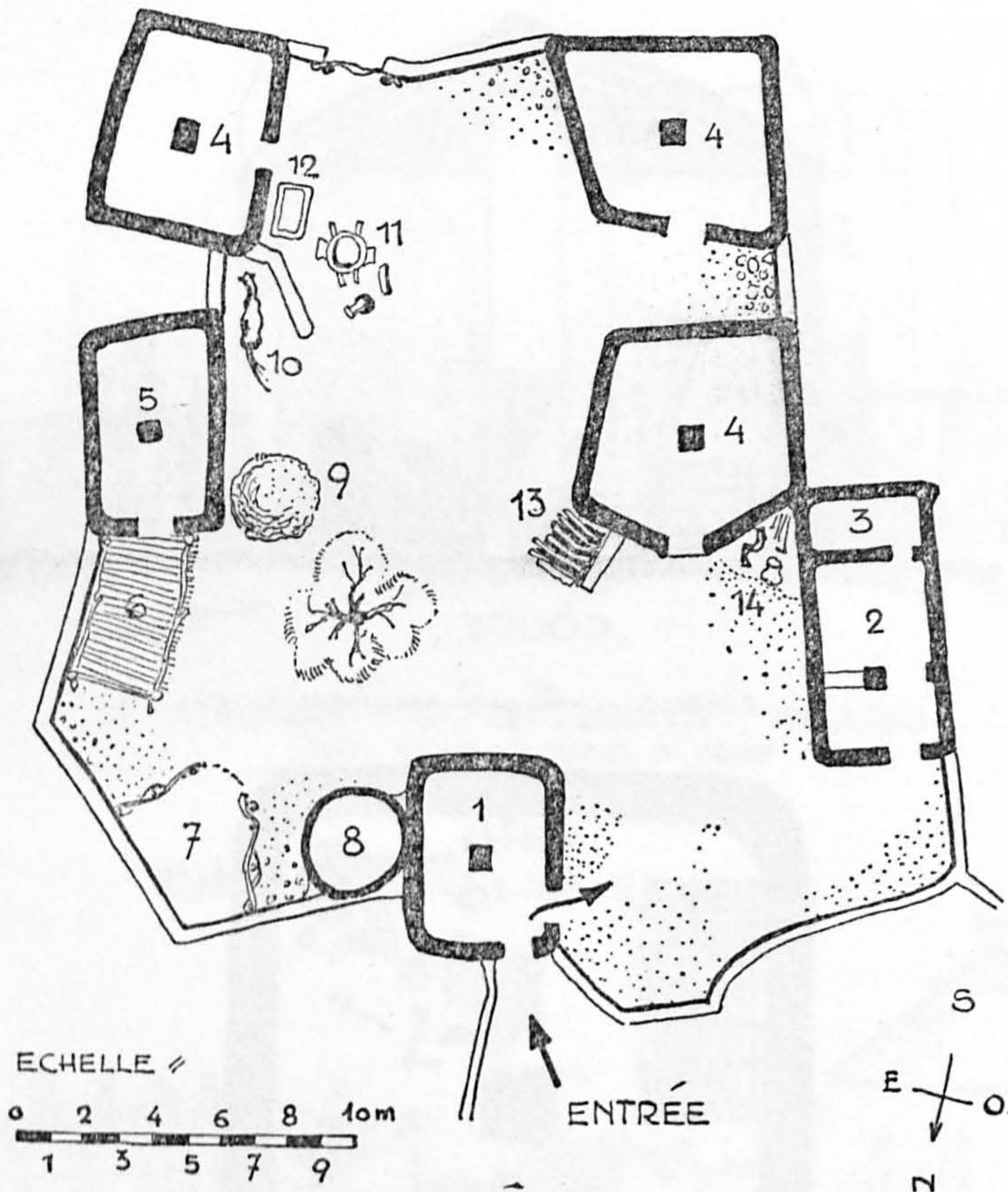
. COUPE .



- | | |
|---------------------|------------|
| A FORGERON | 1 BALANCE |
| B APPRENTI | 2 EAU |
| C VISITEUR | 3 SOUFFLET |
| 4 ENCLUME ET FOYER. | |

L'atelier de Captini (Tahoua).

LA DEMEURE DU FORGERON



LEGENDE

- | | | | |
|---|-------------------------------------|----|-----------------------|
| 1 | MACHIERA ¹ : ATELIER | 8 | SILO A MIL |
| 2 | "CHIGURA" ² : HABITATION | 9 | RESERVE DE BANCO. |
| 3 | LOCAL DE MATÉRIEL | 10 | ENCLOS DU CHEVAL. |
| 4 | MAISON DE FEMME | 11 | CUISINE |
| 5 | MAISON DU CHEF | 12 | RESERVE D'EAU |
| 6 | "ZAOURI" ³ : PALABRE | 13 | RESERVE DE BOIS. |
| 7 | ENCLOS DES CHEVRES | 14 | USTENSILES ET OUTILS. |

La demeure de Captini (Tahoua).

avec des gestes d'alchimiste. Elle associe la terre grasse de Bembaye à celle plus sèche, mais plus fine de Kaloubé. Elle y intègre le « sochia » (balle de mil) qui la rendra poreuse, le « jirgui » (poterie écrasée) qui lui donnera sa résistance au feu, le « toukounia » (cendre de bois) en guise de dégraissant.

Les tanneurs, cordonniers, peaussiers paraissent sortir de l'encyclopédie Diderot, les gestes sont les mêmes si les matières premières diffèrent : ici le « baragoï » sert de tanin, les tiges de mil ou « karandahi » donnent le rouge du « filali ». On pourrait presque dire, si on pense aux descriptions d'ateliers des anciens empires égyptiens, que c'est un immobilisme technique de plus de quatre mille ans et aussi que les besoins ne se sont guère modifiés, bien qu'à la veille d'une révolution économique-sociale.

Ces artisans sont donc toujours, en apparence, ces représentants d'une culture archaïque qui ignore les éléments de base : charrue, roue, colliers d'attelage. Ils sont, pour reprendre un court poème de Césaire :

« Ceux qui n'ont inventé ni la poudre, ni la boussole,
Ceux qui n'ont jamais su dompter ni la vapeur, ni l'électricité
Ceux qui n'ont jamais exploré ni les mers, ni le ciel.
Mais ils savent en ses moindres recoins le pays de la souffrance. »

Cette seule vision du poète suffirait déjà à faire oublier l'étiquetage sommaire des technologues, car si la souffrance en est le prix le plus élevé, il est évident qu'ils rejoignent l'universalisme de l'homme.

De plus — comme s'il fallait leur chercher une excuse ! — c'est aussi le climat, cette qualité du travail ; c'est aussi le sol si pauvre, ce grattage superficiel à la houe ; c'est aussi la tradition, cette fixité technique.

Mais nous voudrions ajouter qu'ils travaillent en général avec joie, dans un monde resté très humain, avec même une participation métaphysique de la matière et du matériel. Un forgeron, un teinturier, une potière savent que le procédé technique, que le secret d'un mélange, la rigoureuse tradition qu'ils doivent à leur caste, n'expliquent pas tout. Un mystère subsiste entre les écorces, les pousses sèches de l'indigotier, d'aspect gris et sale, et la couleur somptueuse et miroitante du bain. Quand le cuivre se met à couler, quand le fer si dur devient pâte incandescente, il y a autre chose que la seule volonté des hommes. Des puissances supérieures, — dieux, esprits, peu importe — assistent les artisans. C'est pour cela que les objets inertes reçoivent leur part et leur chance de vie. Ne dit-on pas des épées qu'elles sont « nobles et pures » ? qu'elles sont « tazraït » si elles triomphent de toutes les épreuves et « tabarout » en cas d'insuccès ? Et peut-être est-ce pour eux, pour ces artisans consciencieux, pour cette sorte de communion qu'ils ont avec leurs outils et la matière, pour leur humilité devant la seule technique, que Charles Péguy écrit : leur travail était une prière.

Les comparaisons culturelles isolées de leur contexte n'ont certes qu'une valeur relative. Nous pensons toutefois à cette remarque de Cominchel au sujet de notre mécanisation du travail : « L'organisation actuelle du travail paraît incompatible avec le développement de la personnalité humaine », ou, ce qui est plus dur, à cette observation faite récemment à une ouvrière espagnole — elle pourrait l'être dans n'importe lequel de nos pays à civilisation machiniste — : « Vous saurez qu'ici une ouvrière ne pense pas ! »

31 mars/1^{er} avril (Niamey-Gao)

Étapes Niamey, Gao par brume sèche sur le premier parcours, ce qui n'est pas important puisqu'à partir de 200 kilomètres nous pouvons nous servir du radio-phare de Niamey. Le lendemain la brume sèche est plus dense et se complique d'un vent de côté de plus de 50 kmh. sur le terrain de Gao. La météo nous annonce du vent de sable sur Tombouctou et Goundam. Nous profitons du départ d'un camion pour charger un fût de deux cents litres d'essence à 90 octanes en prévision de notre ravitaillement à Bidon 5.

2 avril (Gao-Tombouctou)

Vol sans incident et au cap pour couper la boucle du fleuve jusqu'à la piste Bourem-Tombouctou que nous rejoignons sans difficulté. Malheureusement la brume sèche s'épaissit et notre visibilité ne dépasse plus cent à cent cinquante mètres. Dans ces conditions et avec une vitesse de 230 kmh., à moins de cent mètres d'altitude, nous perdons souvent la piste quand ses méandres sont un peu brusques. Enfin, Tombouctou apparaît, agglomération dense, grise, à peine perceptible, un fantôme de ville sur laquelle nous tournons pour chercher la piste de Goundam, à quatre-vingt-dix kilomètres à l'ouest (le terrain de Tombouctou est ensablé et inutilisable). La visibilité ne s'améliore pas et nous avons le sentiment de nous poser sur le terrain de Goundam — à douze kilomètres du poste — un peu par hasard et assez fatigués.

Deux heures après, grâce à l'amabilité du commandant Michel de Tombouctou, un de nos amis de vieille date déjà, nous roulons en camionnette vers la ville sainte.

3/4 avril

Tombouctou

Peut-être est-ce parce que la ville a trop d'histoire, trop de littérature, trop d'auréole légendaire ? Mais nous sommes déçus et fâchés de l'être car nous cédon à la réaction des gens trop pressés et mal informés. C'est une ville grise, en pierres de Horgoussou, une ville terne après la somptuosité des ocres habituels du banco soudanais ou nigérien. A l'exception des trois mosquées, — elles-mêmes modifiées par de multiples « réparations » — de quelques portes et fenêtres de style marocain, il ne subsiste plus grand-chose, semble-

t-il, de ce qu'on pouvait appeler : la Rome soudanaise. Elle paraît appartenir à d'autres âges, mais sans avoir cette tragique grandeur — cette ultime défense du sage — des ruines de Oualata.

La ville est pauvre, à l'écart des routes. Ce qui faisait sa richesse autrefois : le trafic caravanier, à l'exception de l'azalaï, est mort comme à Oualata, comme à Chinguetti. Or, ce trafic caravanier n'était pas que des marchandises venues du Maroc, de l'Algérie, de l'Espagne et de l'Italie, de l'Égypte, en échange des épices ou encore des esclaves du « Bled es Soudan », mais des courants d'idées, des pèlerins qui venaient baiser les tombeaux des saints pour s'y guérir de la lèpre ou des fièvres, qui se recueillaient dans les mosquées de Sidi Yahya, Djinguereber, ou Sankoré. C'étaient des étudiants, des savants partis de La Mecque, de Médine, de Bagdad, de Constantine, de Fez pour s'entretenir avec des Maîtres de Tombouctou. Les chroniqueurs du XVI^e siècle nous parlent de Mohammed-ben-Mahmoud, célèbre commentateur d'El-Moghili sur la logique, du théologien El-Aqît, des cours d'Orian-er-Râs suivis par des lettrés marocains, de tout un rythme de vie à caractère islamique, empreint de l'austérité saharienne, mais proche en même temps des commerçants et bourgeois sonraïs, de leur bon sens, de leur astuce en affaires, de leur joie de vivre et de leur esprit. Ne s'inclinaient-ils pas pieusement, paraît-il devant les doctes professeurs en murmurant : « es seqli ! » ? ce qui veut dire « Frotte-poussière ! » ou « Songe-creux » dans la claire et vieille langue de Voltaire.

Or, aujourd'hui, les quelque 110 à 120 000 barres de sel de Taoudeni suffisent à peine à faire vivre 7000 habitants — où sont les cent mille habitants de l'askia Daoud ? — et surtout pas à entretenir le prestige de Tombouctou.

Le commandant Reynaud qui dirigea la ville pendant de nombreuses années et connaissait bien ses lettrés, nous disait : « La vie universitaire n'est pas morte. Les anciennes traditions se sont repliées dans les îlots des grandes familles bourgeoises. » Le directeur de la Médersa, M. Nékli, nous le confirma : « Les marabouts de Tombouctou étudient, recopient et font imprimer (à Tunis) des traités ou des opuscules de grammaire, de droit, de théologie et de mysticisme composés par des savants de Néma et de Oualata. Un lettré, Ahmed Boularaf, me fait recopier actuellement le « Feth Ech Chakour fi Uléma Et Tekrour » (c'est un ouvrage important au point de vue historique car il comporte des centaines de biographies, ouvrage qui n'est malheureusement pas encore imprimé)... » La chaîne traditionnelle des relations n'est donc pas rompue avec Néma et surtout Oualata, ville, elle aussi, de lettrés Mehajib et Chorfa, de saints marabouts. Mais ce sont des relations d'agonisants, de ville morte à ville morte.

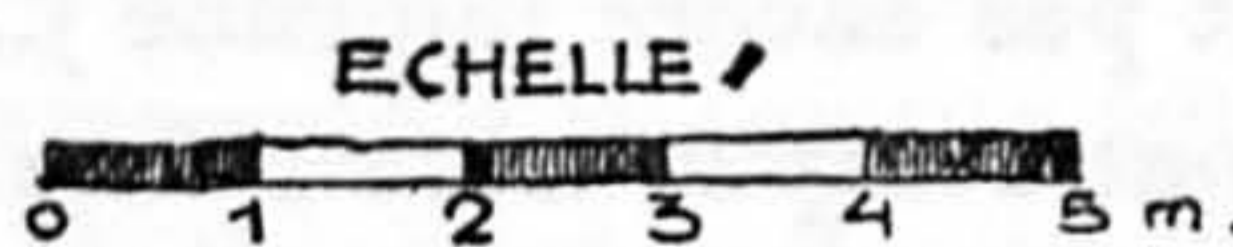
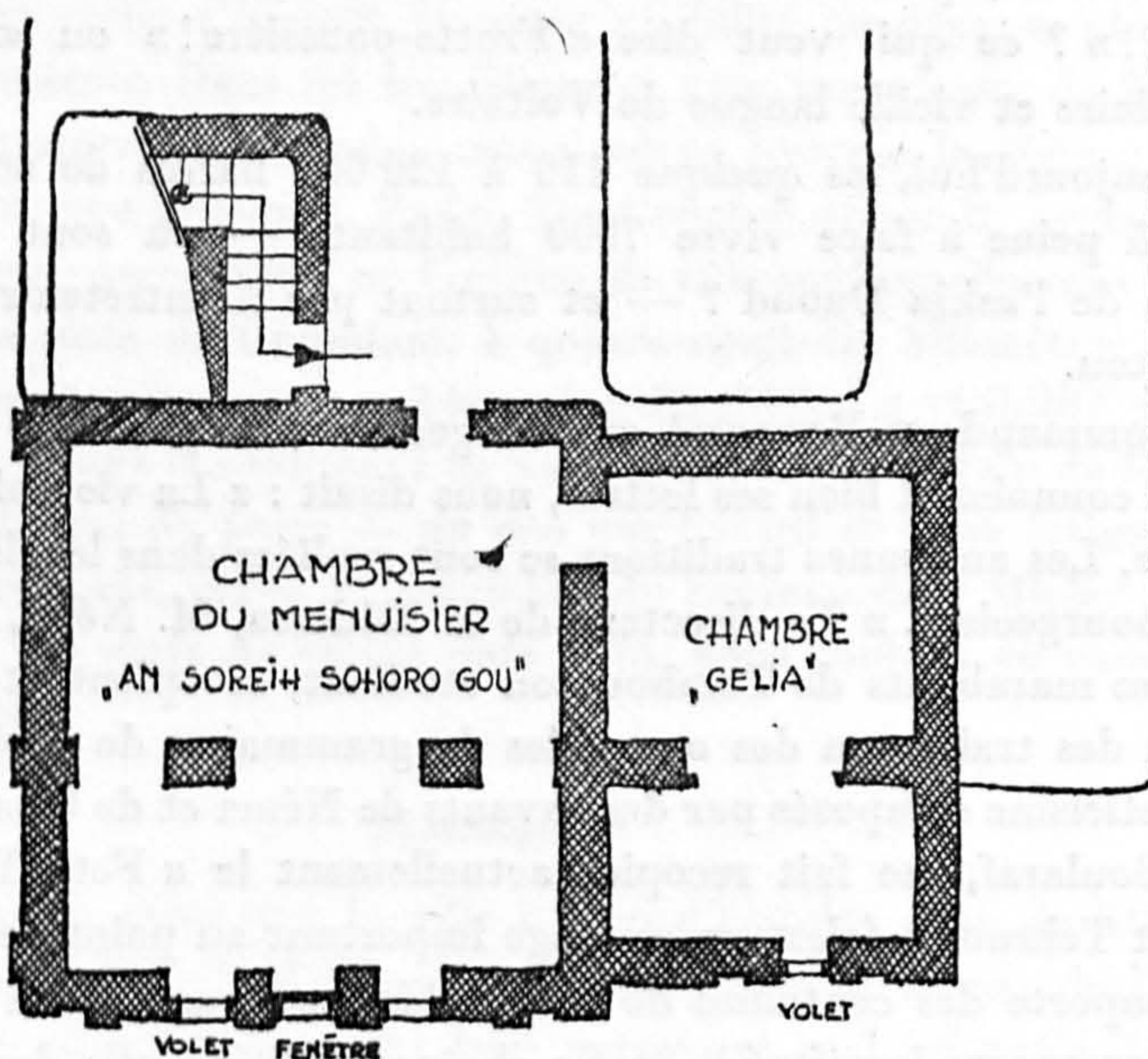
Sur le plan des arts mineurs, c'est-à-dire des techniques et de l'artisanat,

. LA MAISON DU MENUISIER, TOMBOUCTOU.

LA FAÇADE PRINCIPALE



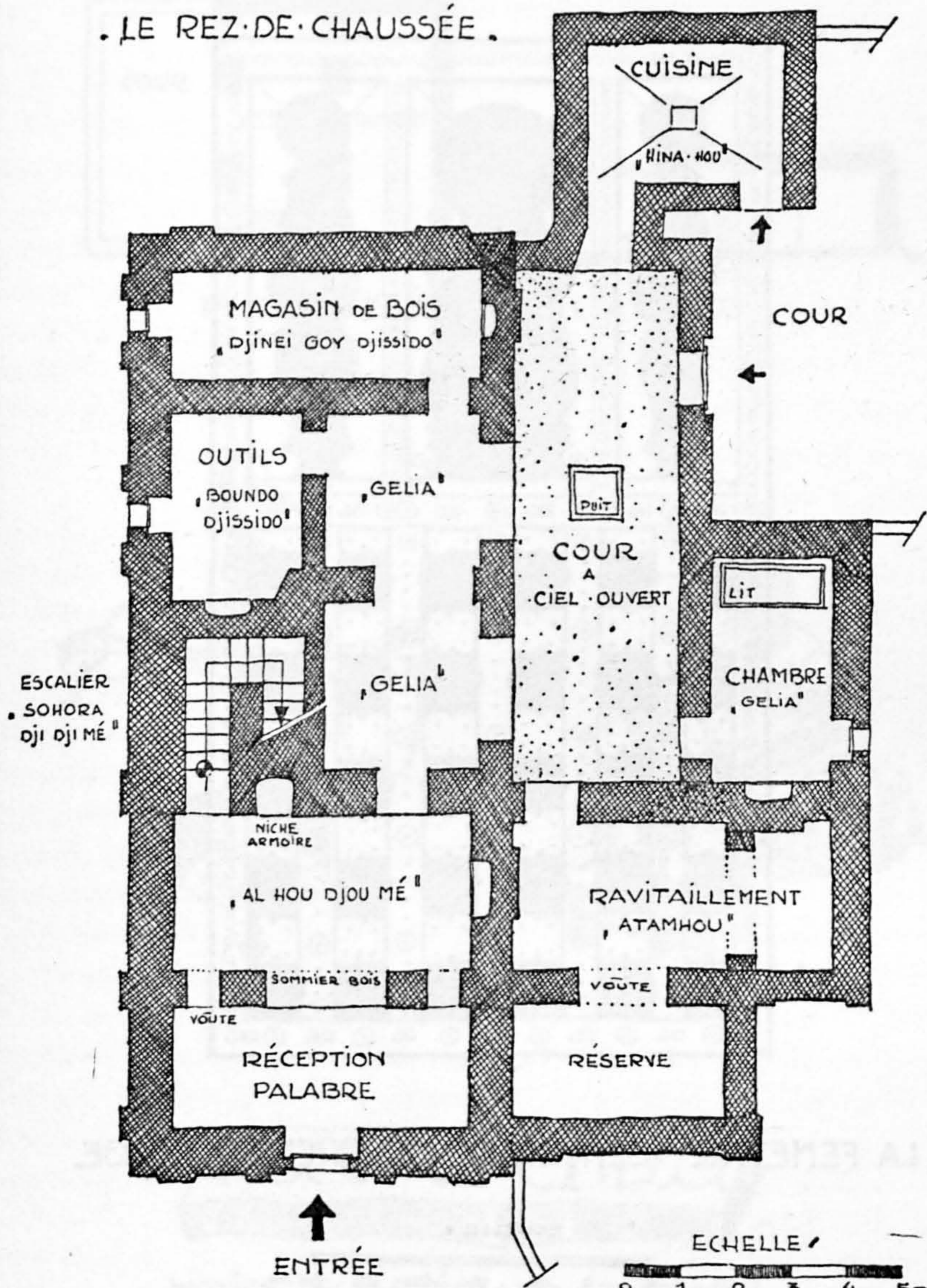
LE PLAN DU 1^{er} ÉTAGE



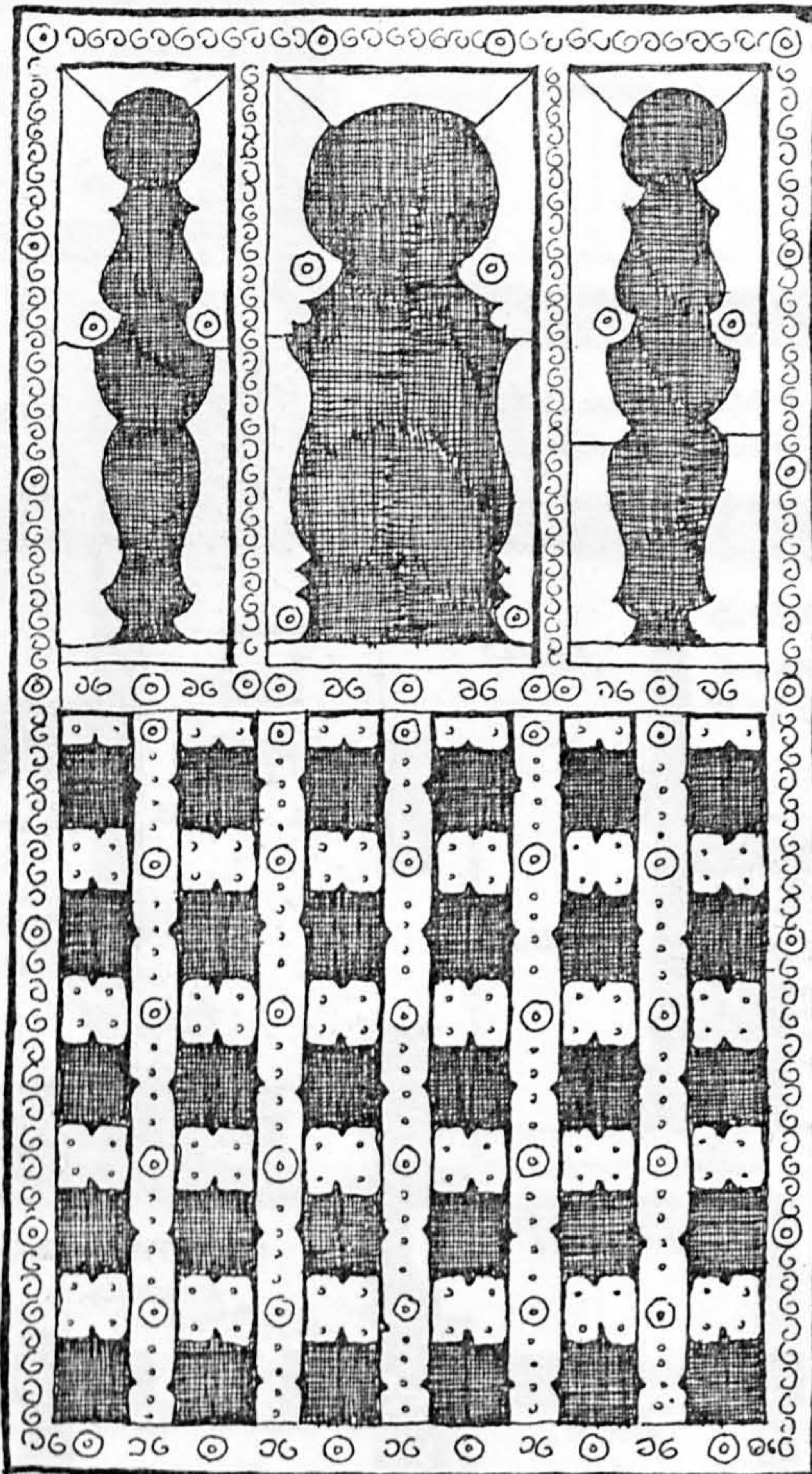
La maison de Boubakar Handam.

. LA MAISON DU MENUISIER A TOMBOUCTOU.

. LE REZ-DE-CHAUSSÉE .

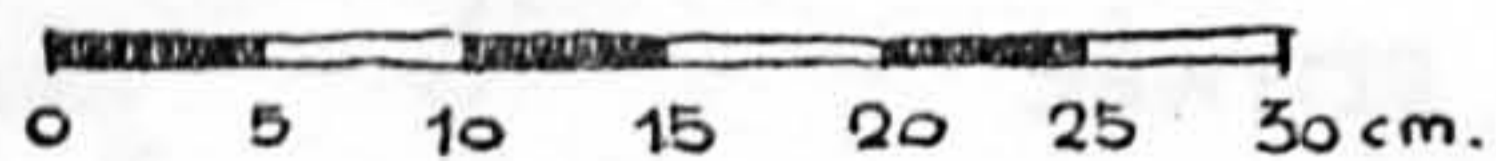


.LA MAISON DU MENUISIER, TOMBOUCTOU.

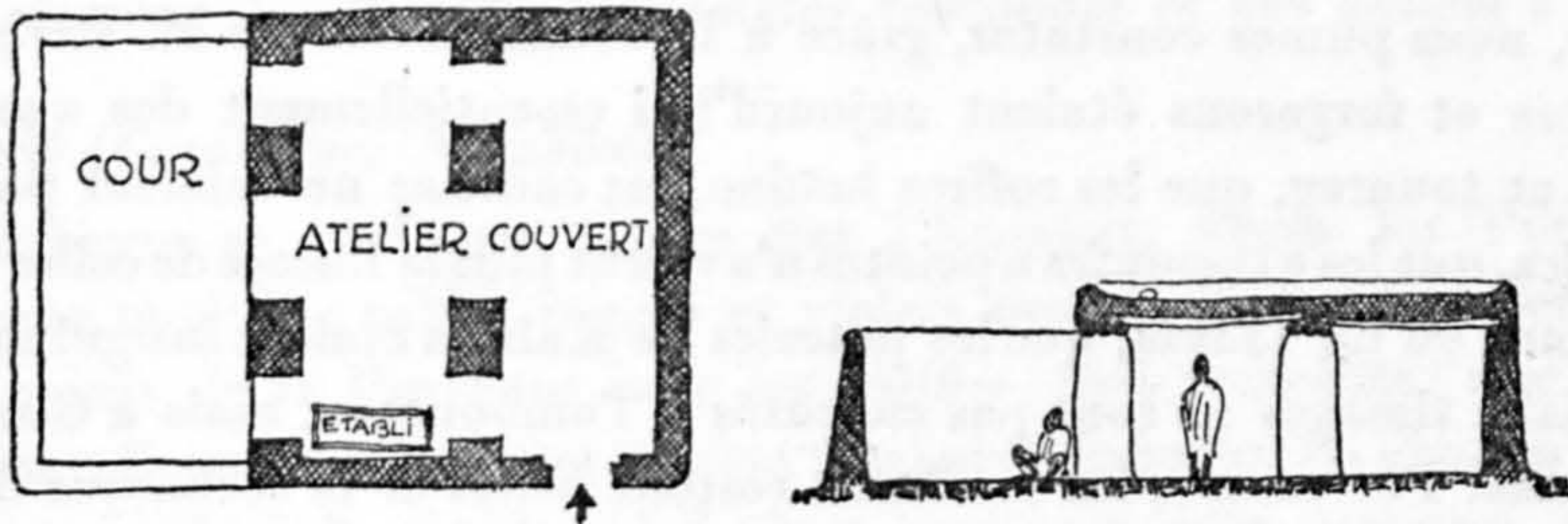


.LA FENÊTRE CENTRALE DU PREMIER ÉTAGE

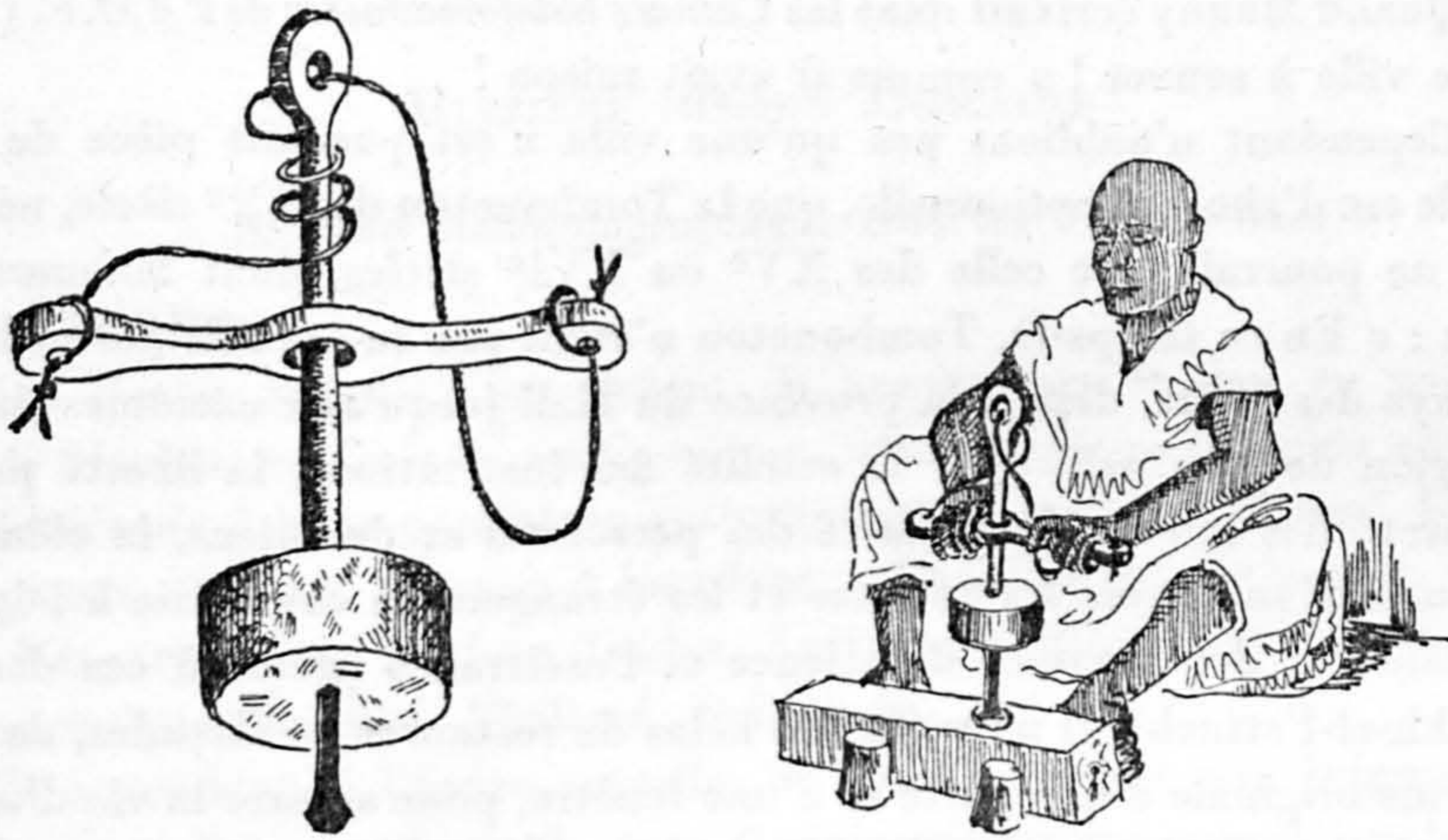
ECHELLE #



L'ATELIER DE MENUISIER A TOMBOUCTOU



PLAN ET COUPE DE L'ATELIER



VILEBREQUIN INDIGÈNE



MOTIFS SCULPTÉS SUR LES PORTES

nous connaissions le volume classique — et toujours unique en son genre — *Industries et principales professions des habitants de la région de Tombouctou* (rédigé en 1919), de Dupuis-Yakouba, cet ancien Père Blanc qui quitta les ordres et consacra sa vie à Tombouctou où il devint un personnage légendaire, quelque Sidi Yahya du XX^e siècle.

Or, nous pûmes constater, grâce à la collaboration de M. Paris, que les bijoutiers et forgerons étaient aujourd'hui essentiellement des « mâllemine » maures et touareg, que les coffres beïdan, les cadenas ne valaient pas ceux de Méderdra, que les « tassoufra » peintes n'avaient plus la finesse de celles du Hodh, du Tagant ou du Trarza, que les poteries de Kabara étaient insignifiantes. Les plus beaux tissages ne sont pas exécutés à Tombouctou, mais à Goundam ou Niafouké. Par contre, les broderies restent belles et la technique des bijoux de paille n'appartient qu'à ce centre. Un seul et dernier menuisier, Boubakar Handam, sait encore exécuter les fenêtres et les portes qui donnent tant de charme à la ville. Quel abâtardissement depuis trente-quatre ans ! (Date de l'inventaire Dupuis-Yacouba.)

Quand Mauny écrivait dans les *Cahiers hebdomadaires de l'A.O.F.* (N^o 22) : « Une ville à sauver ! » comme il avait raison !

Cependant n'oublions pas qu'une ville n'est pas une pièce de musée, qu'elle est d'abord fonctionnelle, que la Tombouctou du XX^e siècle, ne saurait être, ne pourrait être celle des XV^e ou XVI^e siècles, dont Mahmoud Kati disait : « En ce temps-là, Tombouctou n'avait pas sa pareille parmi les villes du pays des Noirs, depuis la province du Mali jusqu'aux extrêmes limites de la région de Maghreb, pour la solidité des institutions, la liberté politique, la pureté des mœurs, la sécurité des personnes et des biens, la clémence et la compassion envers les pauvres et les étrangers, la courtoisie à l'égard des étudiants et des hommes de science et l'assistance prêtée à ces derniers. » (Tarikh-el-Fettach). Il ne suffit pas hélas de restaurer des façades, de rétablir la forme originale d'une porte et d'une fenêtre, pour assurer la vie d'une ville, faite de perpétuels renouvellements. C'est aujourd'hui une affaire de route, de terrain d'aviation, d'économie, « de tourisme ! » propose Mauny. Peut-être, quoique le tourisme ne soit qu'une greffe sur un corps et ce corps a besoin de sa propre vitalité pour l'entretenir et la faire croître. De plus le « lâcher » des touristes sur la vieille ville sainte de Tombouctou nous ferait plutôt songer à quelque invasion de termites destructeurs et profanateurs qu'à de vertueux maçons !

5 avril (Goundam/Bidon 5)

Jour de Pâques pour la traversée du Tanezrouft. Nous étions inquiets, mais dès que nous quittons le fleuve à Bourem, la visibilité est excellente, l'étape devient facile avec une escale technique à Tessalit.

6 avril (Bidon 5/Colomb-Béchar)

La fin du désert et, peut-être, à Colomb-Béchar, l'ébauche de son nouveau visage par ses industries, ses mines, ses cités techniques de tôle, de matériaux préfabriqués, ses rails de chemin de fer, les camps des prospecteurs de pétrole et les terrains, plus discrets, des engins téléguidés et des avions à réaction.

7/10 avril (Casablanca/Neuchâtel)

L'Afrique se prolonge encore par l'Espagne. Après les Pyrénées, le paysage se modifie : sables rouges et violets des marais salants, terres usées par les vents de la Provence avec ses vieilles cités romaines : une route de lents ensevelissements avec ses pierres tombales disposées en chemin de croix. Les nuages s'épaississent, le sol devient vert puis noir, crevassé, inhumain dès que nous survolons cette révolte des montagnes et des forêts dans les Alpes et dans le Jura : nous sommes arrivés, nous avons atteint les Hauts Lieux de la Technique.

HUITIÈME MISSION AFRICAINE

Mission cinématographique chez les Peuhls Bororo

Les publications

Les Peuhls ont déjà fait l'objet de nombreuses études, en particulier dans le Macina, en Guinée, au Cameroun et au Nigéria. Certains auteurs se sont intéressés à leurs caractères anthropologiques (Pales, Pittard, Lobsiger-Dellenbach, Vallois), d'autres à leur langue (Homburger, Labouret, Sissoko, de la Vergne), à leur folklore (Gaden, Lestranges, Monod), à leur vie sociale et économique (Tauxier, Vieillard, Delmond).

Et cependant, à l'heure actuelle, les Peuhls restent une énigme.

On ne sait pas encore s'ils sont d'origine sémitique, venus par les pistes de Cyrénaïque et du Touat comme le suggèrent Delafosse, Morel, Meek ? d'origine hamitique, selon les hypothèses de Montandon, Tauxier ? ou d'origine kamitique comme voudraient le prouver Seligman, Baumann en leur cherchant des types éthiopiens ? L'origine israélite fait actuellement l'objet d'une petite controverse entre Pedrals et Jeffreys (Bulletin de l'IFAN, t. XV). On ne sait pas non plus si leur langue, le « poular » ou « foufouldé » appartient au groupe linguistique négro-africain ou si son origine est plus ancienne. La terminologie de l'élevage a permis d'établir des comparaisons entre le vocabulaire des bergers peuhls et celui des Égyptiens de l'Ancien Empire, dont, par exemple, le terme générique de bovidé : « naggué » (peuhl) et « naggou » (égyptien), comparaisons qui manquent encore de matériaux !

On ne sait pas davantage ce que fut la religion pré-islamique des Peuhls.

Et, dans les groupes non islamisés — quelques fractions bororo précisément — personne n'a su ou n'a voulu répondre au « motto koda ? » (à qui crois-tu ?). Seul un élève administrateur, Ribo, fait allusion à une légende expliquant comment le feu et le fleuve amenèrent les troupeaux aux ancêtres des Bororo de Madaoua, et il écrit : « L'eau, la flamme et le taureau ont pu former à une certaine époque la trilogie principale d'un paganisme aujourd'hui effacé. »

Dans le Sahel nigérien où vivent les groupes les plus indépendants et sans doute les plus intéressants, tout le problème peuhl reste ouvert. Nous ne connaissons qu'un travail, celui de l'élève administrateur Ribo, que nous venons de citer. Ce jeune fonctionnaire était attaché au service général de la subdivision de Madaoua (Cercle de Tahoua) et rédigea en 1947 un « Rapport sur le recensement des Peuhls bororo (Bikorawa et Kabaoua) », rapport élargi à quelques problèmes sociaux et économiques et qui ne fut pas publié. D'autre part l'Institut Français d'Afrique Noire envoyait l'une de ses collaboratrices dans la région de Tahoua en 1950. Nous ignorons malheureusement les résultats de cette mission, qui ne sont sans doute pas encore publiés, mais nous savons qu'une enquête de ce genre est difficile pour une jeune fille qui se heurte à une foule de préjugés dans une société très fermée, plutôt hostile aux Européens et qui fait de son esprit d'indépendance un code d'honneur.

La première enquête anthropologique fut celle de M^{me} Lobsiger-Dellenbach — dans le cadre de notre mission 1948/49 — qui mesura 42 hommes et 41 femmes Bororo (Lobsiger-Dellenbach — *Contribution à l'étude anthropologique de l'A.O.F.* — Archives suisses d'anthropologie générale, t. XVI, N° 1, 1951).

Les Bororo du Cercle de Tahoua

Dans le cercle de Tahoua, deux groupes peuhls sont en présence. Les uns sont uniquement pasteurs et éleveurs. Ils méprisent les sédentaires qu'ils traitent de « mangeurs de grains ! » et sont désignés par « Bororo ». C'est en fait le nom de leur bétail auquel on ajoute éventuellement la terminaison haoussa « dji » : « Bororodji » qui a un caractère plutôt péjoratif, l'égal de « Bouzou, Bouzaï » signifiant les gens de la brousse, les « sauvages ! »

Ces Peuhls se nomment eux-mêmes : « Boroen » ou encore « Wodhabé » (Kao), « Waldhabé » (Madaoua). Et ce terme de « Wodhabé » nous paraît très explicite et exprime bien ce perpétuel nomadisme, ce « Wanderlust » des Bororo. L'ancêtre Yocouba eut un fils d'une esclave noire et sur ce fils qui n'était pas intégralement de sang noble, sur ce bâtard il jeta l'anathème : « Wodhabé ! », c'est-à-dire : « Isolés ! » Les descendants du bâtard, les Bororo, paraissent porter encore tout le poids de cette malédiction car ils restent intégralement, mais avec orgueil, des « Isolés ! »

Le second groupe est celui des « Foulani-n'guida », expression haoussa

qui se traduit par les « Peuhls de la Maison ». Ce sont des sédentaires, éleveurs et cultivateurs de la région de Filingué, Taganza, les Peuhls Farfarou, par exemple.

Nos missions

Nos contacts avec les Bororo furent toujours courts et très insuffisants. Nous les rencontrions dans le cadre de nos enquêtes consacrées aux Touareg et aux principaux centres économiques et techniques du Sahel nigérien et soudanais.

En 1946/47 nous allions voir les Bikorawa dans un de leurs secteurs : Kao/Barmou. Ce ne fut qu'une dizaine de jours. Nous en rapportions un matériel très pauvre : vêtements, parures et amulettes, armes, pièges et leurres, mobilier et ustensiles de campement, en tout quarante-deux objets dont nous donnions une description sommaire accompagnée de quelques commentaires dans *Acta Tropica* (vol. 5, N° 1, 1948) sous le titre : *Organisation et premiers résultats de la mission ethnographique chez les Touareg soudanais*.

En 1948/49 nous y retournions. C'était une mission de six mois dont nous pûmes consacrer un mois aux Oulliminden et aux Peuhls bororo de Kao, en particulier à la fraction des Maigoulbi commandée par Bâgo (tribu des Bikorawa). Ce fut l'occasion de connaître et de suivre, en partie, leur ligne de transhumance liée aux points d'eau de la bordure méridionale de l'Azaouak, dont la toponymie reste touarègue avec « Refetti » (la mare), « Chifanrallen » (Celle-de-Urines), « Inerriguan » (Celle-du-Méhari), « Guir Mawen » (Entre-les-Bouches), « Chinziggal » (Celle-des-Jujubiers), « Zéler » et « Ouézé ». Nous rentrions à Tahoua avec des plans de campements, des photographies, un court métrage en 16 mm et vingt-cinq enregistrements.

Nous retrouvons l'atmosphère de ce premier défrichage ethnographique dans notre journal de route en date du 28 novembre 1948 :

« Kao, 28. XI :

» Dans deux ou trois heures peut-être, je pourrai enregistrer les chants de deux fractions des Bikorawa. Inch-Allah ! Car c'est mon troisième déplacement Tahoua/Kao avec des appareils délicats, un groupe électrogène de quarante kilos et des chameaux qui n'aiment pas ça. Depuis plus de trois semaines je circule à cheval et à chameau dans un rayon de cinquante à soixante kilomètres pour découvrir des troupeaux bororo, des bergers inquiets et des campements vides, dans lesquels je déposais du sel, du mil et du thé. Ces Bororodji sont très craintifs et surtout méfiants. Ils ne cessent d'avoir des conflits avec les gens de Badroun (chef touareg) : histoires de puits et de pâturages, bien entendu. Donc la seule présence des goumiers du poste, en particulier de Wascher qui connaît l'art d'arrondir ses troupeaux par de petits pillages qu'il croit discrets, tient les Peuhls à distance. Cependant, après avoir reçu

certains avantages légitimes sur un puisard, Bâgo m'a fait de solennelles promesses. Et en effet, ces cinq dernières nuits, des Bororo sont venus déposer presque secrètement desalebasses de lait ou de beurre devant ma tente. Ils paraissent vouloir me rendre avec beaucoup d'élégance mes petites offrandes dans leurs camps abandonnés.

Toute la brousse sait qu'il y aura une fête ce soir. Plus de deux cents Bouzou préparent des feux, tendent des peaux sur des mortiers, accordent des violons et des guitares. Curieuse atmosphère de première en face de la mare, de ses hyènes et de ses chacals.

» 16 heures : Dans une demi-heure il fera nuit, une nuit qui tombera brutalement en baissant de rideau sur ce théâtre dont nous ne sommes jamais que des spectateurs. Par toutes les pistes des gens affluent avec des ânes, des chevaux, des chameaux. Ce sera un joyeux bruit de fond pour mes enregistrements !

» 16 heures 30 : Il fait nuit, des Bouzou en masse, mais peu de bruit. A cette heure, tout le monde est silencieux. Bâgo m'avait dit : « Nous viendrons avec la nuit ! » Aucun Bororo ! Raisonement absurde d'Occidental hanté par des rendez-vous minutés. Ici la patience est une des premières règles de l'éducation.

» 17 heures : Nuit noire. Des grands feux pétillent partout. Je fais égorger des moutons. C'est comme une nuit des premiers Noëlshrétiens.

» 17 heures 30 : Rien ! Les odeurs d'égorgement doivent avoir réveillé les hyènes, car Harô (mon cheval), attaché à l'écart, dans un solide enclos d'épineux, hennit avec inquiétude et aussitôt des chiens hurlent. Je vais rassurer Harô.

» 20 heures : Un chant très lointain, aigu et cependant d'une merveilleuse pureté, les points lumineux et minuscules de quelques torches en marche à travers la brousse, et partout j'entends un murmure presque craintif, respectueux pour une fois : « Poulo ! » Ce sont eux !

» 21 heures : Ils sont là et ils sont déchaînés. C'est une ronde frémissante autour du feu. Les mélopées des « rouni-roumi », « dossa », « leloré » se succèdent sans interruption. De ce chœur de cent à deux cent cinquante danseurs s'élève un chant d'abord très doux, sorte de murmure profond, grave comme une prière, qui s'amplifie et, sans rien perdre de son rythme, atteint une telle sauvagerie que le cercle des Bouzou figés dans leurs drapés, recule et recule encore. Ils ne sont plus chez eux ; ce n'est pas leur nuit.

» 23 heures : Un vent d'est se lève, glacial, mais la ronde tourne inlassablement autour des braises. Les jeunes filles commencent à choisir leur partenaire avec minutie, d'un geste de reine.

» 24 heures : Je voudrais remercier Bâgo. Il n'écoute rien, n'entend rien d'autre que les chanteurs, ne voit que le cercle des visages luisants qui se penchent et se relèvent avec des mouvements de houle, que les étincelles des chevillères sur les jambes fines et brunes des jeunes filles. Demain, bien sûr, il s'efforcera de monnayer ses joies !

» Pendant cette nuit-là, tout le désert avec ses pâturages, ses puits, les chiens hurlants et affolés, appartient aux Peuhls.

» 4 heures 30 : Dans une aube très pâle et rose, l'« aube des pigeons » disent les Touareg, les Bikorawa vont rejoindre leurs troupeaux.

» C'est fini et ce ne fut qu'un commencement. »

La vitalité du groupe

Nous pûmes constater la vitalité étonnante du groupe Bororo, la qualité de son élevage — ils sont les seuls à savoir pratiquer systématiquement la sélection — leur science du lait, du beurre, du fromage et des herbages qui leur permettent de conserver leurs produits, grâce au « guélok », dans un état de relative fraîcheur par quarante ou cinquante degrés centigrades à l'ombre. Nous constatons leur unité linguistique, sociale, la codification très précise de leurs gestes, de leurs coutumes, malgré l'éparpillement volontaire des familles et ceci en pleine zone de contacts culturels, de symbiose entre nomades et sédentaires, de perpétuels emprunts des uns aux autres.

Ainsi le groupe maure des Almouchakari, Attawajitens, Eidess, Taggat, d'anciens Kounta se berbérise au contact des Touareg. Les Touareg eux-mêmes, entre autres le Kel-Gress, du moins par leurs tributaires et anciens captifs fixés dans l'Azaouak, commencent à s'intéresser à l'agriculture, aux cases de banco ou aux paillottes. Ils apprennent le haoussa. Par contre à Tahoua, sa riche chefferie nègre est une chefferie du tobol. Ici, c'est le phénomène inverse : les « serki » haoussa ont oublié leur traditionnel bâton de commandement pour le remplacer par le « tobol » (tambour) symbole du pouvoir chez les Touareg et souvenir de leur conquête du pays, de 1830 à 1900. Ajoutons, pour souligner cette complexité habituelle des civilisations de contact que le mot de « tobol » lui-même, avec tout ce qu'il signifie de noblesse, de grandeur militaire et d'orgueil chez les nomades et guerriers berbères, est un terme arabe !

Or, les Bororo paraissent ignorer ces conquêtes et ces défaites, ces changements de mode, l'attraction des centres urbains. Non seulement ils ne se laissent pas atteindre dans leurs habitudes, mais deviennent plus nombreux, augmentent leur cheptel (grâce aussi au vétérinaire qui enraye les épizooties et détruit, peut-être fâcheusement, un équilibre : troupeaux, pâturage, puits et mil).

Les conflits de territoire

Quand les pâturages leur manquent ils cherchent à pénétrer — et même à rester en saison sèche — en zone nomade. Ils atteignent déjà In Ekisman Bagam, Taffamaret où ils entrent en conflits avec les Touareg sur leurs territoires traditionnels de parcours et leurs rares et précieux points d'eau.

En septembre, les Touareg finissent par les chasser. Les Bororo rejoignent alors la zone sédentaire où le mil n'est pas encore coupé, ce qui ne les retient pas. Ces deux frontières de la nomade et de la sédentaire sont elles-mêmes mobiles, tendent à se resserrer, car les Haoussa — eux, grâce au médecin, à la vigoureuse régression de la mortalité infantile ! — manquent de grains, sèment le mil en ouvrant les pâturages du nord, par exemple dans le canton de Keita. Les Touareg à leur tour, pressés par la « descente » des Ihagarren dans le Tamesnar, veulent de nouveaux pâturages, d'autres points d'eau et les recherchent au sud dans une lente et régulière migration qui peut s'observer depuis 1900 — et antérieurement déjà, mais pour des raisons climatériques : les progrès du dessèchement sahélien — et signifie simplement que les anciens guerriers, pillards, marchands d'esclaves et « protecteurs » de caravanes, doivent bon gré, mal gré, accepter la pacification et modifier leur économie. Avec encore beaucoup de réticence, les soldats tendent à devenir paysan, malgré leur féroce dicton : « La honte entre avec la charrue dans la maison ! »

Il faut avoir vu des troupeaux bororo ayant soif pour se rendre compte que des lois, des clôtures, des protestations, — même appuyées par des bâtons, des takouba (épées) et des lances ! — n'ont pas grande valeur !

Un Bouzou des environs de Kao, s'étant cru maître après Dieu, avait voulu se réserver pour lui seul le bénéfice d'une petite mare. Il l'entoura soigneusement de clôtures en épineux, laissa un étroit passage pour le transport de ses outres, planta des calebasses à l'intérieur. Les plantes, facilement arrosées par un savant système d'irrigation, devinrent vite très vertes, très vigoureuses, annonçaient une riche récolte. Et dès cet instant, il semblait qu'elles allaient se défendre toutes seules, que le miracle du vert en territoire saharien, les rendraient inviolables.

Or, les Peuhls revinrent de leur transhumance du nord. Un troupeau de deux à trois mille bêtes s'approcha de l'eau en trottant de plus en plus vite, le cou tendu, meuglant doucement, quand il aperçut l'obstacle des épineux et des hurlements du Bouzou. Un petit berger bororo put suspendre pendant une seconde la vague énorme de ses bêtes, le temps pour le paysan de sauter sur un arbre, puis les vaches passèrent. Dès que la poussière se fut calmée, il ne subsistait littéralement rien, pas le moindre brin vert, pas une branche

de l'enclos, rien que le sable rouge habituel, profond, piétiné des abords de mare.

Nous avons vu encore dans le Faguibine, à l'heure de la sieste, par plus de 50° C à l'ombre, une heure d'immobilisme que la nature tout entière paraît respecter, un nuage de poussière s'approcher rapidement du campement des Tinguerriguif, se fendre en deux, avec la précision d'un scalpel par la volonté d'un berger, et déferler vers la mare en arrachant seulement quelques cordes et piquets. C'était un troupeau peuhl, les entrailles brûlées par une herbe dangereuse. Seule l'eau pouvait sauver les bêtes, à condition d'en disposer dans un délai très court, donc de l'atteindre en ligne droite. Si le berger avait eu la moindre hésitation, s'il n'avait pas été obéi immédiatement par les guides du troupeau, le campement touareg avec ses quelque cinquante à soixante tentes eût été piétiné aussi facilement que le champ de Calebasses.

Cette puissance des troupeaux peuhls était d'ailleurs une arme favorite de la stratégie sonraïe contre la cavalerie mossi ou marocaine. Elle servit encore à la destruction de la colonne Bonnier lors de la conquête de Tombouctou.

La cohésion raciale

La cohésion des Bororo sur le plan racial ne le cède en rien à celui de l'économie. Ils pratiquent l'endogamie, ce qui leur permet — chez les nobles — de conserver un type physique très pur. Leur culte de la beauté et l'importance qu'ils attachent à une descendance digne de leurs critères, est tel que leur coutume du « teggal » autorise une jeune femme à quitter provisoirement son fiancé ou son mari pendant quelques mois, une année ou deux ans, pour aller vivre avec un partenaire de son choix, soigneusement élu au cours d'une danse. Pendant la cure salée ou à l'occasion d'une réunion de fractions ou de tribus, de beaux jeunes gens sont désignés comme « togo », en somme comme « étalons ! » Les maris souscrivent à cette coutume, sans nulle honte, sans s'en cacher, par « racisme ».

L'association mythique avec le troupeau

Pour ces seigneurs-éleveurs, le bétail est tout autre chose qu'une simple économie. Ils se nourrissent des produits laitiers, vendent beurre et lait sur les marchés quand ils se trouvent en zone sédentaire, mais n'abattent que rarement, à l'occasion de réceptions, de fêtes, de mariages ou de mort. Par contre, leur amour du troupeau est un lien mystique qui les associe étroitement à la vie de leurs bovidés et qui s'accompagne d'un grand nombre de superstitions, d'usages — chaque enfant dès sa naissance, reçoit avec son nom, celui d'un jeune animal — dont ils n'aiment pas parler. C'est une enquête difficile qui reste à faire dans ce domaine comme ailleurs.

Peu de matériel original

Ces riches propriétaires de troupeaux — beaucoup plus riches que les Touareg ! — ne possèdent rien et ne veulent rien posséder d'important dans leurs campements (simples enclos d'épineux). Ce ne serait qu'une entrave pour leur vie de nomades, d'éleveurs consciencieux. Ils savent qu'après quatre ou neuf jours, selon les saisons, le pâturage est épuisé et qu'il faut partir. A l'exception de certains détails de leur costume : leur porte-gris-gris « layâdi », leur chapeau à plumes d'autruches « malfaré », les chevillères des jeunes filles « diambé », de leur mobilier : un tapis d'écorce, sorte de tapa, nommé « lèssobatil » ou « billettou », de deux types de cordes, l'une en fibres d'écorce de tchilouki, la « rândé », l'autre en lanières de peau crue « boggoul pattao », tout le reste du matériel est haoussa, touareg ou n'importe quoi.

Ces Peuhls bororo méritaient donc mieux qu'une rapide enquête. Et nous désirions depuis longtemps organiser une mission de six mois, réservée uniquement aux Bororo.

Le sens d'une enquête cinématographique

Nous désirions obtenir — non pour nos collections, mais simplement pour que ce témoignage existe quelque part ! — de bons enregistrements, des photographies et surtout un excellent film répondant aux exigences de la technique actuelle et de l'ethnographie. Cela devait être la part d'un professionnel.

C'est pourquoi nous nous adressions à l'un de nos collaborateurs, le professeur et cinéaste Henri Brandt, dont nous connaissions l'authentique talent et l'amour vrai du métier.

Cette mission cinématographique qui lui fut confiée, s'intègre dans notre plan — bien trop ambitieux ! — de prospection saharienne, au même titre que les enquêtes que nous avons pu organiser jusqu'à présent dans les différents domaines de l'archéologie préhistorique (Zöhrer), de l'anthropologie (Lobsiger-Dellenbach), de la sociologie (Tschudi), de la musicologie (Estreicher), de l'art (Erni) et de l'ethnographie (Gabus).

Il est évident que les résultats que nous souhaitons et ne connaissons que dans sept ou huit mois : exigeante sincérité, qualités impeccables de l'image, valeur esthétique du documentaire — elle seule peut créer l'atmosphère de respect, de dignité qui convient et elle seule exprime aussi, sur un plan supérieur, la gratitude et l'amour du cinéaste pour son sujet — seront nos seuls bénéfices. M. Brandt, responsable de la partie financière de la mission, restera propriétaire de ses films et les présentera à son gré.

Nous ne devons pas oublier qu'un musée n'est pas une affaire, un placement en bourse et qu'il ne nous appartient pas de thésauriser, d'accumuler des « trésors d'église », de nous laisser séduire par les cotes d'un Ratton de Paris ou autres marchands avisés et connus de Londres, New York, Berlin

ou Bruxelles, quand il s'agit d'un masque baoulé, d'une poulie gouro, d'un bronze du Bénin ou même d'un fétiche dogon que Griaule mit à la mode, certainement bien malgré lui !

Car le mobilier, si beau, si précieux soit-il selon notre code d'esthétique occidentale, ne reste jamais qu'une des expressions de la vie matérielle et souvent une des exceptions si nous nous soumettons au goût des collectionneurs privés. (Trop de musées se laissent entraîner dans cette voie !) En fait il importe autant de connaître la main qui exécuta l'objet, l'esprit qui le conçut, ses fonctions matérielles et sociales. L'ethnologie a des tâches et des buts plus élevés et plus difficiles que ceux d'une simple capitalisation.

C'est donc dans cet esprit et avec joie que nous avons chargé M. Henri Brandt de cette mission, que nous avons abandonné pour cette enquête toute idée de collectionneur d'objets et que notre collaborateur put partir l'esprit libéré de tout préjugé.

Rapport Henri Brandt

Buts de la mission

Partie de Suisse le 24 juillet 1953 et déposée à pied d'œuvre (Tahoua, Territoire du Niger) le 29 juillet, la mission disposait en principe de 6 mois. Elle avait deux buts bien définis :

A. Étude par le film, la photographie et l'enregistrement sonore, de la cure salée.

B. Étude, par les mêmes moyens, des Peuhls Bororos.

Des circonstances climatiques exceptionnelles nous contraignirent, dès notre arrivée au Niger, à renoncer à la première partie de la mission. En effet, les pluies avaient commencé deux mois plus tôt que d'habitude, cette année, les nomades étaient montés au nord avec leurs troupeaux depuis longtemps, la cure salée battait son plein. Plutôt que d'entreprendre un travail dont la hâte pouvait compromettre les résultats, nous décidâmes de nous mettre immédiatement sur la piste des Peuhls Bororos, et de remplacer, en fin de mission, la cure salée par l'étude de populations noires sur lesquelles on a peu de documents : les Sombas du nord du Dahomey.

Matériel

Il était important et remplissait quatre grosses cantines métalliques.

Nous disposions personnellement du matériel suivant :

cinéma	1 caméra Paillard H 16 à 3 objectifs, avec une série complète de filtres compensateurs de couleur (Kodak)
	100 bobines de film couleur Kodachrome de 30 m
	10 bobines de film noir/blanc Kodak super XX de 30 m
	1 thermocolorimètre Rebikoff

- 1 posemètre Weston
- 1 appareil pour la macrocinématographie
- 1 pied de caméra
- 18 torches éclairantes pour les prises de vues de nuit, d'une durée totale de 45 minutes
- 3 containers étanches avec 6 cartouches de dessécheur (pour mettre les films exposés à l'abri de l'humidité)
- photographie
 - 1 Rolleiflex automatique
 - 1 Rolleiflex non automatique (réserve)
 - 1 Leica avec 3 objectifs (dont 1 téléobjectif)
 - 1 jeu de filtres compensateurs de couleur pour chacun de ces appareils
- 120 films noir/blanc 120 (Rolleiflex)
- 23 films Ektachrome 120 (Rolleiflex)
- 25 films noir/blanc 135 (Leica)
- 19 films Kodachrome 135 (Leica)
- 1 deuxième posemètre Weston
- enregistrement
 - 1 enregistreur autonome Nagra
 - sonores
 - 2 micros
- 30 bobines de 1/2 heure
- camping
 - 1 voltmètre et des outils
 - 1 tente Spatz à double toit
 - 1 lit de camp
 - 1 sac de couchage
 - 1 réchaud à essence
 - 1 batterie de cuisine
 - 1 lanterne à pétrole

Tous nos appareils avaient été munis de housses imperméables à la pluie et au sable. Certaines étaient doublées de caoutchouc mousse (dunlopillo).

Une mission cinématographique et photographique dans les régions tropicales est délicate et comporte de gros risques. Voici les principaux problèmes que nous eûmes à résoudre :

Conservation des films. — La pellicule — en couleur surtout — supporte mal la chaleur, et plus mal encore l'humidité. Il nous fallut prendre des précautions incessantes pour déjouer les attaques de l'une et de l'autre (les deux premiers mois de la mission se passèrent en saison des pluies, puis le soleil devint l'ennemi N° 1. Le thermomètre marqua longtemps entre 40 et 45° C. à l'ombre.

Évacuation des films. — Toutes les bobines exposées furent évacuées par avion sur Paris (quand il n'y avait pas de grèves...) depuis l'aérodrome

de Tahoua. Le plus difficile fut la liaison mission-aérodrome. Elle fut assurée par les goumiers successifs que le Commandant du Cercle de Tahoua voulut bien mettre à notre disposition, pour guider la caravane et assurer sa protection. L'un ou l'autre de nos goumiers parcourut plusieurs fois entre 300 et 600 km (aller et retour), seul au trot de son chameau, pour porter à l'avion nos précieuses bobines. C'est à leur merveilleux dévouement que nous devons d'avoir pu, en un temps record, soustraire nos films au terrible climat tropical.

Exposition des films. — Les films en couleur sont équilibrés pour la température de couleur de la lumière de nos régions tempérées. Or, les lumières des régions tropicales sont différentes non seulement en quantité — ce qui est assez facile à mesurer — mais aussi en *qualité*. Elles peuvent atteindre des températures de couleur très élevées, qui se traduisent par l'apparition sur le film d'une dominante bleue ; celle-ci fausse le rendu de toutes les couleurs et peut rendre le film inutilisable. D'où la nécessité d'avoir un bon photolorimètre, de faire des mesures fréquentes et précises, et de posséder une série de filtres compensateurs de couleur.

La Maison Paillard voulut bien mettre à notre disposition, à titre de prêt, une seconde caméra H 16, neuve et complètement équipée. Nous dûmes employer cette caméra de réserve dès le 15 décembre, la nôtre ayant fini par succomber aux terribles vents de sable qui soufflaient alors depuis un mois. Nous tenons à exprimer ici notre gratitude à la Maison Paillard.

Itinéraires et équipes

A. NIGER (Peuhls Bororos et Peuhls Farfarous).

Nous avons choisi Tahoua comme base.

Nous avons fait 3 sorties en brousse.

1. Notre première caravane réunit l'équipe suivante : un interprète (suivi de son domestique), un cuisinier, un berger (pour les chameaux), un goumier et un garde de Cercle (tous deux mis à notre disposition par le Commandant du Cercle de Tahoua). Elle comprenait 7 chameaux et 1 cheval. Nous fîmes une expédition de 50 jours, du 10 août au 28 septembre. Dès le huitième jour de marche, nous entrions en contact avec la première tribu bororo. Dès lors nous passâmes d'une tribu à l'autre, pour assister aux fêtes et cérémonies qu'on nous signalait. Montant toujours plus au nord, nous atteignîmes In Gall le 9 septembre, après avoir parcouru 450 km. Sur la route du retour, différente, nous rencontrâmes d'autres tribus.
2. La deuxième sortie, avec une équipe à peu près semblable, nous conduisit, du 29 octobre au 11 novembre, à 150 km au nord de Tahoua, au point d'eau d'In Gourourou. Des difficultés en approvisionnement d'eau et de

mil (ce dernier rare et cher, ensuite d'une très mauvaise récolte) nous contraignirent à regagner Tahoua plus rapidement que nous ne l'avions prévu.

3. Pour la troisième sortie, du 16 novembre au 15 décembre, nous n'emmenâmes que notre berger, le fidèle Moulloul, et deux chameaux. Nous nous rendîmes à 150 km au sud de Tahoua, où nous vécûmes et nomadisâmes pendant 26 jours avec une famille de Peuhls Farfarous.

Pendant ces 5 mois, nous avons parcouru environ 2000 km à dos de chameau et 200 à pied.

B. DAHOMEY (Sombas)

Cette étude complémentaire, fut plus courte (3 semaines). Nous choisîmes Natitingou comme centre et vécûmes deux semaines dans le village de Tipeti (à environ 20 km au nord de Natitingou) avec les Sombas Betammârbe. Nous n'avions emmené qu'un interprète-cuisinier.

Nous dûmes à la compréhension et au dévouement du Commandant de la subdivision centrale de Natitingou et du pasteur américain de Natitingou de pouvoir parcourir le pays en voiture, de Boukombé à Porga, faire une courte étude sur quelques danses Yowabou et filmer la faune d'une aire de gros gibier.

Tribus visitées

A. PEUHLS

Bi-Hammawa 1 et 2

Godjadjji 1 à 6

Djidjirou 1 à 4

Bi-Korondjo

Kasaosawa

Ajankoé

Djaftoé

Jamankoé

B. SOMBAS¹

Betammârbe

Bekouamkouambè

Bètiâbè

Enquête sur les Peuhls Bororos

Très particularistes, les Bororos sont méfiants et d'un abord difficile. Mais, quand ils eurent compris que nous n'étions venus ni pour le droit de pacage, ni pour un recensement, pas plus que pour les impôts, ils nous réser-

vèrent un accueil à la fois discret et amical. Les nouvelles se répandent vite dans l'Azaouac : on sut bientôt qu'un Blanc était venu voir comment vivaient les Bororos, qu'il les photographiait et, surtout, que la mystérieuse petite boîte qu'il transportait, répétait tout ce qu'on disait et chantait devant elle. En fait notre enregistreur plus encore que notre pharmacie nous aida à gagner la curiosité, puis la confiance des Bororos.

La saison des pluies est une période d'abondance et de vie plus facile dans l'Azaouac. Tous les deux jours environ éclate une tornade qui maintient le pays dans un miraculeux état de verdure (mais transformait notre camp en mare pour quelques heures, mettant en péril le matériel technique). L'herbe est abondante, les troupeaux demandent moins de soins : c'est pour les Bororos l'époque des fêtes, qui réunissent jusqu'à 10 tribus, et sont avant tout l'affaire des jeunes gens. Nous fûmes admis à ces fêtes, que très peu de Blancs ont vu, et que nous avons photographiées, filmées et enregistrées pour la première fois.

Dès la fin de septembre, les pluies cessent, et la verdure ne leur survit que de quelques jours. Un soleil implacable roussit et dessèche tout : c'est le temps de la savane jaune et des grands feux de brousse. Les tribus se séparent, puis les familles, et des campements sont dispersés dans une savane avare d'eau et d'herbe. Finies les fêtes ; il faut chaque jour marcher des heures pour conduire le troupeau à la mare, puis au puits. Nos films rendront compte de la vie difficile et silencieuse du Bororo en saison sèche.

Pendant nos séjours chez les Peuhls nous nous sommes nourris presque exclusivement de lait. Nous avons emporté un peu de pâtes et de riz et quelques conserves de fruits. Chaque chef de tribu nous offrit le traditionnel mouton de bienvenue. La chasse nous fournit des gazelles, des outardes et des pintades.

Nous souhaitons que nos films expriment, mieux que des mots, notre émerveillement devant ces insolites vagabonds à l'allure de grands seigneurs, leurs femmes, lentes et lointaines princesses d'autrefois, les troupeaux avec lesquels ils ont fait alliance, et les fêtes étranges qu'ils se donnent, miraculeusement parés, dans l'immense savane qui les absorbera bientôt.

Enquête sur les Sombas

Les Sombas sont familiers et bons enfants, avec beaucoup de méfiance souvent. Nous fîmes parmi eux un séjour gai et plein d'imprévus. Peu de jours après notre arrivée à Tipeti eut lieu une grande fête en commémoration de la mort du père du chef. Ce dernier voulut bien faire exécuter pour nous quelques danses hors saison, qui furent le centre de notre étude.

Matériel rapporté.

- a) 2400 m de film en couleur 16 mm (Kodachrome) sur les Bororos et la vie dans l'Azaouac ;
- b) 600 m de film en couleur 16 mm (Kodachrome) sur la vie en pays Somba et sur quelques danses ;
- c) 180 m de film 16 mm noir/blanc sur quelques détails de la vie peuhle et haoussa ;
- d) 120 m de film 16 mm noir/blanc sur des danses yowabous ;
- e) 270 photographies 6×6 cm en couleur (Ektachrome) ;
- f) 640 photographies 24×36 mm en couleur (Kodachrome) ;
- g) 2000 photographies noir/blanc ;
- h) 15 heures d'enregistrement sonore sur bande ;
- i) la traduction de tous les chants enregistrés ;
- j) une importante documentation sur les différents aspects de la vie peuhle ;
- k) selle et harnachement de cheval (haoussa) ;
- l) hochet (calebasse) ;
- m) hache de fête bororo (Guétaoul).

Ce matériel vient d'être rapporté ; il n'est pas encore dépouillé et ce travail prendra 6 mois ou 1 année. Nous en reparlerons dans un prochain rapport.

* * *

Nous aimerions exprimer notre profonde gratitude,

à M. le Gouverneur du Niger, qui voulut bien porter à notre mission un intérêt bienveillant, la placer sous sa protection et faciliter toutes nos démarches ;

à M. le Commandant du Cercle de Tahoua, au dévouement et à l'amitié duquel nous devons d'avoir pu, avec peu de moyens financiers, mener à bien notre entreprise ;

à M. le Gouverneur du Dahomey ;

à M. le Commandant du Cercle de Natitingou ;

à M. le Commandant de la Subdivision de Natitingou ;

au Pasteur américain de Natitingou, M. le Rév. P. Bruton ;

aux nombreux et généreux mécènes qui ont rendu cette mission possible ;

à tous ceux, et ils sont nombreux, qui nous ont aidés, entourés et encouragés.

H. B.

* * *

Voici donc onze ans que nous cherchons à comprendre et à fixer dans une certaine mesure sur le plan muséographique l'ethnographie du Sahara

français. Avant de continuer notre prospection dans le Sahara oriental pour remonter en quelque sorte les principaux courants culturels jusqu'à leurs sources essentielles, ces hauts lieux des civilisations africaines qui s'échelonnent de l'Ethiopie au Delta du Nil — si le destin nous l'accorde! — il importe de faire le point, c'est-à-dire de publier nos documents. Ce sera la part de 1954.

Le directeur :

Jean GABUS.

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL
élégance en toute saison

Un coin charmant... le Tea-Room

Radelfinger

CONFISEUR

Place Purry 5

Neuchâtel



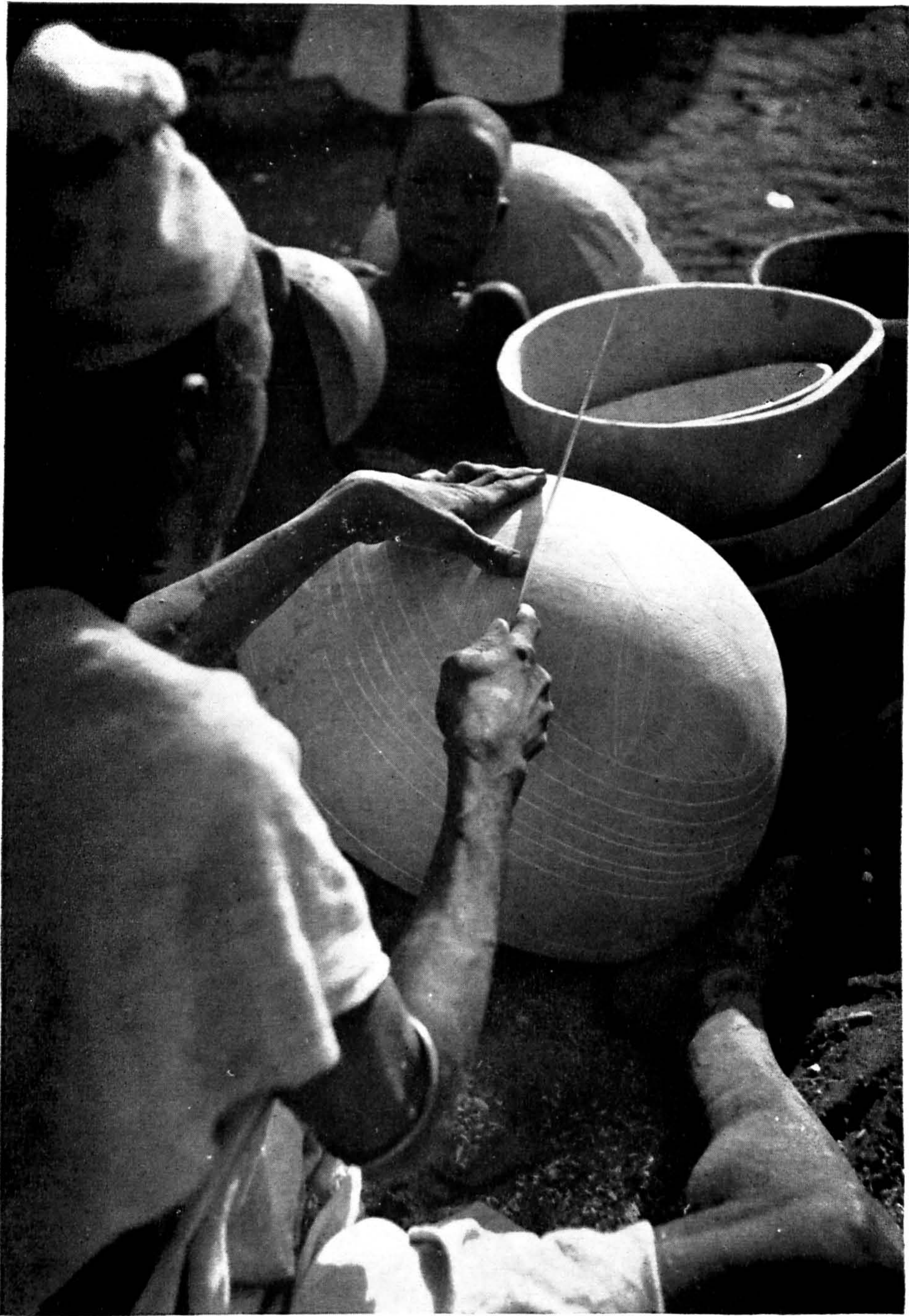
Agadès et sa mosquée.



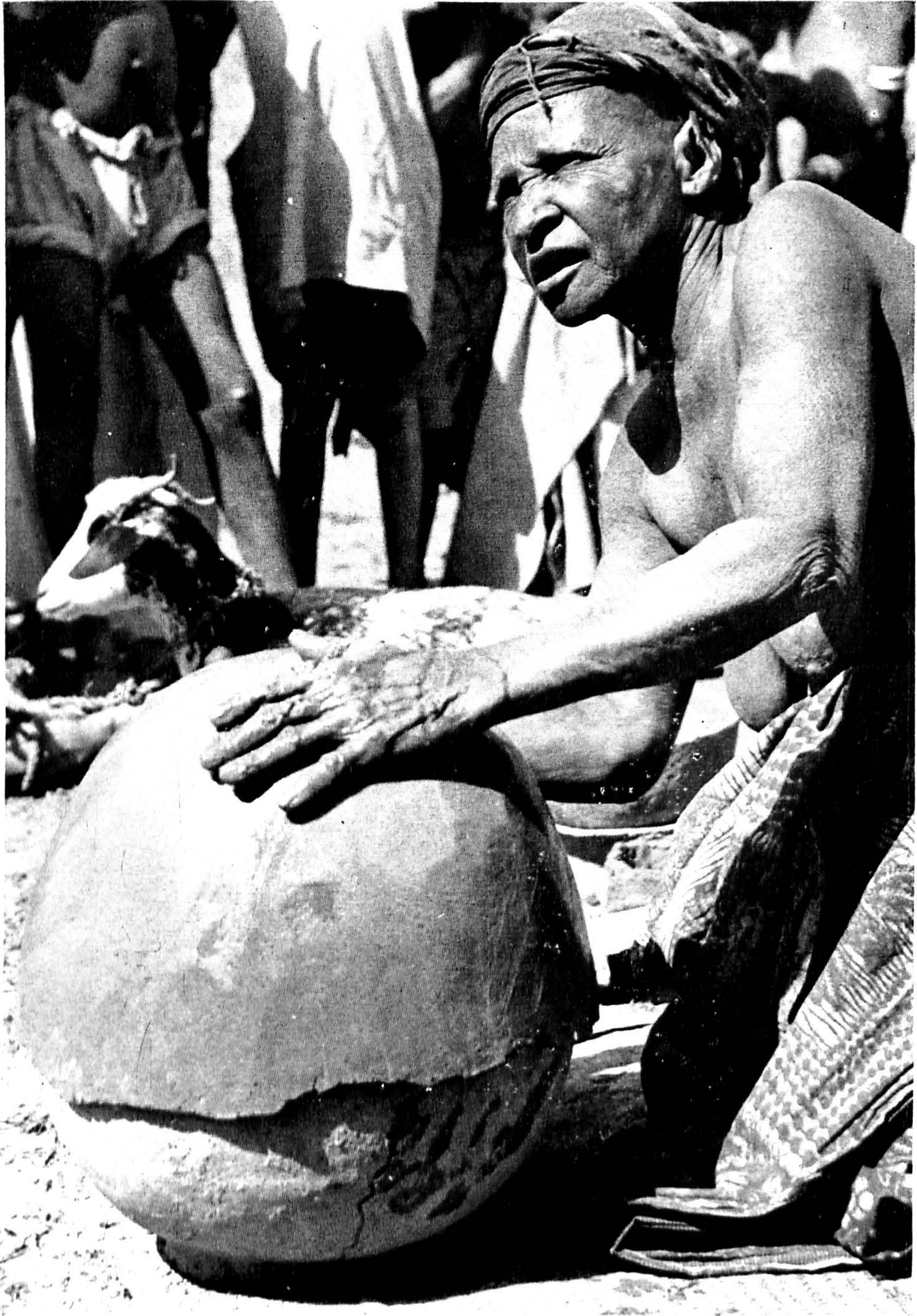
Taboua et la place du marché.



Tombouctou et la mosquée de Sidi Yaya.



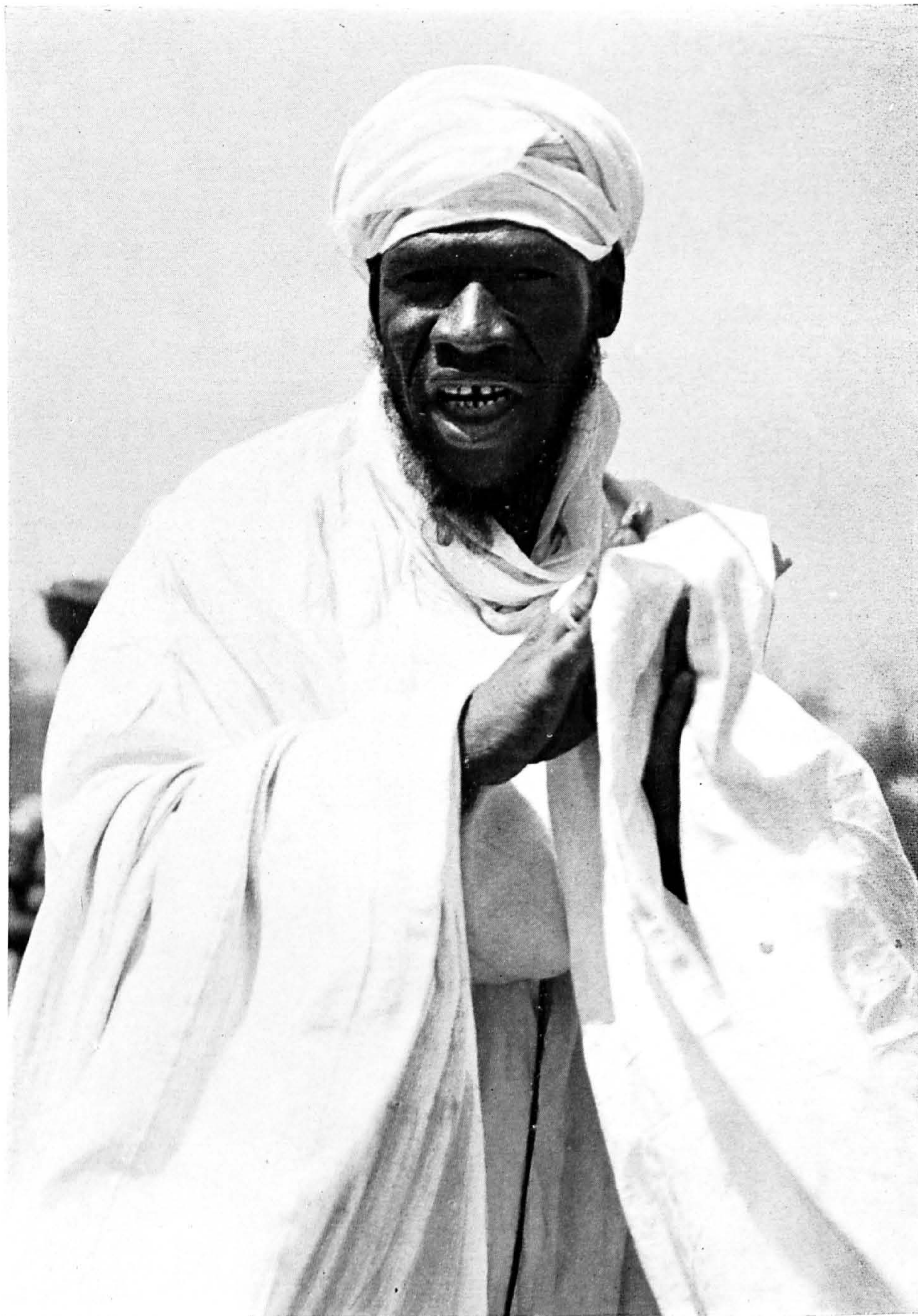
Tahoua : Décoration des calabasses à la scie.



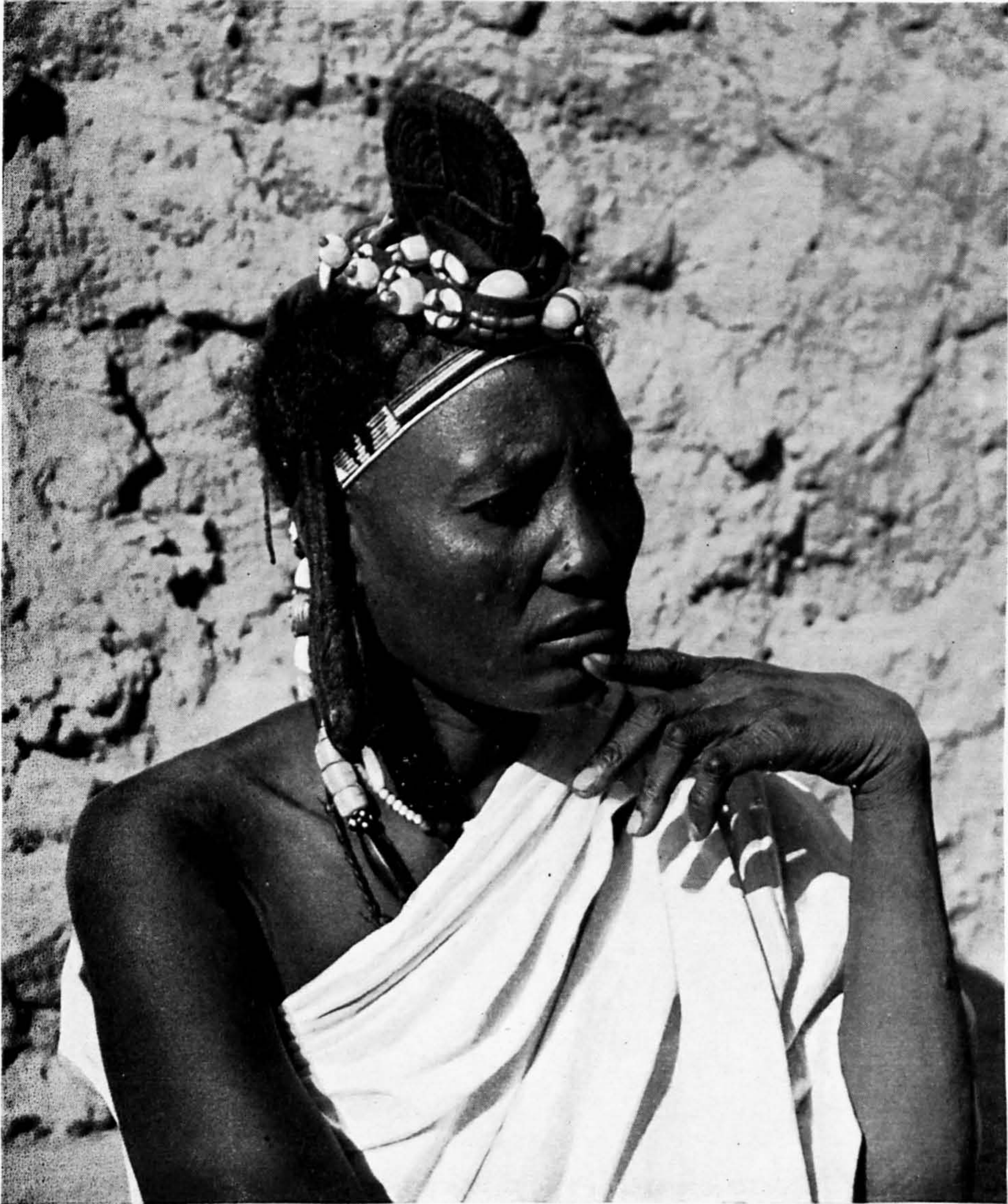
Tahoua : Moulage de la poterie.



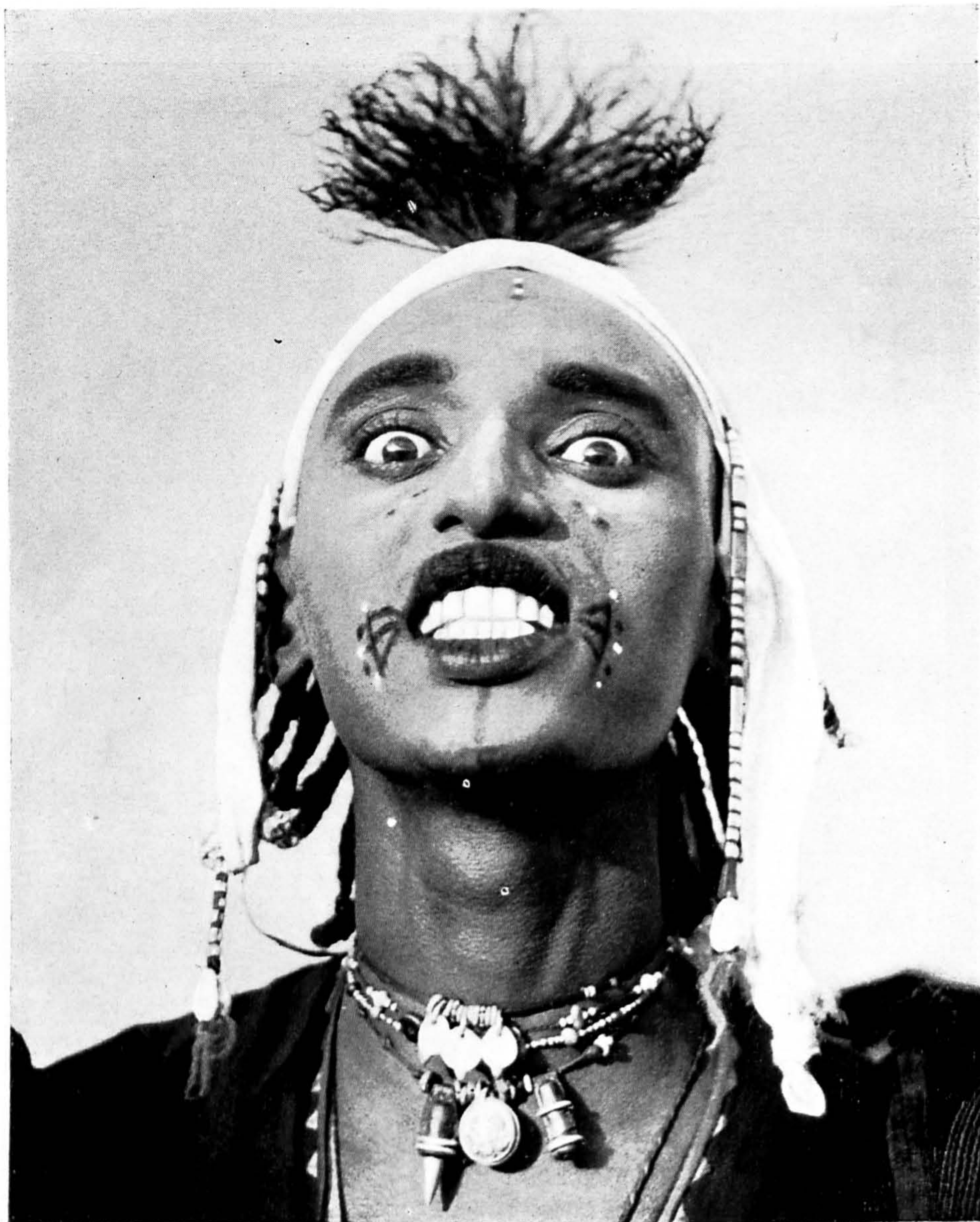
Tombouctou : Modelage en cire des bijoux de paille.



Tahoua : Le conteur Albarka.



Tombouctou : Coiffure avec bijoux de pierre des Rimaïbé
(anciens captifs peuhls).



Peuhl Bororo dansant la gueraoul.
(Présentation de l'un des critères de la beauté : les dents.)



Jeune fille Bororo.

Un billet...

Une chance...

Un bienfait...

LOTÉRIE ROMANDE

Secrétariat à Neuchâtel : Fbg du Lac 2 - Tél. (038) 5 48 20 - Chèques postaux IV 2002

ENTREPRISE

R. FACCHINETTI

NEUCHÂTEL

1, CHEMIN DE L'ORÉE

TÉLÉPHONE 5 30 23



TRAVAUX PUBLICS

CONCASSAGE

TRANSPORTS

en tous genres par camion basculant

DÉMÉNAGEMENTS

H. BOURQUIN S. A.

Tél. 5 14 90

TABLE DES ILLUSTRATIONS

HORS TEXTE

	Planches
Agadès et sa mosquée	I
Tahoua et la place du marché	II
Tombouctou et la mosquée de Sidi Yaya	III
Tahoua : Décoration des calebasses à la scie	IV
Moulage de la poterie	V
Tombouctou : Modelage en cire des bijoux de paille	VI
Tahoua : Le conteur Albarka	VII
Tombouctou : Coiffure avec bijoux de pierre des Rimaïbé	VIII
Peuhl Bororo dansant la gueraoul	IX
Jeune fille Bororo	X

DANS LE TEXTE

	Pages
† M. John Jeanprêtre	21
Bijoux de paille	49 – 55
Itinéraire 1953 et centres de recherches de 1942 à 1953	71
Plan du marché de Tahoua	74
Le courant commercial du marché de Tahoua	76
Routes du sel	77
Zones d'attraction et d'influence du marché de Tahoua	78
Marché de Tahoua : Circulation des produits	79
Tahoua : Ateliers de Fosseïni, chef des forgerons, et de Captini	86
L'atelier de Captini	87
La demeure de Captini	88
Tombouctou : La maison de Boubakar Handam	92
La maison du menuisier	93
La maison du menuisier, fenêtre centrale du premier étage	94
L'atelier du menuisier	95

Les croquis des bijoux de paille et les cartes ont été exécutés par M. A. Chautems.
 Les plans des ateliers de Tahoua et Tombouctou ont été dessinés par M. Raoul Gabus.
 Les photographies des planches IX et X sont dues à M. Henry Brandt.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE	5
† M. JOHN JEANPRÊTRE	21
BIBLIOTHÈQUE PESTALOZZI	27
MUSÉE DES BEAUX-ARTS	31
MUSÉE D'HISTOIRE	35
MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE	39
MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE	45
TABLE DES ILLUSTRATIONS	115

R. & P. OUDIN

SCULPTEURS

12, AVENUE DUBOIS

NEUCHÂTEL

PIERRE ET STAFF

TRAVAUX DE FERBLANTERIE

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

USINE DECKER S. A.

TÉLÉPHONE (038) 51442 — BELLEVAUX 4

NEUCHÂTEL

PLATRERIE

PEINTURE

HANS ALIOTH

PAPIERS - PEINTS

PLASTIQUE CELLOSIT

ET AU PISTOLET, lavables

31, Evole

Neuchâtel

Téléphone 54843

MENUISERIE

Chs & Em. SCHRÄY

NEUCHÂTEL

Côte 11

Téléphone 51641



Clichés

photos · dessins · retouches

MONTBARON, VILLARS & C^o

Seyon 32 · Tél. 516 57

NEUCHÂTEL

ENTREPRISE

CONSTRUCTION

fondée en 1875

GÉNIE CIVIL

SPÉCIALISÉE DANS LES

**TRAVAUX D'ASPHALTAGE ET DE
CARRELAGE**

Constructions locatives et industrielles

ADOLPHE RYCHNER

Ingénieur et entrepreneur

NEUCHÂTEL

Téléphone 51222

IMPRIMERIE RICHÈME - FAUBOURG DE L'HOPITAL 19 - NEUCHÂTEL

BOULANGERIE - PATISSERIE - TEA-ROOM

OTTO WEBER

Neuchâtel - Faubourg de l'Hôpital 15

SPÉCIALITÉS :

TRESSES - TAILLAULES - FLUTES AU BEURRE

PATISSERIE FINE

Routes, Ponts

Maçonnerie

Drainage

Canalisations

H. MARTI

Ing. S. A. **Entreprise de Travaux publics**

NEUCHÂTEL

4, ROUTE DE BOURGOGNE - TÉL. BUREAU : 8 24 12 - TÉL. DOMICILE : 5 22 12

Machines d'Entreprise :

Chargeuses
Pelles mécaniques
Compresseurs

Concasseurs
Goudronneuses
Rouleaux

Jean-pierre Marti & co

4, route de Bourgogne

NEUCHÂTEL

Tél. 038 / 8 24 14

MADLIGER, ING. S.A.

16, quai Suchard - Tél. 5 74 31

NEUCHÂTEL

Ingénieurs E. P. F.

Entrepreneurs diplômés

**Entreprise de
travaux publics**

Bureau technique

Etudes - Projets

Expertises

Stuag

**Entreprise suisse de Construction de routes
et de Travaux publics S. A.**

NEUCHÂTEL

Seyon 6 - Tél. 5 49 56

LA CHAUX-DE-FONDS

Nord 69 - Tél. 5 12 21

